

Programme d'enseignement des droits de l'enfant

Remerciements	4
Avant-propos	5
Introduction.....	6
Activités de découverte	7
Aperçu de l'unité	8
Le Cercle des droits de l'enfant.....	9
Film vidéo sur les droits de l'enfant.....	10
La Charte des droits de l'enfant	12
Les besoins fondamentaux.....	16
Articles pertinents de la Convention.....	17
Aperçu de l'unité	18
Les désirs et les besoins	19
Dans la peau d'un autre.....	26
La ligne du temps des droits de l'enfant.....	28
Scénarios	29
Étude de cas	30
Égalité pour tous	31
Articles pertinents de la Convention.....	32
Aperçu de l'unité	33
Gérer ses émotions.....	35
Mes rêves d'avenir.....	36
Être moi.....	37
La journée des Cultures du monde.....	38
Les couleurs qui m'habitent	39
J'apprends à te connaître	40
Sens caché.....	41
Bande dessinée des droits en conflit.....	43
Scénarios	45
Études de cas.....	47
L'alcool et la drogue	49
Articles pertinents de la Convention.....	50
Aperçu de l'unité	51
Félix le Cool.....	52
La promotion de l'alcool.....	54
Je dis « non » à la drogue.....	55
Scénarios	56
Études de cas.....	58
L'environnement et la santé.....	61
Articles pertinents de la Convention.....	62

Aperçu de l'unité	63
L'environnement en histoires.....	64
Notre environnement et notre santé	65
Je passe à l'action	67
Bande dessinée des droits en conflit.....	68
Études de cas.....	70
La justice et les jeunes en conflit avec la loi.....	72
Aperçu de l'unité	74
Les jeunes en conflit avec la loi	75
Simulation de procès	79
Le débat municipal.....	80
Le forum de justice communautaire.....	81
Scénarios	91
Études de cas.....	92
La violence et l'exploitation.....	94
Articles pertinents de la Convention.....	95
Aperçu de l'unité	96
Au sujet de la violence.....	97
Je me sens bien dans ma peau	99
Un esprit positif	100
L'estime de soi	101
Scénarios	102
Étude de cas	104
Les droits et la sexualité.....	106
Articles pertinents de la Convention.....	107
Aperçu de l'unité	108
Éducation sexuelle	109
Partenaires et rites des fréquentations	110
Le « viol sur rendez-vous » : mythes et réalités	111
Les chansons à connotation sexuelle.....	113
Le débat sur les condoms.....	115
Scénarios	116
Études de cas.....	118
Le travail des enfants et l'éducation.....	120
Articles pertinents de la Convention.....	121
Aperçu de l'unité	122
Le travail des enfants	123
Création d'une bande dessinée.....	126
L'« anti-diplôme »	127
Décrocher de la vie	129
Bande dessinée des droits en conflit.....	131
Les droits et la sécurité des travailleurs	133
Scénarios	137
Étude de cas	138
ANNEXE A Suggestions d'activités à réaliser au cours de l'année.....	139

ANNEXE B Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU..... 140

Remerciements

Le Children's Rights Centre de l'University College of Cape Breton (UCCB) souhaite exprimer sa reconnaissance aux personnes qui ont apporté une aide et une orientation précieuses dans l'élaboration du Programme d'enseignement des droits de l'enfant.

Nous tenons à remercier Patricia Howell, Robert Beresford, Chad Boudreau et Mike Gillis, étudiants à l'UCCB, ainsi que Virick Francis et les élèves des écoles des Premières nations de Wagmatcook et d'Eskasoni.

Nos remerciements s'adressent également au Conseil scolaire régional Cap-Breton-Victoria, pour sa collaboration tant à la conception qu'à la mise à l'essai de ce programme éducatif.

Nous désirons remercier tout particulièrement les jeunes qui ont accepté de réaliser et de commenter les activités proposées dans le présent recueil, les administrateurs Ed Davis et Russell MacDonald ainsi que les enseignants et les enseignantes qui ont contribué au projet : Bill Tennant, Lisa Roach, Sharon Brennan, Trevor LeBlanc et Brenda MacNeil.

Nous souhaitons finalement témoigner toute notre gratitude à la Fondation canadienne des relations raciales, dont le financement a permis l'élaboration et la mise à l'essai du Programme d'enseignement des droits de l'enfant.

Katherine Covell, Ph.D. et R. Brian Howe, Ph.D.
Directeurs du Children's Rights Centre de l'UCCB.
Janvier 1999

DERNIÈRE RÉVISION : AOÛT 2003

Avant-propos

Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Canada a non seulement l'obligation de respecter les droits de l'enfant, mais aussi celle de sensibiliser le public à ces droits. Les enfants, aussi bien que les adultes, doivent être informés des droits de l'enfant, tels qu'ils sont énoncés dans la Convention. Comme les droits énumérés dans la Convention concernent les jeunes âgés de moins de 18 ans, les écoles publiques et le personnel enseignant sont appelés à jouer un rôle déterminant à cet égard.

La notion des droits de l'enfant est apparue au Canada avant que la Convention de l'ONU ne soit élaborée. On la retrouve en effet dans la Charte canadienne des droits et libertés, dans les lois et les codes relatifs aux droits de la personne partout au pays ainsi que dans la politique officielle de multiculturalisme au Canada. L'importance de la Convention, signée par le gouvernement du Canada en 1990 et ratifiée par le Parlement et les provinces en 1991, réside dans le fait qu'elle vise spécifiquement les enfants.

Signataire de la Convention, le Canada est tenu par la loi de respecter chacune des dispositions relatives aux droits de l'enfant et de rédiger à l'intention de l'ONU, tous les cinq ans, un rapport faisant état des mesures qu'il a prises pour assurer l'application effective de la Convention. La Convention considère que tous les articles qu'elle contient sont d'égale importance. Elle reconnaît également que les droits sont indissociables des responsabilités. En effet, si une personne a un droit, les autres ont par conséquent la responsabilité de respecter ce droit. Grâce aux activités proposées dans le présent recueil, les élèves auront l'occasion de se familiariser avec leurs droits et avec les responsabilités qui leur sont associées.

Les droits qui se rapportent spécifiquement au contenu de chacune des unités sont présentés, de façon simple et accessible, au début de chaque section; un résumé non officiel du texte de la Convention figure à la fin du recueil. La Convention repose sur le postulat de base que les enfants, tout comme les adultes, ont des droits inhérents à leur dignité d'être humain. Si les jeunes sentent qu'on les respecte et que l'on respecte leurs droits, ils seront plus portés à traiter les autres avec respect.

Il est important que des activités soient proposées aux élèves chaque semaine pour favoriser leur apprentissage. Une variété d'activités sont suggérées dans chacune des unités du recueil afin de vous permettre de choisir celles qui vous semblent les mieux adaptées aux besoins particuliers des élèves de votre classe.

Si un jeune de votre classe ou de votre école vient vous confier, par exemple, qu'il est victime de violence – peu importe la forme de violence dont il s'agit –, veuillez consulter votre conseil scolaire afin de connaître la procédure exacte que vous devez suivre. Assurez-vous de faire sentir à l'enfant que vous le prenez au sérieux; écoutez-le attentivement, rassurez-le et faites-lui comprendre qu'il a bien fait de venir vous parler. Vous trouverez dans le site Web du Children's Rights Centre de l'UCCB une liste de ressources pouvant être utiles au jeune en difficulté.

<http://faculty.uccb.ns.ca/childrensrights>

Introduction

Le présent Programme d'enseignement des droits de l'enfant a été conçu à l'intention des élèves de huitième année (de 13 à 15 ans).

Le Programme d'enseignement des droits de l'enfant comprend des activités d'initiation, suivies de renseignements sur le thème des droits de l'enfant, regroupés en huit unités d'apprentissage :

- Les besoins fondamentaux
- Égalité pour tous
- L'alcool et la drogue
- L'environnement et la santé
- La justice et les jeunes en conflit avec la loi
- La violence et l'exploitation
- Les droits et la sexualité
- Le travail des enfants et l'éducation

Le fait que les objectifs d'apprentissage – points de repère précieux – soient indiqués au début de toutes les unités et de toutes les activités devrait aider le personnel enseignant à suivre les progrès des élèves et à évaluer leurs habiletés, leurs connaissances et leur compréhension.

L'utilisation d'un large éventail de stratégies d'évaluation, aussi bien traditionnelles que réflexives, permet de la part des élèves et du personnel enseignant une rétroaction continue, essentielle à l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation devrait tenir compte de l'ensemble des apprentissages des élèves et comprendre, par le fait même, des activités d'évaluation diversifiées. Le recours à une vaste gamme d'activités permet de mieux adapter l'évaluation aux particularités des élèves – milieu, besoins, style d'apprentissage, etc. –, qui se voient ainsi offrir différentes occasions de démontrer leurs connaissances et leurs habiletés.

L'évaluation des apprentissages peut notamment comprendre les éléments suivants :

- Observations formelles et informelles;
- Tests conçus par le personnel enseignant et autres tests;
- Activités de communication orale et écrite;
- Auto-évaluations;
- Carnets d'apprentissage/journaux de bord (les élèves y notent ce qu'ils font, ce qu'ils apprennent, les questions qu'ils se posent, etc.);
- Réflexions écrites;
- Questionnaires;
- Entrevues individuelles;
- Rétroaction/évaluation par les pairs (Vous pourriez demander aux élèves de comparer le comportement qu'ils adopteraient dans une situation donnée à celui qu'adopteraient vraisemblablement des amis qui n'ont pas participé au programme.);
- Situations d'apprentissage (réalisation de tâches spécifiques, résolution de problèmes);
- Observation des élèves au travail et élaboration de fiches anecdotiques;
- Mise au point et application d'outils d'évaluation spécifiques pour mesurer les apprentissages des élèves (rubriques, échelles d'appréciation, listes de vérification, etc.);
- Examen du travail des élèves et utilisation d'outils d'évaluation.

Activités de découverte

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à acquérir...

- une prise de conscience accrue du fait qu'ils ont des droits;
- une compréhension de la nature de leurs droits;
- un intérêt à en apprendre davantage sur leurs droits et à jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leur propre bien-être et à celui des autres.

Si vous le dites, j'oublierai. Si vous le montrez, je m'en souviendrai peut-être. Mais si vous m'y faites participer, je comprendrai.

– vieux proverbe chinois

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Le Cercle des droits de l'enfant

Les élèves s'assoient en cercle et discutent de ce que signifie le fait d'avoir des droits et des responsabilités.

- définir ce que sont les droits et les responsabilités;
- expliquer quelques-uns de leurs droits ainsi que les responsabilités qui leur sont associées.

Film vidéo sur les droits de l'enfant

Les élèves regardent un film vidéo sur les droits de l'enfant.

- comprendre la nécessité des droits de l'enfant;
- se rendre compte que les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés.

La Charte des droits de l'enfant

Les élèves élaborent une charte colorée de leurs droits, qui leur servira de référence tout au long de l'année.

- dresser une liste de leurs droits et les associer à des catégories;
- créer une charte qui leur servira d'outil de référence.

Le Cercle des droits de l'enfant

Description	Les élèves proposent leur interprétation personnelle des droits et des responsabilités dans le cadre d'une discussion de groupe.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• définir ce que sont les droits et les responsabilités;• expliquer quelques-uns de leurs droits ainsi que les responsabilités qui leur sont associées.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de s'asseoir en cercle, par terre ou sur des chaises. Rejoignez ensuite le cercle pour animer une discussion sur les droits de l'enfant.</p> <p>Vous pourriez amorcer la discussion en posant aux élèves les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Combien d'entre vous peuvent expliquer ce que signifie le fait d'avoir des droits? (Après avoir recueilli les réponses des élèves, proposez-leur une définition adéquate de la notion de droits; vous pourriez utiliser celle qui figure à la fin de l'activité.).• Croyez-vous avoir des droits? Quels sont les droits que les jeunes devraient avoir?• Quels droits pensez-vous avoir? Peut-être pourriez-vous partager vos idées à ce sujet la classe.• Avez-vous l'impression que vos droits sont respectés par les autres, y compris par les adultes faisant partie de votre vie? Si oui, de quelle façon respectent-ils vos droits? Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, pourriez-vous fournir des exemples?• Croyez-vous que certaines responsabilités et certains devoirs devraient aller de pair avec vos droits? (Donnez maintenant une définition de la notion de responsabilités; vous pourriez utiliser celle qui figure à la fin de l'activité.).• Pourriez-vous nommer quelques-unes des responsabilités indissociables de vos droits? <p>Les droits sont des choses qui vous sont dues et que personne ne peut vous enlever.</p> <p>Les responsabilités sont des obligations, comme celle de respecter les droits des autres.</p>

Film vidéo sur les droits de l'enfant

Description	Les élèves regardent un film vidéo sur les droits de l'enfant.
--------------------	--

Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre la nécessité des droits de l'enfant;• se rendre compte que les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés.
---------------------------------------	---

Préparation	Choisissez un film vidéo ayant trait aux droits de l'enfant en vue de le présenter aux élèves. (Veuillez consulter les suggestions qui figurent ci-après.) Installez une télévision et un magnétoscope dans la classe avant le cours.
--------------------	--

Déroulement	<p>Il serait préférable que vous regardiez le film avant de le projeter, car vous pourriez ainsi en identifier les parties les plus importantes et préparer des questions supplémentaires en vue de la discussion qui suivra la projection. Il conviendrait de demander aux élèves de noter, pendant le visionnement, les points qui leur semblent importants afin de pouvoir en discuter.</p> <p>Questions de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'avez-vous ressenti en regardant ce film?• Qu'avez-vous appris sur les jeunes qui vivent dans d'autres pays?• Voyez-vous maintenant le fait d'être Canadien de façon différente? Quels avantages offre le Canada par rapport à d'autres pays (soins de santé, par exemple)?• Qu'avez-vous appris au sujet de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU?• À votre avis, quels changements positifs pourrait entraîner la Convention de l'ONU à l'échelle planétaire?• De quelle façon pourriez-vous aider les enfants d'autres pays à voir leurs droits respectés? <p>Suggestions de films vidéo :</p> <p>Vous êtes libre de projeter le film vidéo de votre choix, en autant qu'il ait pour thème les droits de l'enfant. L'UNICEF prête gratuitement les vidéocassettes utilisées à des fins éducatives; veuillez consulter votre bureau local pour connaître les films vidéo sur les droits de l'enfant qui sont offerts dans votre région.</p> <p>Voici un exemple de film vidéo sur les droits de l'enfant produit par l'UNICEF :</p> <p><i>Raised Voices</i> (1993) Ce documentaire nous fait découvrir les actions qu'entreprennent des jeunes des quatre coins du globe pour promouvoir les droits de l'enfant.</p> <p>langue : français et anglais public cible : 12 ans et plus durée : 25 minutes</p>
--------------------	--

L'Office national du film du Canada (ONF) propose également un film vidéo sur les droits de l'enfant, récipiendaire à ce jour d'une trentaine de prix internationaux.

Droits au cœur (1992, 1994 et 1997, selon le volet)

Cette collection de 21 courts films d'animation inspirés des articles de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU vise à sensibiliser les jeunes à leurs droits, tout en les encourageant à vivre selon les idéaux mis de l'avant par la Convention.

langue : sans paroles

public cible : volet 1 : 5 à 8 ans; volet 2 : 9 à 12 ans; volet 3 : 13 à 18 ans.

durée : volet 1 : 35 minutes; volet 2 : 40 minutes; volet 3 : 60 minutes.

Note : Vous trouverez de plus amples renseignements sur la collection ainsi que des suggestions d'activités à réaliser en classe après la projection des films à l'adresse suivante : <http://www.nfb.ca/animation/aj/droits.html>.

La Charte des droits de l'enfant

Description	Les élèves élaborent une charte de leurs droits.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• dresser une liste de leurs droits et les associer à des catégories;• créer une charte qui leur servira d'outil de référence.
Préparation	Prévoyez trois feuilles de papier (ou de bristol) de grande dimension, des fiches vierges, de la colle et des marqueurs. Photocopiez la liste des droits qui figure aux pages suivantes et découpez-la en bandes afin de pouvoir remettre un article à chacun des élèves.
Déroulement	Mettez à la disposition des jeunes trois feuilles de papier (ou de bristol) de grande dimension, qui représenteront chacune une catégorie de droits spécifique. Demandez aux élèves d'écrire le droit qui leur a été remis sur une fiche vierge. (Si votre classe est trop nombreuse, invitez les élèves qui ne se sont pas vu assigner un droit à réaliser des illustrations.). Les jeunes devront ensuite associer chacun des droits à l'une des catégories suivantes : survie, protection ou développement, puis coller leurs fiches sur la feuille correspondante. La Charte terminée sera placée à un endroit bien en vue de tous les élèves, de façon à ce qu'ils puissent la consulter facilement tout au long de l'année. Note : Il est particulièrement important que la Charte soit créée dès le tout début de l'année scolaire.

La Charte des droits de l'enfant

Article 1

Les droits énoncés dans la Convention concernent tous les enfants et les jeunes âgés de moins de 18 ans, à moins que la loi nationale n'accorde la majorité plus tôt.

Article 2

Les droits énoncés dans la Convention concernent tous les enfants sans exception. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que tu sois protégé contre toute forme de discrimination ou de sanction motivées par les origines de ta famille, sa situation juridique, ses convictions, etc.

Article 3

Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de tes intérêts en premier lieu. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les institutions respectent les normes établies afin tu reçoives toujours la protection et les soins nécessaires à ton bien-être.

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents et de ne pas être séparé d'eux, à moins que ce ne soit contraire à tes intérêts. Tu as le droit d'être entendu dans le cadre de toute audience ou procédure relative à une possible séparation d'avec tes parents. Tu as également le droit de demeurer en relation avec tes deux parents.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 13

Tu as le droit de penser et de t'exprimer ainsi que de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de ton choix.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substituts.

Article 15

Tu as le droit de te joindre à un groupe ou d'en former un.

Article 17

Tu as le droit d'avoir accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, tant nationales qu'internationales; le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tu jouisses de ce droit, en particulier lorsqu'il s'agit de la promotion de ta santé et de ton bien-être.

Articles 19, 34 et 36

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation, notamment contre les châtiments corporels, l'exploitation sexuelle, la négligence et la violence verbale.

Article 23

Tu as le droit de recevoir des soins spéciaux et de l'aide si tu as un handicap, quel qu'il soit. Tu as également le droit de vivre dans la dignité et de te voir donner toutes les occasions possibles de développer ton autonomie et de t'intégrer dans la société.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 25

Tu as le droit de bénéficier d'un examen périodique de ton placement si tu as été placé par l'État pour recevoir une protection, des soins ou un traitement.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 28

Tu as le droit de recevoir une éducation gratuite dans les établissements d'enseignement public financés par l'État.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 30

Tu as le droit de jouir de ta propre culture, de pratiquer ta propre religion et d'employer ta propre langue si tu appartiens à une communauté minoritaire ou à une population autochtone.

Article 31

Tu as le droit de te reposer, de jouer et de participer à des activités récréatives.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre la consommation et la vente de drogue.

Article 35

Les gouvernements ont la responsabilité de prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir la vente, la traite et l'enlèvement d'enfants.

Article 37

Tu as le droit d'être protégé contre la torture, les peines ou sanctions cruelles, les arrestations illégales et les autres privations de liberté. L'État a la responsabilité d'empêcher que la peine capitale et l'emprisonnement à vie soient prononcées pour les infractions commises par des jeunes. Si tu es privé de liberté, tu as le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être séparé des détenus adultes, de demeurer en relation avec les membres de ta famille et de recevoir une assistance juridique.

Article 39

Tu as le droit de recevoir des soins appropriés pour faciliter ta réadaptation si tu as été victime d'abandon ou de négligence, de torture, d'exploitation, ou d'un conflit armé.

Article 40

Tu as le droit d'être traité avec dignité, de voir ta vie privée respectée, d'être informé des accusations portées contre toi et d'avoir accès aux services d'un interprète au besoin si tu es accusé d'avoir enfreint la loi; tu as aussi le droit d'être présumé innocent jusqu'à ce que ta culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable et d'avoir la possibilité de faire appel de la décision du tribunal. Les gouvernements ont la responsabilité d'établir un âge minimal au-dessous duquel le jeune est présumé ne pas avoir la capacité de contrevenir à la loi pénale. Ils doivent également prévoir des mesures de remplacement à la garde en institution, notamment l'orientation, la supervision, la probation, le placement familial ainsi que des programmes d'éducation ou de formation.

Les besoins fondamentaux

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à...

- apprendre à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits;
- prendre conscience qu'ils ont le droit de vivre avec leurs deux parents, ou parents-substituts, dans un foyer sécuritaire et dans lequel ils se sentent bien;
- se rendre compte qu'ils ont le droit de bénéficier d'un niveau de vie suffisant, de jouir du meilleur état de santé possible et d'avoir accès à des services médicaux de la plus haute qualité.

Articles pertinents de la Convention

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que ce ne soit contraire à tes intérêts, et tu as le droit d'entretenir des relations avec tes deux parents.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Les désirs et les besoins

Les élèves apprennent à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits et se familiarisent avec l'idée que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.

- apprendre à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits;
- découvrir que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.

Dans la peau d'un autre

Les élèves discutent des choses qui sont nécessaires pour survivre et jouir d'une bonne santé, puis échangent leurs idées sur les façons dont les personnes sans abri pourraient combler leurs besoins fondamentaux.

- prendre conscience des privations et des difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui vivent dans la rue;
- faire preuve de plus d'empathie et de respect à l'égard des personnes sans abri;
- se rendre compte que les jeunes de la rue sont aussi des enfants, qu'ils ont les mêmes besoins et les mêmes droits que tous les autres enfants.

La ligne du temps des droits de l'enfant

Les élèves se renseignent sur des questions relatives aux droits de l'enfant et présentent le fruit de leurs recherches à la classe, examinent l'état des droits de l'enfant dans le passé et dans le présent et réfléchissent à la façon dont ceux-ci pourraient évoluer dans l'avenir.

- comprendre plus clairement l'histoire des droits de l'enfant;
- voir comment la notion des droits de l'enfant a évolué et s'est enrichie au fil des ans;
- prendre conscience de la nécessité des droits de l'enfant.

Les désirs et les besoins

Description	Les élèves apprennent à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits et se familiarisent avec l'idée que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• apprendre à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits;• découvrir que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.
Préparation	Photocopiez et découpez un jeu de fiches des désirs et des besoins (pages 21 à 23) ainsi que huit fiches vierges (pages 23 et 24) pour chaque équipe de deux élèves. Pour réaliser la variante de l'activité (voir ci-après), plusieurs paires de dés sont requises.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de former des équipes de deux, puis remettez à chacune d'entre elles un jeu de fiches des désirs et des besoins ainsi que huit fiches vierges. Les élèves doivent imaginer qu'un nouveau gouvernement est en train d'être établi dans leur ville et qu'il veut fournir aux jeunes toutes les choses qu'ils désirent vraiment ou dont ils ont besoin. Les fiches représentent la liste des désirs et des besoins dressée par les représentants élus, qui souhaitent que les jeunes y ajoutent eux-mêmes les éléments qui pourraient manquer. Les équipes doivent se mettre d'accord sur huit éléments, puis les écrire ou les dessiner sur les fiches vierges qu'ils ont reçues.</p> <p>Annoncez alors à la classe que le gouvernement a décidé, pour des raisons politiques et économiques, de ne concéder aux jeunes que seize des vingt-quatre éléments figurant sur la liste et que chacune des équipes doit, par conséquent, sélectionner huit éléments auxquels elle accepte de renoncer et vous rendre les fiches correspondantes. Une fois cette étape terminée, apprenez aux élèves que le gouvernement doit procéder à de nouvelles compressions dans l'aide accordée aux jeunes et qu'ils doivent éliminer huit autres éléments de leur liste.</p> <p>Discutez ensuite des questions suivantes avec la classe :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels éléments ont été le plus souvent éliminés au premier tour? Pourquoi?• A-t-il été plus difficile de supprimer des éléments au second tour? Pourquoi?• Est-il survenu des désaccords entre vous et votre partenaire sur le choix des éléments à éliminer? Si oui, quels éléments en ont fait l'objet? Pourquoi?• Qu'est-ce qui différencie les désirs des besoins? Parmi les éléments de la liste, lesquels sont des désirs et lesquels sont des besoins?• Les désirs et les besoins diffèrent-ils d'une personne à l'autre? Pourquoi sont-ils semblables ou dissemblables?• Les désirs et les besoins diffèrent-ils d'un groupe culturel à l'autre? Pourquoi sont-ils semblables ou dissemblables?

Activité :

Les besoins sont des nécessités : la satisfaction des besoins fondamentaux est essentielle pour tous les enfants. En revanche, les désirs varient selon les cultures; ils dépendent notamment de la façon dont les besoins sont comblés. Les élèves pourraient se placer en équipe et faire quelques recherches sur d'autres cultures (Premières nations, par exemple) afin de constater si le fait de voir ses besoins satisfaits amène à avoir des désirs différents. Les groupes pourraient ensuite présenter leurs conclusions au reste de la classe.

Expliquez aux élèves que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit. Les droits sont des choses qui vous sont dues et que personne ne peut vous enlever.

Variante :

Demandez aux élèves de former des équipes de quatre et remettez à chacune d'entre elles un jeu de fiches des désirs et des besoins. Allouez-leur quelques minutes pour sélectionner quatre éléments qu'ils désireraient que leur communauté obtienne ou dont ils estiment qu'elle a besoin afin de les ajouter à la liste. Expliquez ensuite que chacune des équipes ne pourra avoir que **certains** des éléments figurant sur la liste. Tous les groupes recevront alors un dé, que chacun des membres devra lancer une fois; la somme des points obtenus lors des quatre lancers indiquera le nombre de fiches des désirs et des besoins qu'ils sont autorisés à conserver. Les groupes devront parcourir leurs fiches et en éliminer le nombre requis, puis faire connaître au reste de la classe :

- quelles sont les fiches des désirs et des besoins qu'ils ont décidé de sélectionner au bénéfice de leur communauté;
- le nombre de fiches des désirs et des besoins qu'ils ont été autorisés à conserver;
- les fiches qu'ils ont choisi de garder;
- comment ils en sont arrivés à cette décision;
- ce qu'ils ont trouvé difficile dans le processus de prise de décisions, s'il y a lieu.

Questions de discussion :

- Tous les groupes de la société voient-ils leurs besoins et leurs désirs satisfaits de façon égale?
- Si ce n'est pas le cas, comment expliquer cette inégalité?
- Est-il juste que de telles inégalités existent?
- Que pourriez-vous faire pour aider votre communauté à combler ses désirs et ses besoins?
- Que pourrait faire la classe pour satisfaire ces besoins?

Activités de prolongement :

Vous pourriez demander aux élèves de rédiger leur propre définition des *droits*.

Les jeunes pourraient également dresser la liste des droits qu'ils estiment fondamentaux pour les jeunes de leur âge, en se servant des fiches des désirs et

des besoins comme point de départ, puis comparer les éléments qu'ils ont choisis avec ceux qui figurent dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU.

Note : Veuillez noter que « Les désirs et les besoins » est adapté d'une activité proposée dans *It's Only Right! (Ce n'est que justice!* en version française), publication de l'UNICEF.

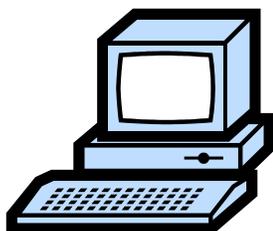
Fiches des désirs et des besoins



Animal de compagnie



Demeure sécuritaire



Ordinateur personnel



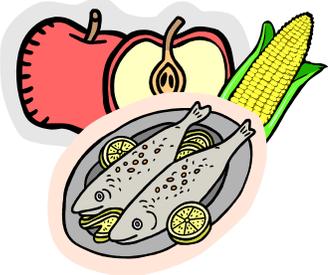
Vêtements dernier cri



Environnement propre



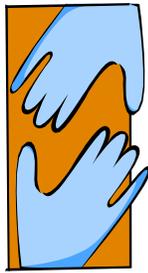
Protection contre la violence



Aliments nutritifs



Terrain de jeu



Partenaire ♥



Téléphone cellulaire



Piscine



Accès à des soins médicaux



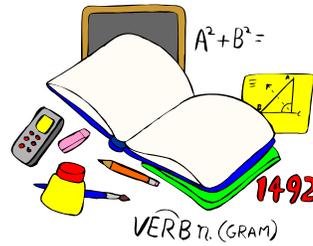
Motocyclette



Club jeunesse



Emploi à temps partiel



Éducation

Dans la peau d'un autre

Description	Les élèves discutent des choses qui sont nécessaires pour survivre et jouir d'une bonne santé, puis échangent leurs idées sur les façons dont les personnes sans abri pourraient combler leurs besoins fondamentaux.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience des privations et des difficultés auxquelles doivent faire face les personnes qui vivent dans la rue;• faire preuve de plus d'empathie et de respect à l'égard des personnes sans abri;• se rendre compte que les jeunes de la rue sont aussi des enfants, qu'ils ont les mêmes besoins et les mêmes droits que tous les autres enfants.
Préparation	Préparez des photocopies des fiches sur les jeunes de la rue, qui figurent à la page suivante.
Déroulement	Discutez d'abord avec les élèves des différentes choses dont une personne a besoin pour survivre et mener une vie saine (satisfaction des besoins fondamentaux et soins de santé, par exemple). Invitez ensuite la classe à se diviser en quatre groupes, puis remettez à chacun d'entre eux une fiche sur les jeunes de la rue. Une fois que tous les membres de l'équipe l'auront lue, demandez aux élèves de discuter des façons dont le jeune en question pourrait obtenir de la nourriture de qualité, de l'eau propre, des vêtements, de l'argent, un abri, une éducation, des soins de santé, etc. Les groupes devront prendre leurs idées en note afin d'en faire part au reste de la classe à la fin de l'exercice. En guise de conclusion, animez une discussion sur la similarité des problèmes et des violations des droits dont sont victimes les jeunes de la rue et demandez aux élèves de proposer des solutions.

Fiches sur les jeunes de la rue

Suzanne, adolescente de 14 ans, vient de quitter sa petite ville de province du nord de l'Alberta pour aller se réfugier à Edmonton. Depuis deux ans, sa mère lui infligeait des corrections de plus en plus brutales. Suzanne, aînée d'une famille de cinq enfants, avait l'impression d'être toujours tenue responsable de tous les écarts de conduite de ses jeunes frères et sœurs. Elle s'est dit que rien ne pouvait être pire que les mauvais traitements constants qu'elle subissait à la maison et a décidé de s'enfuir.

Kevin, garçon de 14 ans, est retrouvé en train de dormir dans l'embrasure d'une porte au centre-ville de Montréal. À l'école élémentaire, Kevin comptait parmi les meilleurs élèves, et tout se passait bien à la maison. Cependant, au cours de la dernière année, il a commencé à avoir des problèmes avec ses parents, qui exigeaient qu'il soit de retour à la maison dès vingt et une heures, même les samedis soir. La semaine passée, Kevin est allé à une soirée dansante à son école et il n'est rentré qu'à vingt-trois heures trente. Ses parents l'ont mis à la porte, en lui disant qu'ils ne voulaient plus jamais le revoir.

Renata, jeune fille de 14 ans, a sept jeunes frères et sœurs. Elle vit dans un parc de stationnement situé au centre de Rio de Janeiro, au Brésil. Elle avait 13 ans quand ses parents lui ont dit qu'ils n'avaient pas suffisamment d'argent pour continuer à s'occuper d'elle et qu'ils la croyaient maintenant assez grande pour prendre soin d'elle-même. Un voisin l'a amenée en ville, et elle vit maintenant dans la rue. Jusqu'à maintenant, la prostitution est le seul moyen qu'elle a trouvé pour gagner sa vie.

Raphaël, adolescent de 14 ans, lutte pour survivre dans les rues de Addis-Abeba, en Éthiopie. Il était heureux à la maison et il trouvait ses parents fantastiques, mais ils morts dans la guerre, tout comme ses grands-parents. Quand la bombe a explosé, Raphaël a été blessé, mais il a été hospitalisé et il s'en est remis. Quand on lui a donné son congé, il n'avait nulle part où aller.

La ligne du temps des droits de l'enfant

Description	Les élèves se renseignent sur des questions relatives aux droits de l'enfant et présentent le fruit de leurs recherches à la classe, examinent l'état des droits de l'enfant dans le passé et dans le présent et réfléchissent à la façon dont ceux-ci pourraient évoluer dans l'avenir.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre plus clairement l'histoire des droits de l'enfant;• voir comment la notion des droits de l'enfant a évolué et s'est enrichie au fil des ans;• prendre conscience de la nécessité des droits de l'enfant.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de réfléchir à des questions relatives aux droits de l'enfant : violence, soins médicaux, autorité parentale, etc. Invitez-les ensuite à former de petites équipes, qui devront choisir chacune une question différente et se renseigner à son sujet afin de découvrir comment les droits de l'enfant ont évolué au fil du temps.</p> <p>Vous pourriez suggérer aux équipes de réaliser un court métrage de cinq minutes sur la question qu'elles ont choisie – si vous disposez de l'équipement nécessaire – ou encore de monter une brève pièce de théâtre (un acte).</p> <p>Une fois les présentations terminées, discutez avec les élèves de la façon dont les droits de l'enfant ont évolué au fil des ans.</p> <p>Questions de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment les droits de l'enfant ont-ils évolué avec le temps?• Les enfants ont-ils aujourd'hui davantage ou moins de droits que par le passé?• Pensez-vous que les enfants auront les mêmes droits qu'aujourd'hui dans l'avenir, qu'ils en auront davantage ou qu'ils en auront moins?• Les désirs et les besoins des enfants vous semblent-ils avoir changé au fil des ans?• Les enfants voient-ils aujourd'hui davantage ou moins de droits satisfaits qu'auparavant?• Croyez-vous que certains éléments devraient être ajoutés à la liste actuelle des besoins fondamentaux? Si oui, lesquels?• À votre avis, les désirs et les besoins des enfants seront-ils différents dans l'avenir? De quelle façon évolueront-ils?• Pensez-vous qu'il faudra ajouter des éléments à la liste des besoins fondamentaux? Si oui, lesquels? Pourquoi?

Scénarios

Scénario n° 1

Pour gagner leur vie, les jeunes de la rue de Halifax ont eu l'idée de laver les vitres des voitures immobilisées aux feux rouges. Ces jeunes, ou « squeegees » comme on les appelle, se précipitent vers les véhicules arrêtés, nettoient les vitres, puis demandent de l'argent. Certains d'entre eux deviennent méprisants quand on refuse de les payer : ils crient des injures aux gens et frappent leurs voitures. Ces jeunes disent qu'ils ont besoin de l'argent que leur donnent les automobilistes pour combler leurs besoins fondamentaux.

Questions de discussion :

- Les droits des jeunes « squeegees » sont-ils violés, de quelque façon que ce soit?
- Devrait-on autoriser les jeunes à laver les vitres des voitures immobilisées aux feux rouges?
- Les conducteurs devraient-ils être libres de refuser de donner de l'argent aux « squeegees »?
- Que pourrait faire le gouvernement, ou la communauté, pour venir en aide à ces jeunes?
- Comment le conflit illustré dans le scénario pourrait-il être résolu?

Scénario n° 2

Maryse ne veut pas aller à l'école aujourd'hui. Elle n'est pas malade, mais elle redoute d'y aller. Comme sa famille est pauvre, Maryse doit porter des vêtements qui lui ont été donnés, ou encore des fripes achetées dans des magasins d'aubaines. Les autres filles de l'école, et certains des garçons, se moquent de sa façon de s'habiller. Maryse n'a pas beaucoup d'amis. Elle souhaiterait que sa famille soit en mesure de lui acheter les beaux vêtements que portent les autres jeunes.

Questions de discussion :

- Y a-t-il des droits de Maryse qui sont violés dans ce scénario, de quelque façon que ce soit?
- À votre avis, comment Maryse se sent-elle quand elle se trouve à l'école?
- Pourquoi pensez-vous que les autres élèves se moquent d'elle?
- Quelles sont les choses que vous recherchez chez un ami? (Les élèves devraient en dresser une liste commune – après en avoir discuté avec l'ensemble de leurs camarades ou en petites équipes – afin de découvrir, notamment, si le fait de porter des vêtements à la mode ou d'avoir de l'argent peut contribuer à faire de nous de bons amis. La question mérite d'être approfondie.).

Étude de cas

Étude de cas

Un groupe de citoyens engagés et des organismes de services sociaux ont transféré deux vieilles remorques de transport dans un terrain vague situé tout près du centre-ville de Toronto. Ces remorques ont été isolées et dotées de portes, de fenêtres et de toilettes portatives. Les citoyens et les organismes instigateurs du projet souhaitaient fournir un abri à un groupe de jeunes de la rue qui venaient d'être expulsés de l'immeuble abandonné où ils vivaient jusqu'alors. Une bonne vingtaine d'entre eux ont emménagé dans les remorques. Jack Layton, conseiller municipal de Toronto, désire maintenant passer à une nouvelle étape : amener ces jeunes à s'impliquer dans les services communautaires et les aider à se trouver des emplois rémunérés.

Questions de discussion :

- Trouvez-vous que cette « nouvelle étape » est une bonne idée?
- La ville, ou la communauté, a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait pour aider ces jeunes?
- Approuvez-vous l'action entreprise par les citoyens pour aider les jeunes de la rue?
- Pensez-vous que les jeunes de la rue sont reconnaissants de ce qu'on a fait pour eux? Pourquoi croyez-vous qu'ils le sont ou pourquoi croyez-vous qu'ils ne le sont pas?
- Les besoins fondamentaux de ces jeunes sont-ils comblés dans ce scénario? S'ils ne le sont pas, qui en est responsable?

Égalité pour tous

Objectifs d'apprentissage :

- Les élèves seront amenés à...**
- prendre davantage conscience du fait qu'ils ont des droits et que tous les enfants possèdent les mêmes droits qu'eux;
 - reconnaître qu'ils ont la responsabilité de respecter les droits des autres;
 - se rendre compte que leur pays, tout comme la planète, est composé d'une multitude de personnes différentes, toutes égales en droits et en responsabilités;
 - comprendre qu'ils ont tous le droit d'exprimer leur point de vue et la responsabilité de respecter celui des autres.

Choisissez vos amis selon leur caractère et vos bas selon leur couleur. Choisir vos bas selon leur caractère est insensé et choisir vos amis selon leur couleur est impensable.

– Anonyme

Articles pertinents de la Convention

Article 2

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités ou les convictions de ta famille.

Article 13

Tu as le droit de penser et de t'exprimer ainsi que de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de ton choix.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substitués.

Article 15

Tu as le droit de te joindre à un groupe ou d'en former un.

Article 23

Tu as le droit de bénéficier de soins spéciaux et d'une formation favorisant le développement de ton autonomie tout comme ta pleine participation dans la société si tu as un handicap ainsi que de mener une vie pleine et décente.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substitués, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 30

Tu as le droit de jouir de ta propre culture, de pratiquer ta propre religion et d'employer ta propre langue.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Gérer ses émotions

Les élèves décrivent des situations où ils se sont mis en colère et essaient de trouver le plus d'idées possible sur les façons d'aborder ce genre de situations et de gérer leurs émotions négatives.

- apprendre à gérer leurs émotions négatives;
- se rendre compte que la colère peut parfois amener à ne pas respecter les droits des autres.

Mes rêves d'avenir

Les élèves écrivent ou dessinent un rêve d'avenir et le partagent avec leurs camarades.

- constater le caractère unique des aspirations de chacun de leurs camarades;
- se pencher sur le fait que toute personne a droit à ses rêves;
- défendre leurs propres valeurs quant aux objectifs qu'ils souhaitent atteindre.

Être moi

Les élèves composent un poème dans lequel ils expriment en quoi leur héritage contribue à faire d'eux des êtres spéciaux et uniques.

- tirer fierté de leur appartenance ethnique;
- apprendre à apprécier la diversité.

Célébration des cultures du monde

Les élèves découvrent d'autres cultures au moyen de présentations et de la célébration d'une fête ethnique, qu'ils organisent eux-mêmes après s'être bien documentés.

- découvrir les saveurs, la musique, l'artisanat, etc., d'autres cultures;
- observer les similitudes et les différences qui existent entre diverses cultures;
- prendre conscience que toutes les cultures sont égales en valeur tout comme en responsabilités.

Les couleurs qui m'habitent

Les élèves se penchent sur le fait que nous sommes tous les mêmes au fond et que la couleur de peau n'a absolument aucune importance.

- se rendre compte que nous sommes tous sur un pied d'égalité en ce qui a trait aux sentiments et aux émotions.

J'apprends à te connaître

Les élèves s'intéressent aux similitudes et aux différences qui existent entre les gens.

- apprendre à mieux connaître les personnes différentes d'eux.

Sens caché

Les élèves étudient un poème afin de décoder son sens caché ainsi que son message au sujet de l'égalité raciale et des droits.

- discuter des conséquences qu'entraîne la violation des droits fondamentaux d'une personne;
- réfléchir au fait que chaque personne est unique et à la nécessité de permettre à chacun de préserver ce qui fait de lui un être unique;
- comprendre l'importance d'apprendre à connaître les autres.

Bande dessinée des droits en conflit

Les élèves constatent que le droit à la liberté d'expression d'une personne peut entrer en conflit avec les droits de quelqu'un d'autre et créent une bande dessinée.

- se rendre compte de la nécessité d'imposer des limites à la liberté d'expression;
- discuter des répercussions des messages haineux en général;
- constater que les droits des uns peuvent se heurter aux droits des autres.

Gérer ses émotions

Description	Les élèves décrivent des situations où ils se sont mis en colère et essaient de trouver le plus d'idées possible sur les façons d'aborder ce genre de situations et de gérer leurs émotions négatives.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• apprendre à gérer leurs émotions négatives;• se rendre compte que la colère peut parfois amener à ne pas respecter les droits des autres.
Préparation	Prévoyez des fiches vierges ou des bouts de papier sur lesquels les élèves pourront écrire.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de décrire, de façon anonyme, une situation où ils se sont mis en colère sur une fiche vierge, puis de vous la remettre. Lisez ensuite les fiches à la classe – vous pourriez toutes les lire ou en choisir quelques-unes –, puis invitez les élèves à essayer de trouver le plus d'idées possible sur les façons dont on pourrait aborder les situations qui ont été exposées. Assurez-vous de prendre en note les suggestions des élèves et de discuter avec eux de la meilleure proposition à la fin de l'exercice. Faites comprendre aux jeunes pourquoi il faut avoir une haute estime de soi pour être capable de faire semblant de ne pas entendre une personne qui nous insulte ou de simplement s'en éloigner.</p> <p>Soulignez également aux élèves que la colère amène parfois à ne pas respecter les droits des autres, qu'il est important d'en être conscient et d'éviter de se laisser emporter par la colère.</p>

Mes rêves d'avenir

Description	Les élèves partagent leurs rêves d'avenir avec leurs camarades.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• constater le caractère unique des aspirations de différentes personnes;• défendre leurs propres valeurs quant aux objectifs qu'ils souhaitent atteindre.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Invitez les élèves à se recueillir quelques instants pour penser à un rêve d'avenir qu'ils caressent ou à une chose fantastique qu'ils voient se réaliser dans leur avenir. Demandez-leur ensuite de faire un dessin pour illustrer le rêve qu'ils ont choisi, ou encore de le décrire en quelques lignes, puis de le partager avec la classe s'ils le désirent. Cette activité vise à faire prendre conscience aux élèves que toute personne a droit à ses aspirations et à ses rêves, qui doivent être respectés et encouragés, car ils font eux aussi partie intégrante de ce qui fait de chaque personne un être unique.</p> <p>Amenez les élèves à identifier les obstacles auxquels peuvent se heurter les gens dans la poursuite de leurs objectifs ou de leurs rêves (maladie, handicaps, discrimination, etc.). Insistez également sur le fait que toute personne a le droit de se réaliser pleinement, et ce, peu importe la nature de ses aspirations.</p>

Être moi

Description	Les élèves composent un poème sur le thème « De fierté et d'héritage ».
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• tirer fierté de leur héritage;• faire preuve de respect et de considération envers l'héritage des autres.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	Demandez aux élèves de rédiger et d'illustrer un poème dans lequel ils devront se définir par rapport à l'héritage qui leur a été transmis. Invitez-les ensuite à lire leur poème à haute voix, puis à comparer et à mettre en parallèle les aspects de leur héritage qu'ils ont privilégiés. En guise de conclusion, lisez les poèmes qui figurent ci-dessous aux élèves, puis demandez-leur de parler de ce qu'ils révèlent au sujet de leurs auteurs et de souligner en quoi ils sont comparables aux leurs.

Sans titre

Au creux de ma main gauche
Des jeux d'enfants et leurs cœurs
Battant
parfois au rythme de la peur
Éclats de rire et
larmes qui sèchent en l'espace d'un instant
au cœur de ma guitare indienne
Le rire des enfants du monde
C'est pour eux que je chante.
– Peter, huitième année

Être Micmac

Quand j'étais bébé je ne savais pas que j'étais un Micmac
À quatre ans j'ai entendu grand-père parler la langue micmac
Et j'ai su que j'étais un Micmac
À notre école nous apprenons à lire et à écrire la langue micmac
Aujourd'hui je comprends à quel point c'est exceptionnel d'être un Micmac.
Quand je serai grand j'enseignerai la langue micmac à mes enfants
Et ils sauront au plus profond d'eux-mêmes qu'ils sont Micmac.
– Ricci, huitième année

La journée des Cultures du monde

Description	Les élèves découvrent d'autres cultures au moyen de présentations et de la célébration d'une fête ethnique, qu'ils organisent eux-mêmes après s'être bien documentés.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• découvrir les saveurs, la musique, l'artisanat, etc., d'autres cultures;• observer les similitudes et les différences qui existent entre diverses cultures;• prendre conscience que tous les enfants sont les mêmes au fond et qu'ils ont les mêmes besoins fondamentaux, les mêmes droits et les mêmes responsabilités.
Préparation	Les élèves devront planifier l'événement longtemps d'avance.
Déroulement	<p>Une journée des Cultures du monde sera célébrée.</p> <p>Demandez aux élèves de former des équipes, puis invitez chacune d'entre elles à choisir une fête traditionnelle d'un pays en particulier – le Nouvel an chinois, par exemple –, au sujet de laquelle elles devront se documenter en vue de la célébrer en classe. Les élèves auront toute liberté pour organiser leur présentation sur la culture qu'ils ont choisie : ils peuvent inviter des conférenciers, projeter des films culturels, faire jouer de la musique folklorique, proposer des mets typiques, etc. Au lieu de réaliser l'activité en petites équipes, tous les élèves de la classe pourraient choisir une fête et travailler ensemble pour l'organiser.</p>

Les couleurs qui m'habitent

Description	Les élèves réfléchissent au fait que la couleur de peau n'a pas d'importance en composant et en illustrant un poème.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• se pencher sur l'absence de relation entre la couleur et la façon de se comporter;• découvrir la palette de couleurs différentes qui les habitent.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	Lisez aux élèves les poèmes qui figurent ci-après, puis invitez-les à s'en inspirer pour en composer un. Si vous avez accès à de l'équipement informatique, les jeunes pourraient écrire leurs poèmes à l'ordinateur et les illustrer à l'aide d'éléments graphiques. Amenez la classe à réfléchir à l'absence de relation entre la couleur et la façon de se comporter, à comprendre que la couleur ne peut révéler que des états d'âme.

Aujourd'hui je suis de couleur jaune doré
Parce que je me sens généreux. Et je veux
être là pour ma famille et mes amis.
Et une autre partie de moi se sent bleue, d'un
bleu profond parce que je me sens seul et triste
et confus d'une façon que je ne saurais expliquer.
Il y a des semaines ou des jours où je me sens rouge vif
rempli d'énergie, excité et joyeux
un trop-plein d'excitation qui me donne juste envie de crier.
D'autres jours je me sens vert.
Une écrasante sensation qui me porte à pleurer
laissez-moi seul et ôtez-vous de mon chemin.
Et il y a des mois où je me sens noir
je dois m'éloigner des choses et
m'en libérer et aller dans un ailleurs
pour voir ces choses se replacer.

– Kirky, huitième année

Il y a des jours où je suis
d'un rouge brûlant
de colère et
de frustration.
Et il y a des jours où je suis
d'un bleu tendre
empli
d'une sensation de calme.
– Sasha, huitième année

Une partie de moi est un éléphant gris
paresseux, fatigué, grincheux, indifférent, timide, somnolent
inutile et usé jusqu'à la corde!... un éléphant gris fini!
Mais à d'autres moments, je suis d'un orange vibrant
remplie de vie et d'énergie, volubile
indomptable, rapide comme le guépard
et fin prête à prendre le monde d'assaut!
Alors prenez garde à vous tout le monde, car aujourd'hui je suis
d'un orange éclatant.

– Anne, huitième année

J'apprends à te connaître

Description	Les élèves ont l'occasion de poser à leurs camarades des questions habituellement considérées comme impolies.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• respecter les différences des autres et la diversité;• apprendre à mieux connaître leurs camarades;• poser des questions en tenant compte de leur responsabilité de respecter les droits des autres.
Préparation	Prévoyez de petites fiches vierges pour y écrire les questions ainsi qu'une boîte pour les déposer.
Déroulement	<p>Cette activité très délicate – il conviendrait de rappeler aux élèves leur responsabilité de respecter les droits des autres pendant la discussion – pourrait se révéler particulièrement profitable. Des recherches indiquent en effet que les préjugés qu'entretiennent les enfants reposent souvent sur une méconnaissance de l'autre et que les jeunes qui se voient donner l'occasion de poser des questions et qui reçoivent des réponses sincères parviennent à se défaire de certains de leurs préjugés.</p> <p>Expliquez aux élèves qu'ils sont autorisés à poser toutes les questions qu'ils désirent sur les différences des autres (physiques, intellectuelles, ethniques, etc.). Demandez-leur d'écrire leurs questions sur des fiches vierges, puis de les placer dans la boîte prévue à cet effet. Il est important que les jeunes vous remettent leurs questions à l'avance afin que vous puissiez éliminer celles qui sont susceptibles d'offenser certains élèves. La nature des questions et la composition de votre classe pourraient vous amener soit à répondre vous-même aux questions soit à inviter des élèves à le faire.</p> <p>Les questions qui figurent ici ont réellement été posées par des enfants, et ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres. 1) Des jeunes afro-américains ont voulu savoir si les enfants de race blanche avaient besoin de se peigner tous les jours puisque « leurs cheveux semblent ne jamais se déplacer et que leur aspect est identique d'un jour à l'autre ». 2) Des jeunes de race blanche ont voulu savoir si les enfants afro-américains avaient besoin de prendre leur bain tous les jours même si la saleté ne paraissait pas sur leur peau. Quand les jeunes obtiennent des réponses sincères à leurs questions, ils apprennent à reconnaître les similitudes qui existent entre eux et les autres, en dépit de différences superficielles.</p>

Sens caché

Description	Les élèves étudient un poème afin de décoder son sens caché ainsi que son message au sujet de l'égalité raciale et des droits.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• discuter des conséquences qu'entraîne la violation des droits fondamentaux d'une personne;• réfléchir au fait que chaque personne est unique et à la nécessité de permettre à chacun de préserver ce qui fait de lui un être unique;• comprendre l'importance d'apprendre à connaître les autres.
Préparation	Prévoyez une photocopie du poème pour chacun des élèves.
Déroulement	<p>Lisez aux élèves le poème <i>J'ai perdu ma langue (I Lost My Talk)</i>, qui figure à la page suivante, puis discutez avec eux des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• À votre avis, quel est le sujet de ce poème?• Selon vous, quels droits sont mis en cause dans ce poème?• Quelles peuvent être les conséquences de la violation de ces droits pour la personne qui en est victime?• Quel est, d'après vous, le message que l'auteur du poème essaie de faire passer?• Quels sont quelques-uns des avantages d'apprendre à connaître les autres et leurs cultures? <p>Demandez aux élèves s'ils connaissent d'autres poèmes, ou des chansons, qui ont pour thème le racisme et l'égalité des droits. En guise de travail à la maison, vous pourriez les inviter à composer ou à trouver un poème, ou une chanson, qui aborde les thèmes du racisme, de l'égalité, des droits, etc., en vue de le présenter à leurs camarades.</p>

J'ai perdu ma langue
par Rita Joe

J'ai perdu ma langue
La langue que vous m'avez volée
Quand j'étais une petite fille
À l'école de Shubenacadie

Vous me l'avez arrachée :
Je parle comme vous
Je pense comme vous
Je crée comme vous
La confuse ballade du monde qui est le mien

J'ai deux façons de parler
Avec les deux je vous dis :
La vôtre est plus puissante

Doucement donc, je vous tends la main et vous demande :
Laissez-moi retrouver ma langue
Pour que je puisse vous montrer qui je suis

Bande dessinée des droits en conflit

Description	Les élèves se penchent sur le fait que les droits des uns peuvent se heurter aux droits des autres et créent une bande dessinée.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• voir comment le droit à la liberté d'expression d'une personne peut entrer en conflit avec le droit de quelqu'un d'autre d'être traité avec dignité et respect;• discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.
Préparation	Prévoyez pour chaque équipe de quatre élèves une bande dessinée vierge – que vous aurez reproduite sur une feuille de papier de grande dimension – et une photocopie des dialogues du début de la bande dessinée, qui figurent à la page suivante.
Déroulement	<p>Expliquez à la classe qu'il arrive que les droits d'une personne se heurtent aux droits de quelqu'un d'autre : par exemple, un élève peut considérer qu'il exerce son droit à la liberté d'expression quand il fait des commentaires racistes au sujet d'un autre élève. Or, une telle conduite crée une situation conflictuelle avec cet autre élève, qui a le droit d'être protégé contre la discrimination.</p> <p>Demandez aux jeunes de former des équipes de quatre, puis remettez à chacune d'entre elles une bande dessinée vierge ainsi que les dialogues destinés à apparaître dans les premières cases, dialogues qu'elles seront libres d'adapter à leur guise. Allouez-leur quelques minutes pour étudier la situation. Les équipes travailleront ensuite ensemble pour compléter les dialogues de façon à traduire la solution qu'ils estiment la meilleure, puis illustreront la bande dessinée. Les bandes dessinées terminées seront exposées aux quatre coins de la classe, et les élèves disposeront du temps nécessaire pour les regarder une à une.</p> <p>En guise de conclusion, amenez les jeunes à discuter des différents dénouements qui ont été proposés et de la nécessité de restreindre la liberté d'expression des personnes qui répandent des messages haineux, surtout s'ils encouragent la discrimination.</p>

Bande dessinée des droits en conflit

Mise en situation

Au beau milieu de l'après-midi, Caroline aperçoit Frédéric, qui se dirige vers la sortie de l'école. Il porte un chandail sur lequel on peut lire « Mort aux policiers! ».

Dialogues

Caroline : Hé! Frédéric, où vas-tu comme ça? Tu vas manquer ton cours...

Frédéric : La directrice m'a renvoyé à la maison.

Caroline : Mais pourquoi?

Frédéric : Elle m'a dit que mon chandail était « inapproprié ».

Caroline : Ouais... Disons que c'est pas mal con ce qui est écrit sur ton chandail. Avoue que tu l'as un peu cherché, non? Ça me semble assez juste comme décision.

Frédéric : Quoi!? Tu trouves ça JUSTE, Caroline? Peux-tu m'expliquer alors pourquoi on ne te reproche rien à TOI, mademoiselle nez percé à la veste de cuir!

Caroline : Pardon?!

Scénarios

Scénario n° 1

Dans la classe de Philippe, il y a un garçon que tout le monde appelle « Carotte ». On le surnomme ainsi parce qu'il a les cheveux d'un roux orangé. Il se prénomme Michel en réalité, mais personne ne l'appelle par son vrai nom, à l'exception des professeurs. Aux yeux de tous, il est « Carotte ». Bien que cela ne dérangeait pas Michel au début, les sarcasmes et les moqueries dont il fait constamment l'objet ont fini par le démoraliser. Il redoute maintenant de prendre l'autobus pour se rendre à l'école et il ne mange jamais à la cafétéria, contrairement à la plupart des autres élèves. Le simple fait de marcher dans les corridors entre deux cours représente pour lui un défi.

Hier à l'heure du lunch, Philippe et ses amis jouaient une partie de baseball quand ils ont vu le garçon aux cheveux orange qui flânait aux alentours. Perú, lanceur de la partie et ami de Philippe, a alors crié : « Hé! "Carotte", attrape la balle! » et a lancé la balle à Michel, qui ne l'attendait pas. La balle l'a frappé dans le bas du dos, et la force de l'impact l'a projeté au sol. Michel est demeuré étendu un moment, puis s'est relevé lentement et s'est éloigné. Tous les copains de Philippe ont réagi comme s'il s'agissait de la chose la plus drôle qu'ils n'aient jamais vue. Philippe, en revanche, était en colère : « Mais quand allez-vous finir par le laisser tranquille! », leur a-t-il dit. Ses amis s'en sont alors pris à lui : ils l'ont traité de tous les noms et ont prétendu que « Carotte » était son petit ami. Le reste de la journée, c'est Philippe qui a été la cible des moqueries de ses copains. Après l'école, Philippe a aperçu Michel en train d'attendre son autobus, et sa colère a explosé : il a foncé sur le garçon aux cheveux orange, par derrière, et l'a jeté par terre, sous les encouragements de ses amis.

Questions de discussion :

- Mettez-vous dans la peau de Michel et énumérez les émotions qu'il peut éprouver quand il se trouve à l'école.
- Si vous avez déjà été la cible de moqueries, pourriez-vous partager votre expérience avec la classe et expliquer ce que vous avez ressenti.
- Selon vous, pourquoi Philippe a-t-il attaqué Michel?
- Comment pensez-vous que Philippe se sentira en pensant à ce qu'il a fait?
- Qu'aurait pu faire Philippe quand ses amis se moquaient de lui?
- Croyez-vous que Philippe va continuer à rire de Michel et à l'intimider?
- À votre avis, Philippe a-t-il une haute ou une faible estime de lui-même? Qu'en est-il de Michel?
- Selon vous, qu'est-ce qui explique l'image que Philippe et Michel ont d'eux-mêmes?
- Quelles sont les choses que vous recherchez chez un ami? (Les élèves devraient en dresser une liste commune – après en avoir discuté avec l'ensemble de leurs camarades, ou encore en petites équipes – afin de découvrir, notamment, s'il y a quelque chose dans l'aspect physique des gens qui peut contribuer à faire d'eux de bons amis. La question mérite d'être approfondie.).

Scénario n° 2

Les parents de Carl surprennent leur fils en train de lire de l'information sur la sexualité et la contraception dans Internet. Le site présente des schémas anatomiques, des renseignements sur la façon d'utiliser un condom, etc. Les parents de Carl sont furieux, car ils ne veulent pas que leur fils en apprenne sur ce sujet maintenant. Pour se défendre, Carl explique à ses parents qu'il avait appris et entendu des choses à ce propos à l'école, à la télévision et chez des amis et qu'il voulait en savoir davantage.

La mère de Natacha surprend sa fille en train de regarder, dans un site Web, des photographies explicites d'hommes et de femmes se livrant à tous les actes sexuels imaginables. La mère de Natacha est dans une colère noire. Natacha lui dit qu'elle a eu un cours d'éducation sexuelle à l'école le jour même et qu'elle avait envie d'en apprendre davantage. Elle explique à sa mère qu'elle s'est branchée à Internet, qu'elle a tapé « éducation sexuelle » dans un moteur de recherche, et que ce sont des sites du genre qui sont apparus à l'écran.

Questions de discussion :

- Y a-t-il une situation plus grave que l'autre? Pourriez-vous expliquer pourquoi?
- Où ces deux élèves auraient-ils pu obtenir l'information qu'ils recherchaient?
- Devrait-on permettre aux enfants d'avoir accès au genre d'information que Carl lisait? Et qu'avez-vous à dire sur ce que Natacha a vu?
- Dans quelle mesure les enfants devraient-ils bénéficier de la liberté d'accès à l'information?
- Qui devrait réglementer ce genre de choses?

Études de cas

Étude de cas n° 1

Sabrina S., jeune fille de 15 ans qui affirme être une sorcière, est suspendue par son école. Une élève avait prétendu qu'elle lui avait jeté un sort. Le directeur explique que c'est une « menace verbale » qui est à l'origine de l'expulsion de Sabrina et non pas son adhésion à la religion wicca.

Questions de discussion :

- Y a-t-il des droits de Sabrina qui ne sont pas respectés dans ce scénario? Si oui, lesquels?
- Est-il juste de discriminer les élèves sur la base de leurs croyances religieuses?
- En quelles occasions est-il justifié de dénier le droit à la liberté de manifester sa religion?
- Aurait-on dû expulser Sabrina?

Étude de cas n° 2

Jennifer a 14 ans et elle est atteinte de paralysie cérébrale. Elle étudie dans une classe ordinaire avec d'autres jeunes de son âge, mais les administrateurs de l'école estiment qu'il serait à son avantage d'être transférée dans une classe séparée réservée aux élèves ayant des besoins spéciaux. Jennifer et ses parents préféreraient qu'elle demeure dans la classe ordinaire.

Questions de discussion :

- Quels droits de Jennifer ne sont pas respectés par les administrateurs de l'école?
- Comment Jennifer doit-elle se sentir?
- Que peuvent faire ses amis?
- À votre avis, comment Jennifer et les autres enfants souffrant d'un handicap peuvent-ils obtenir la meilleure éducation possible?

Étude de cas n° 3

Ram, jeune sikh de 14 ans, étudie dans une école située à Surrey, en Colombie-Britannique. En raison des croyances religieuses de sa famille, il doit porter un turban. Cependant, le code vestimentaire de son école interdit aux élèves de porter un chapeau ou de se couvrir la tête, de quelque façon que ce soit. L'école fait valoir qu'il est indispensable de préserver les normes et les traditions de l'institution. Ram est en colère.

Questions de discussion :

- L'école viole-t-elle les droits de Ram? Pourquoi pensez-vous qu'elle commet une violation de ses droits ou pourquoi croyez-vous que ce n'est pas le cas?
- Est-il acceptable que l'école impose un tel règlement?
- Si l'école permettait à Ram de porter son turban, devrait-elle alors autoriser les autres élèves à porter leurs casquettes de baseball?

Activité parallèle :

Les élèves pourraient se documenter sur les politiques d'intégration de leur arrondissement scolaire et vérifier si elles sont en conformité avec la Convention. Vous pourriez ensuite leur demander d'écrire une lettre au directeur de votre école, soit pour le féliciter de l'excellence de ses politiques soit pour lui expliquer en quoi elles devraient être modifiées. Invitez les élèves à fonder leur argumentation sur le texte de la Convention.

Bien des gens, y compris les élèves, ont peine à imaginer les difficultés particulières auxquelles doivent faire face quotidiennement les personnes souffrant d'un handicap. Il est important d'être conscient de ces difficultés afin de devenir plus tolérant et d'être davantage porté à aider les personnes souffrant d'un handicap qui sont aux prises avec un problème. C'est pourquoi il pourrait être profitable de proposer aux jeunes de faire un jeu de rôles et de devenir, l'espace d'une journée scolaire, une personne souffrant d'un handicap. Des élèves joueraient le rôle d'une personne en chaise roulante, d'une personne ayant une déficience visuelle, etc.; d'autres élèves pourraient leur être jumelés et les suivre pendant toute la journée en leur servant de guide ou d'« aidant ». Assurez-vous que les élèves prennent en note les difficultés auxquelles ils se sont heurtés dans l'école.

Questions de discussion :

- À quelles difficultés avez-vous dû faire face?
- Comment avez-vous affronté ces difficultés?
- Auriez-vous été capables de faire face à la situation si personne n'avait été là pour vous aider?
- Votre école respecte-t-elle tous les droits des personnes ayant un handicap?
- Certains élèves ont-ils violé les droits qui vous sont reconnus comme personne ayant un handicap?
- À votre avis, que pourrait faire votre école afin de devenir plus accueillante pour les personnes souffrant d'un handicap?

L'alcool et la drogue

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à...

- discuter des différentes façons de dire « non » à l'alcool et à la drogue et de résister à la pression du groupe;
- prendre conscience qu'ils ont le droit d'être protégés contre l'alcoolisme et la toxicomanie;
- voir plus clairement les effets de la consommation et de l'abus d'alcool et de drogue;
- prendre conscience que des responsabilités incombent aux personnes qui consomment de l'alcool ou de la drogue.

Il ne t'est jamais donné un désir sans que te soit donné le pouvoir de le rendre réalité. Tu peux être obligé néanmoins de peiner pour cela.

– Richard Bach

Articles pertinents de la Convention

Article 3

Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de tes intérêts en premier lieu. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les institutions respectent les normes établies afin tu reçoives toujours la protection et les soins nécessaires à ton bien-être.

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substituts.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 25

Tu as le droit de bénéficier d'un examen périodique de ton placement si tu as été placé par l'État pour recevoir une protection, des soins ou un traitement.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre la consommation et la vente de drogue.

Article 39

Tu as le droit de recevoir des soins appropriés pour faciliter ta réadaptation si tu as été victime d'abandon ou de négligence, de torture, d'exploitation, ou d'un conflit armé.

Article 40

Tu as le droit d'être traité avec dignité et d'être informé rapidement des accusations portées contre toi si tu es accusé d'avoir enfreint la loi; tu as aussi le droit de bénéficier d'une assistance juridique et d'être présumé innocent jusqu'à ce que ta culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable, tenu dans les plus brefs délais.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Félix le Cool

Les élèves font un jeu de rôles sur le thème de la pression du groupe en ce qui a trait à l'usage de la cigarette et examinent brièvement la relation entre estime de soi et dépendance.

- donner leur point de vue sur la cigarette;
- prendre plus clairement conscience de leur droit de dire « non » à la cigarette;
- examiner quelques mythes au sujet de la cigarette ainsi que certains faux arguments invoqués pour justifier sa consommation.

La promotion de l'alcool

Les élèves recueillent des exemples de publicité sur l'alcool et se penchent sur l'image qu'elles véhiculent ainsi que sur les raisons qui motivent les gens à boire et sur les effets de la consommation d'alcool.

- prendre conscience de l'image mensongère que véhicule la publicité sur l'alcool;
- réfléchir aux effets de la consommation d'alcool;
- discuter des responsabilités qui incombent aux personnes qui consomment de l'alcool.

Je dis « non » à la drogue

Les élèves étudient les différents types de drogues, discutent des raisons de dire « non » à la drogue et créent des emballages de cigarettes et des étiquettes de boissons alcoolisées comprenant des mises en garde contre les violations des droits.

- se rendre compte que l'alcool et le tabac sont aussi de vraies drogues;
- se pencher sur les problèmes suscités par la consommation de drogues illicites;
- réfléchir aux façons d'exercer leur droit de dire « non » à la drogue.

Félix le Cool

Description	Les élèves font un jeu de rôles sur le thème de la pression du groupe en ce qui a trait à l'usage de la cigarette et examinent brièvement la relation entre estime de soi et dépendance.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• donner leur point de vue sur la cigarette;• prendre plus clairement conscience du droit de toute personne de dire « non » à la cigarette;• examiner quelques mythes au sujet de la cigarette ainsi que certains faux arguments invoqués pour justifier sa consommation.
Préparation	Préparez plusieurs photocopies du scénario qui figure ci-après; les élèves en auront besoin pour le jeu de rôles.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de se placer en équipe de deux et de faire un jeu de rôles à partir du scénario qui figure ci-après; invitez une des équipes à se porter volontaire pour jouer la scène devant la classe. Discutez ensuite avec les élèves des questions présentées à la fin de l'histoire.</p> <p>Félix : Hé! David, quoi de neuf? David : Pas grand-chose, vraiment. Je fais juste me promener dans le coin. Bon Dieu! je ne savais pas que tu fumais, Félix. Félix : Ouais, mon grand frère me passait souvent des cigarettes qu'il avait piquées. Maintenant, c'est le frère de Julio qui les achète pour nous. Tu en veux une? David : Non, merci. Félix : Tu devrais essayer. David : Non, je ne pense pas. Félix : Juste une. David : Non. Félix : Prends juste une bouffée. C'est vraiment relaxant. David : Je suis assez relax comme ça, merci. Félix : Ça ne paraît pas, en tout cas. David : Ça, c'est parce que tu n'arrêtes pas de m'écœurer. Félix : Comment vas-tu pouvoir savoir si tu n'essayes pas? Je te jure, c'est vraiment relaxant. Sois cool. Ça finit bien une journée d'école. David : Je vais te croire sur parole. Félix : C'est quoi l'affaire, t'as peur? Ce n'est pas une cigarette qui va te donner le cancer, tu sais. Si tu en fumes quelques-unes par jour, tu n'auras pas de problèmes. En fait, j'ai déjà entendu dire que si tu fumes depuis des années et que tu décides d'arrêter, tes poumons seront comme neufs au bout de cinq ans. David : C'est sûr. Félix : Et ce n'est pas comme si on pouvait devenir dépendant de la cigarette. J'en prends juste une couple par jour, peut-être cinq au grand maximum. Je peux arrêter quand je veux. David : Bon, arrête donc d'abord. Félix : Ça ne me tente pas. Fumer, ça me relaxe. Tiens, essayes-en une. David : Enlève-moi ça de la face! Félix : C'est quoi ton problème? T'es quoi, toi? Un bizarroïde?</p>

David : Et pis quoi encore? Ça, c'est brillant : je suis bizarre parce que je ne fume pas.

Félix : Ouais, t'es bizarre pis t'es poule mouillée!

David : Sais-tu, tu ferais peut-être bien de prendre une autre bouffée... pour te calmer un peu.

Félix aspire, profondément, une autre bouffée, expire un nuage de fumée en toussant, se racle la gorge pour finir par expulser un crachat de salive tacheté de petits points noirs. Il bougonne un peu, puis s'en va. David rentre à la maison le sourire aux lèvres.

Questions de discussion :

- Pourriez-vous expliquer brièvement la situation?
- Félix a-t-il une haute ou une faible estime de lui-même? Qu'en est-il de David? Relevez des exemples dans le scénario pour appuyer vos réponses.
- À votre avis, qui est plus susceptible de devenir dépendant d'une substance : une personne qui a une haute ou une faible estime d'elle-même? Pourquoi?
- Pourquoi Félix fume-t-il?
- Selon vous, pourquoi Félix incite-t-il David à fumer?
- Quels droits de David ne sont pas respectés par Félix?
- On ne mentionne pas dans l'histoire pourquoi David ne fume pas, qu'en pensez-vous?
- Félix recourt à des mythes et à de faux arguments pour justifier le fait qu'il fume. Pourriez-vous les identifier? En connaissez-vous d'autres?
- Croyez-vous que vous auriez eu le courage de tenir tête à Félix comme l'a fait David? Si vous pensez que non, comment pourriez-vous trouver le courage d'exercer votre droit de vivre dans un environnement sain (sans fumée)?

Activité parallèle :

Vous pourriez demander aux élèves d'écrire leur propre scénario sur le thème de la pression des camarades en ce qui a trait à l'usage de la cigarette, de l'alcool ou de la drogue, puis d'en faire un jeu de rôles.

La promotion de l'alcool

Description	Les élèves recueillent des exemples de publicité sur l'alcool et se penchent sur l'image qu'elles véhiculent ainsi que sur les raisons qui motivent les gens à boire et sur les effets de la consommation d'alcool.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience de l'image mensongère que véhicule la publicité sur l'alcool;• réfléchir aux effets de la consommation d'alcool;• discuter des responsabilités qui incombent aux personnes qui consomment de l'alcool.
Préparation	En guise de travail à la maison, demandez aux élèves de recueillir des exemples de publicité sur l'alcool dans des magazines.
Déroulement	<p>Invitez les élèves à discuter des questions qui figurent ci-dessous, d'abord en petits groupes, puis avec l'ensemble de leurs camarades.</p> <ul style="list-style-type: none">• Quel est l'âge légal minimal pour la consommation d'alcool dans notre province?• Quelles sont quelques-unes des raisons qui motivent les gens à boire?• Quelles sont quelques-unes des raisons qui motivent les gens à ne pas boire?• À votre avis, dans quelle mesure la pression du groupe, les pratiques sociales et les antécédents familiaux exercent-ils une influence en ce qui a trait à la consommation d'alcool?• Quels droits et quelles responsabilités les gens qui consomment de l'alcool doivent-ils garder à l'esprit? <p>Examinez ensuite avec les élèves les publicités sur l'alcool qu'ils ont apportées.</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle image est véhiculée par les publicités sur l'alcool que vous avez trouvées dans des magazines et par celles que vous voyez à la télévision et sur les panneaux-réclames?• Selon vous, cette image est-elle juste ou mensongère? Pourquoi?• À votre avis, les personnes qui font la promotion de l'alcool violent-ils les droits de l'enfant? <p>En guise de conclusion, invitez les élèves à concevoir une publicité sur l'alcool qui véhicule une image qu'ils estiment plus près de la réalité et qui contiendra une mise en garde contre les violations des droits.</p>

Je dis « non » à la drogue

Description	Les élèves étudient les différents types de drogues et discutent des raisons de dire « non » à la drogue.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• se rendre compte que l'alcool et le tabac sont aussi de vraies drogues;• se pencher sur les problèmes suscités par la consommation de drogues illicites;• réfléchir aux façons d'exercer leur droit de dire « non » à la drogue.
Préparation	Prévoyez une variété de matériel d'artiste.
Déroulement	<p>Amorcez une discussion sur la drogue en demandant aux élèves de définir ce qu'est une drogue (substance chimique dont la prise entraîne des modifications de l'organisme). Passez ensuite en revue les différents types de drogues : médicaments vendus sans ordonnance ou remèdes en vente libre, médicaments de prescription, drogues invisibles (drogues dissimulées dans d'autres substances, comme l'alcool dans le vin, la caféine dans le café, la nicotine dans le tabac, voire les vapeurs qui se dégagent de la cire pour meubles) et les drogues illicites, puis demandez aux élèves de trouver le plus d'exemples possible pour illustrer chacune de ces catégories. Insistez fortement sur le fait que l'alcool et le tabac sont considérés comme des drogues.</p> <p>Invitez ensuite les élèves à discuter en petits groupes des raisons qui amènent les gens à prendre des drogues illicites (pression des camarades, curiosité, déprime) ainsi que des raisons de ne pas en consommer (peur de nuire à sa santé ou de devenir dépendant, valeurs personnelles incompatibles avec la consommation de drogues illicites, etc.).</p> <p>Questions de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none">• En quoi une personne peut-elle violer ses propres droits en prenant de la drogue?• De quelle façon les parents qui consomment de la drogue peuvent-ils violer les droits de leurs enfants? <p>Demandez alors aux élèves de créer de nouveaux modèles d'emballage de cigarettes et d'étiquettes de boissons alcoolisées, sur lesquels figureront des mises en garde contre les violations des droits. Si vous avez accès à de l'équipement informatique, vous pourriez inviter les jeunes à les concevoir par ordinateur puis à les imprimer.</p>

Scénarios

Scénario n° 1

Jade est en huitième année. Comme sa famille a peu d'argent, elle n'est pas en mesure de lui acheter des vêtements dernier cri. Depuis quelques semaines, une revendeuse de drogue du quartier, Candice, essaie de convaincre Jade de vendre pour elle de la drogue aux jeunes de son école. Candice a dit à Jade qu'elle se ferait beaucoup d'argent si elle acceptait, ce qui lui permettrait de se procurer toutes les choses qu'elle désire au plus haut point, comme des vêtements à la dernière mode, ou encore d'aider sa famille financièrement. L'idée de vendre de la drogue ne plaît pas vraiment à Jade, mais elle n'en peut plus d'être taquinée et voudrait tellement « faire partie de la gang » qu'elle commence à y penser sérieusement.

Questions de discussion :

- De nombreux droits ne sont pas respectés dans ce scénario. Pouvez-vous les relever et les classer? Y a-t-il moyen de les placer par ordre d'importance?

Scénario n° 2

Miguel a changé d'école dernièrement. Comme il est un peu timide, il lui est difficile de se faire de nouveaux amis. Un certain vendredi soir, il est invité à une fête privée où se sont donné rendez-vous tous les élèves les plus populaires de l'école. Miguel se rend à la fête; il est aux anges. Il parle avec des membres de ce groupe « sélect » depuis un court moment quand plusieurs d'entre eux s'allument une cigarette et lui en offrent une. Miguel n'a jamais fumé et n'a pas vraiment envie de commencer, mais il ne sait pas très bien quelle conduite adopter.

Questions de discussion :

- Pouvez-vous parler de quelques-unes des émotions que peut ressentir Miguel?
- Avez-vous déjà vécu le même genre de pression de la part de vos camarades?
- Réfléchissez à ce que Miguel pourrait faire pour gérer cette situation?

Scénario n° 3

Un soir, en revenant chez elle après une journée de gardiennage, Alice aperçoit une de ses camarades de classe, Jeanne, qui marche au beau milieu de la rue en criant : « Ici, ici la poule, poule, poule mouillée! » Alarmée, Alice oblige Jeanne à rentrer avec elle à la maison. Dans la chambre d'Alice, les deux jeunes filles commencent à parler. Alice s'inquiète pour son amie, car elle dit des choses étranges et semble se croire invincible. Jeanne lui parle de ses immenses pouvoirs et lui dit qu'elle est convaincue de pouvoir voler. Alice soupçonne son amie d'être sous l'effet du LSD ou d'un autre hallucinogène. Le lendemain, elle oblige Jeanne à parler : la jeune fille finit par admettre qu'elle prend du LSD, mais elle supplie Alice de ne rien dire à personne, en lui expliquant que ses parents la tueraient s'ils venaient à l'apprendre.

Questions de discussion :

- Comment Alice pourrait-elle protéger les droits de son amie?
- Quels droits de Jeanne devraient avoir priorité dans cette situation : son droit à la vie privée et son droit au libre choix ou son droit à la santé et son droit d'être protégée contre toute substance nocive?
- Selon vous, quelle serait la meilleure chose à faire pour Alice?

Études de cas

Étude de cas n° 1

Marc s’amuse bien à une réunion familiale. Cela fait des heures qu’il boit de l’alcool, mais il est convaincu qu’il n’en a pas trop pris et qu’il est en état de prendre le volant. En revenant à la maison, il frappe accidentellement une petite fille de 12 ans et la tue sur le coup. Marc est arrêté, et l’alcootest indique que son taux d’alcool est de loin supérieur à la limite permise. Il a de sérieux ennuis.

Questions de discussion :

- De quelle façon pourriez-vous utiliser la Convention pour convaincre vos amis que l’alcool au volant constitue une violation des droits?
- Comment pensez-vous que Marc se sent?
- À votre avis, qu’est-ce qui le fait se sentir le plus mal (d’avoir tué la petite fille, d’avoir des démêlés avec la justice, d’avoir déçu sa famille, etc.)?
- Selon vous, est-il possible qu’une personne puisse conduire en toute sécurité même si elle a consommé de l’alcool?
- Si une personne que vous connaissez a l’intention de prendre le volant après avoir ingéré une quantité importante d’alcool, que pouvez-vous faire? Tenteriez-vous de l’en empêcher ou vous diriez-vous plutôt que ce n’est pas votre problème?

Étude de cas n° 2

À Dresden, en Allemagne, trois femmes en minijupe offrent aux passants des paquets de cigarettes Lucky Strike et des circulaires sur lesquelles figure le slogan *Vous venez de mettre la main sur une parcelle d’Amérique*. « Les adolescents reçoivent souvent des cigarettes lors d’événements promotionnels de ce genre. », rapporte un médecin de l’endroit. À Buenos Aires, une jeep arborant le logo de Camel est stationnée devant une école secondaire; à l’heure du lunch, une femme distribue gratuitement des cigarettes à des jeunes de 15 ou 16 ans. Dans une salle de jeux électroniques à Taipei, des cigarettes américaines gratuites sont déposées au-dessus des appareils de jeux vidéo. À une soirée disco à laquelle participent des élèves du secondaire, on trouve des paquets gratuits de Salem sur toutes les tables. Les cas qui précèdent sont véridiques. Après avoir constaté que leurs ventes étaient à la baisse en Amérique, les fabricants de cigarettes ont cherché à se tailler de nouveaux marchés dans des pays étrangers et ont choisi de cibler essentiellement les adolescents. Cette stratégie est efficace : dans certaines villes d’Amérique latine, pas moins de 50 % des adolescents fument. Selon l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), le tabac sera responsable de la mort prématurée de quelque 200 millions d’enfants et d’adolescents dans le monde.

Questions de discussion :

- Pourquoi croyez-vous que de telles stratégies publicitaires sont si efficaces à l’étranger?
- Que pensez-vous des techniques publicitaires qui sont utilisées pour promouvoir la cigarette dans les cas qui précèdent? Devrait-on les interdire?
- Comment la Convention peut-elle être utilisée pour soutenir une argumentation contre le recours à de tels procédés?
- À qui incombe la responsabilité de faire en sorte que ces fabricants de cigarettes cessent d’utiliser de telles stratégies?

- Comment pourrait-on empêcher les fabricants de cigarettes de lancer des campagnes publicitaires semblables dans d'autres pays?

Activité parallèle :

En guise d'exercice facultatif, vous pourriez demander aux élèves de comparer les stratégies qui sont utilisées au Canada pour vendre des cigarettes à celles qui sont décrites dans l'étude de cas. Le fait que la publicité sur la cigarette passe aujourd'hui plus souvent qu'autrement par la promotion d'une vie sans fumée rend cette activité d'autant plus intéressante. On trouve encore des annonces de cigarettes dans des magazines; il serait opportun de les inclure dans l'exercice.

Étude de cas n° 3

La créatine – présente à l'état naturel dans le tissu musculaire rouge et utilisée comme complément alimentaire pour développer les muscles – est devenue, dans certaines ligues de hockey junior, la substance la plus prisée par les joueurs qui souhaitent améliorer leur performance sur la glace. Les jeunes hockeyeurs ont de tout temps préféré recourir à des produits offerts en vente libre tels que le café, le ginseng ou Sudafed plutôt qu'à des drogues comme les stéroïdes, très efficaces mais illicites. Par suite des critiques qui se sont élevées tant du monde du hockey que de l'extérieur, on a commencé à s'inquiéter de l'utilisation de la créatine par les jeunes hockeyeurs. Certains joueurs, en raison de leur jeune âge ou de leur petite carrure, sont particulièrement susceptibles de se sentir contraints d'en consommer, et ce, même si aucune étude de toxicité à long terme n'a encore été menée pour étudier les effets de cette substance sur la santé. De plus, il n'existe pas d'étude sur les conséquences de l'utilisation de la créatine sur la croissance et le développement des enfants et des adolescents. À l'âge de 17 ans, Paul a commencé à croire qu'il pourrait peut-être jouer un jour dans la Ligue nationale de hockey. Il prend de la créatine depuis deux semaines, sous la supervision de son entraîneur en conditionnement physique et en force musculaire.

Questions de discussion :

- Y a-t-il des droits qui sont violés dans cette situation? Si oui, qui est victime d'une violation de ses droits? Pourquoi?
- Les entreprises qui fabriquent des produits de santé, telle la créatine, ont-elles la responsabilité de protéger les enfants contre les produits qui peuvent être dommageables pour eux? Pourquoi?
- Le gouvernement a-t-il la responsabilité d'étudier les effets nocifs que les produits de santé sont susceptibles d'entraîner chez les enfants? La réglementation imposée par le gouvernement aux compagnies qui fabriquent de tels produits est-elle suffisante?
- Que devrait-on faire pour protéger les enfants contre les médicaments et les produits de santé susceptibles de provoquer chez eux des effets néfastes à long terme et contre les entreprises qui les fabriquent?

Activités parallèles :

Vous pourriez demander aux élèves d'effectuer des recherches sur les effets néfastes et les conséquences à long terme de la consommation d'alcool et de drogue sur les habiletés sportives et leur suggérer de créer des slogans et des publicités contre la l'alcool et la drogue en vue de les afficher à divers endroits de l'école.

Les stations de radio communautaire invitent parfois les jeunes des écoles de leur région à participer à des concours dans le cadre desquels on leur demande de soumettre des projets visant à dissuader les gens de consommer de l'alcool et de la drogue. Les élèves qui participent à ces concours devraient être encouragés à s'appuyer sur la Convention en réalisant leur projet.

***Veuillez noter que le 31 mai est la Journée mondiale sans tabac.**

L'environnement et la santé

Objectifs d'apprentissage :

- Les élèves seront amenés à...
- prendre conscience qu'ils ont la responsabilité de prendre soin de l'environnement;
 - réfléchir aux gestes qu'ils peuvent poser pour contribuer à la protection et à la préservation de l'environnement.

La terre est ma mère. Comme une mère humaine, la terre nous protège et comble nos besoins – économiques, sociaux, religieux. Nous avons une relation d'humain à humain avec la terre : mère-fille, mère-fils. Quand la terre nous est enlevée ou quand la terre est détruite, nous avons mal, car nous appartenons à la terre et nous en faisons partie.

– Djiniyini Gondarra, membre de la nation aborigène d'Australie

Articles pertinents de la Convention

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 31

Tu as le droit de te reposer, d'avoir des loisirs et de participer librement à des activités artistiques et culturelles.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

L'environnement en histoires

Les élèves réfléchissent à la nécessité de protéger l'environnement en écrivant une brève histoire.

- penser à la menace que représentent les problèmes de pollution tant pour les droits que pour la santé des enfants;
- considérer les conséquences à long terme du fait de négliger l'environnement.

Notre environnement et notre santé

Les élèves classent différentes situations en fonction de la gravité de leurs répercussions sur l'environnement et la santé.

- comprendre plus clairement les questions liées à l'environnement;
- se rendre compte des dommages causés par les personnes qui ne respectent pas l'environnement et n'assument pas leur responsabilité de le protéger.

Je passe à l'action

Les élèves explorent les possibilités d'action sociale qui s'offrent à eux pour contribuer positivement à la vie de leur communauté.

- prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer en ce qui a trait à la protection de leurs droits;
- découvrir des façons de contribuer positivement à la vie de leur communauté;
- saisir la pertinence de la devise *Penser globalement, agir localement*.

Bande dessinée des droits en conflit

Les élèves examinent en quoi les droits des travailleurs peuvent être incompatibles avec la protection de l'environnement et créent des bandes dessinées.

- se rendre compte de la difficulté de résoudre des conflits de droits;
- envisager une même situation sous deux perspectives.

L'environnement en histoires

Description	Les élèves réfléchissent à la nécessité de protéger et de préserver l'environnement en écrivant une brève histoire.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• réfléchir à la nécessité de protéger et de préserver l'environnement;• penser à la menace que représentent les problèmes de pollution tant pour les droits que pour la santé des enfants;• considérer les conséquences à long terme du fait de négliger l'environnement.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	Rappelez d'abord aux élèves que leurs droits vont de pair avec des responsabilités, dont celle de respecter l'environnement, comme le stipule l'article 29 de la Convention. Invitez-les ensuite à écrire une histoire de « science-fiction » qui illustrera la façon dont ils envisagent l'avenir des enfants, et de la communauté, si le niveau de pollution demeure le même ou s'accroît.

Notre environnement et notre santé

Description	Les élèves classent différentes situations en fonction de la gravité de leurs répercussions sur l'environnement et la santé.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre plus clairement les questions liées à l'environnement;• se rendre compte des dommages causés par les personnes qui ne respectent pas l'environnement et n'assument pas leur responsabilité de le protéger.
Préparation	Préparez des photocopies des situations que les élèves auront à évaluer.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de classer les situations qui figurent ci-après en fonction de la gravité de leurs répercussions sur l'environnement et la santé (le numéro un sera attribué à celle dont les conséquences sont les plus dommageables; le numéro huit, à celle dont les conséquences sont les moins graves). Une fois cette tâche terminée, discutez avec les élèves du classement qu'ils ont établi et des raisons qui ont motivé leurs choix.</p> <p>Situations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des chasseurs tuent des éléphants pour leurs défenses d'ivoire, qui sont utilisées pour fabriquer des bijoux haut de gamme, des cendriers et d'autres objets.• Un projet de forage en mer a été mis sur pied; on produit des centaines de milliers de gallons de pétrole, qui seront envoyés au Canada au profit des habitants des quatre coins du pays. Cependant, la construction de la plate-forme s'est soldée par la destruction de récifs de coraux, où vivent des créatures marines par milliers. De plus, quantité de pétrole s'est déversé dans les eaux environnantes, ce qui a entraîné d'autres effets néfastes sur la vie marine.• Des forêts denses sont rasées au bénéfice de l'industrie du boeuf : des milliers de bovins broutent maintenant à l'endroit où se trouvaient des forêts dans le passé.• Un nouveau médicament qui pourrait venir en aide à des milliers de personnes atteintes d'une certaine maladie est fabriqué à partir des glandes d'un animal sauvage. En conséquence, cet animal fait l'objet d'une chasse abusive de la part de braconniers attirés par l'appât du gain, et l'espèce est maintenant menacée de disparition. Les animaux qui restent sont retirés de leur habitat naturel pour être placés dans des réserves, où on les élève pour les tuer afin d'obtenir leurs glandes. La quasi-disparition soudaine de cette espèce entraîne une profonde perturbation de l'écosystème dans lequel elle vivait.• Une aciérie emploie des milliers de travailleurs. Cependant, elle représente une source importante de pollution de l'eau et de l'air, et on la soupçonne d'être à l'origine de problèmes de santé chez les enfants.

- Un vaste espace naturel protégé est retiré de la liste des parcs bénéficiant d'une protection en vertu de la loi, car on projette de soumettre la zone à une exploitation minière intensive maintenant qu'on a découvert qu'elle recelait des gisements d'or.
- Les baleines sont menacées de disparition en raison de la chasse abusive à laquelle se livrent les chasseurs de baleines, intéressés à vendre la chair du mammifère – et les produits dérivés – dans les villes et les villages où les habitants en ont besoin à la fois pour se nourrir et pour obtenir de l'huile.
- On procède à des essais nucléaires dans une île lointaine du Pacifique, ce qui a pour effet non seulement de détruire toute forme de vie, mais aussi d'éliminer la possibilité d'un retour de toute forme de vie pour de nombreuses années.

Je passe à l'action

Description	Les élèves explorent les possibilités d'action sociale qui s'offrent à eux dans leur communauté et entreprennent des projets en vue d'améliorer l'environnement.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• découvrir des façons appropriées de contribuer à l'action sociale;• se rendre compte qu'ils doivent se responsabiliser par rapport à la protection de l'environnement;• prendre conscience de la nécessité de s'impliquer pour voir leurs droits protégés;• démontrer à la communauté qu'ils sont capables de poser des gestes constructifs.
Préparation	<p>Nettoyage : Vous aurez besoin de gants jetables, de sacs à déchets et d'articles de jardinage.</p> <p>Peinture : Préparez de la peinture ainsi que des pinceaux et des brosses; vous devrez également obtenir une autorisation des autorités municipales.</p> <p>Affiches : Prévoyez du bristol, des marqueurs de couleur, des bouts de tissu, des brindilles, des morceaux d'écorce, de la colle, etc.</p>
Déroulement	<p><u>Nettoyage</u> : Avant de tenir l'activité, demandez aux élèves d'identifier des endroits de la communauté qui auraient besoin d'un nettoyage; il pourrait s'agir d'un parc, d'une plage, d'un terrain de stationnement ou même de votre cour d'école. Assurez-vous que tous les élèves disposent d'une paire de gants. Si le temps est clément, vous pourriez en profiter pour organiser un pique-nique et, du même coup, servir d'exemple aux élèves en leur montrant que vous jetez vos déchets dans les poubelles.</p> <p><u>Peinture</u> : Une fois que vous aurez obtenu l'autorisation requise, invitez les élèves à décorer les poubelles du voisinage de façon à inciter les gens à les utiliser; ils pourraient, par exemple, écrire « J'ai faim! » et peindre une bouche grande ouverte sur l'une d'entre elles. Peut-être les élèves pourraient-ils peindre également des murales sur des clôtures entourant un chantier de construction ou sur les murs d'un bâtiment abandonné, en s'inspirant du thème « Protégeons notre environnement »; ils pourraient même inclure dans leur création des articles pertinents de la Convention. Il serait préférable d'obtenir l'autorisation des autorités longtemps à l'avance afin de donner l'occasion aux élèves de concevoir leur murale avant de la réaliser.</p> <p><u>Création d'affiches</u> : Invitez les élèves à créer des affiches pour illustrer un des droits abordés dans la présente unité. Les créations pourraient ensuite être exposées dans l'école et dans des endroits publics tels que des centres commerciaux.</p> <p><u>Rédaction de lettres</u> : Demandez aux élèves de rédiger une lettre ou une requête sommaire à l'intention de politiciens pour réclamer que des mesures soient prises afin de mieux protéger l'environnement ou la santé du public. Invitez-les à utiliser les articles pertinents de la Convention pour soutenir leur argumentation.</p>

Bande dessinée des droits en conflit

Description	Les élèves examinent en quoi les droits des travailleurs peuvent être incompatibles avec la protection de l'environnement et créent des bandes dessinées.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience que la protection de l'environnement n'est pas une tâche simple;• envisager une même situation sous deux perspectives.
Préparation	Prévoyez pour chaque équipe de quatre élèves deux bandes dessinées vierges – que vous aurez reproduites sur des feuilles de papier de grande dimension – et une photocopie des dialogues du début de la bande dessinée, qui figurent à la page suivante.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de former des équipes de quatre, puis remettez à chacune d'entre elles deux bandes dessinées vierges ainsi que les dialogues destinés à figurer dans les premières cases, dialogues qu'elles seront libres d'adapter à leur guise. Les équipes devront compléter les dialogues et illustrer la bande dessinée : une première fois en adoptant la perspective des enfants; une deuxième fois en épousant celle du président de l'entreprise. Une fois les bandes dessinées terminées, discutez avec les élèves des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quand des droits sont en conflit, comment détermine-t-on lesquels auront priorité?• Est-ce que les deux parties impliquées dans la situation pourraient utiliser des articles de la Convention pour soutenir leur point de vue?• À votre avis, quel serait le meilleur moyen de résoudre le conflit? Votre solution est-elle réaliste?

Bande dessinée des droits en conflit

Mise en situation

Camille, Damien et Jean-Philippe rendent visite au président d'une aciérie de leur région afin de lui faire part de leurs préoccupations.

Premiers dialogues

Le président : Bonjour les enfants! Vous avez quelque chose à me dire?

Damien : Oui, monsieur. Nous sommes venus vous dire que votre usine contamine le sol et l'air que nous respirons...

Camille : Oui, c'est vrai. Et c'est à vous d'empêcher votre usine de polluer l'environnement. C'est vous le président!

Le président : Je ne peux pas fermer l'aciérie. Beaucoup de gens des environs travaillent ici, peut-être même les parents de l'un d'entre vous. Que puis-je faire?

Études de cas

Étude de cas n° 1

Par temps chaud, Toronto est souvent aux prises avec des problèmes de smog. En conséquence, on interdit parfois aux enfants qui souffrent d'asthme de jouer dehors pendant la récréation et à l'heure du lunch.

Étude de cas n° 2

À Mexico, la pollution atmosphérique est telle que les habitants qui doivent demeurer à l'extérieur pendant une période prolongée portent des masques chirurgicaux pour se protéger.

Étude de cas n° 3

À North Bay, en Ontario, les enfants doivent vérifier dans le journal le niveau de pollution du lac Nipissing avant d'aller s'y baigner : les jours où le niveau d'eau est bas, la concentration inacceptable des eaux usées entraîne la fermeture des plages, qui ne sont rouvertes que lorsque ce taux est jugé acceptable.

Étude de cas n° 4

À Sydney, en Nouvelle-Écosse, on défend aux enfants qui vivent près d'une aciérie de jouer dans leur arrière-cour en raison d'une possible contamination des sols.

Étude de cas n° 5

À Sydney Mines et Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, le plafond d'un vieux puits de mine s'est effondré, ce qui a entraîné un affaissement de terrain et la formation de trous béants. En conséquence, des maisons et des routes ont été détruites; un enfant qui jouait dans son arrière-cour est même déjà tombé dans un de ces trous.

Questions de discussion :

- Pourriez-vous expliquer de quelle façon les situations décrites dans ces études de cas portent atteinte aux droits de l'enfant? En quoi sont-elles dommageables pour la santé?
- Pour chacune des études de cas, essayez d'identifier ce qui est à l'origine du problème et qui devrait en être tenu responsable.
- Parmi les problèmes illustrés dans les études de cas, lesquels sont la conséquence de quelque chose qui a été fait dans un but défendable? Par exemple, dans l'étude de cas n° 5, c'est en raison de l'exploitation d'une mine que le sol s'est affaissé et que des dommages ont été causés, mais l'exploitation de cette mine a aussi créé des emplois et renforcé l'économie de la région grâce à la production et à la vente de charbon.
- Qui est responsable de déterminer si les conséquences positives sont plus importantes que les répercussions négatives?
- Réfléchissez aux études de cas qui précèdent. Comment aurait-on pu obtenir les effets bénéfiques sans en subir toutes les conséquences?

- Que pouvez-vous faire, comme adolescents, pour contribuer à résoudre des problèmes environnementaux existants?
- Que pourrait faire chacun d'entre nous pour contribuer à réduire davantage la fréquence de ces problèmes?

La justice et les jeunes en conflit avec la loi

Objectifs d'apprentissage :

- Les élèves seront amenés à...**
- prendre conscience qu'ils ont le droit d'être protégés contre la torture et la peine capitale;
 - constater que des responsabilités vont de pair avec leurs droits;
 - se pencher sur le passé des jeunes qui ont des démêlés avec la justice et sur le lien qui existe souvent entre violence familiale et délinquance;
 - se rendre compte qu'ils ont le droit d'exprimer leur opinion sur toutes les questions qui les concernent;
 - comprendre qu'ils ont le droit de demeurer en relation avec leurs deux parents après une séparation, à moins que ce ne soit contraire à leurs intérêts;
 - découvrir la façon dont se déroulent un procès, un débat municipal et un forum de justice communautaire.

Articles pertinents de la Convention

Article 3

Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de tes intérêts en premier lieu. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les institutions respectent les normes établies afin tu reçoives toujours la protection et les soins nécessaires à ton bien-être.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents et de ne pas être séparé d'eux, à moins que ce ne soit contraire à tes intérêts. Tu as le droit d'être entendu dans le cadre de toute audience ou procédure relative à une possible séparation d'avec tes parents. Tu as également le droit de demeurer en relation avec tes deux parents.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 37

Tu as le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être protégé contre toute forme de torture et contre la peine capitale ou l'emprisonnement à vie.

Article 40

Tu as le droit d'être traité avec dignité et d'être informé rapidement des accusations portées contre toi si tu es accusé d'avoir enfreint la loi; tu as aussi le droit de bénéficier d'une assistance juridique et d'être présumé innocent jusqu'à ce que ta culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable, tenu dans les plus brefs délais.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Les jeunes en conflit avec la loi

Les élèves se penchent sur les jeunes en conflit avec la loi et sur les droits qui leur sont reconnus.

- se pencher sur les jeunes en conflit avec la loi et sur les droits qui leur sont reconnus;
- considérer les mesures judiciaires imposées aux jeunes qui ont des démêlés avec la justice;
- se renseigner sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Simulation de procès

Les élèves simulent un procès impliquant un adolescent.

- exercer leur droit d'exprimer leur opinion librement;
- se rendre compte qu'ils ont le droit d'être traités avec équité et dignité;
- améliorer leur compréhension du fonctionnement du système judiciaire.

Le débat municipal

Les élèves simulent un débat du conseil municipal.

- prendre conscience de la nécessité d'agir de façon responsable;
- saisir l'importance de prendre en considération le point de vue des autres;
- voir plus clairement comment leurs droits s'appliquent dans la réalité.

Le forum de justice communautaire

Les élèves simulent un forum de justice communautaire, programme de justice réparatrice.

- se renseigner sur les mesures extrajudiciaires;
- prendre conscience qu'un délit entraîne des conséquences à la fois pour le contrevenant, la victime, la famille et la communauté;
- se rendre compte que les programmes de justice réparatrice permettent aux jeunes d'avoir voix au chapitre et que les affaires criminelles ne doivent pas toujours être tranchées par les tribunaux.

Conférencier invité

Les élèves rencontrent en classe un professionnel de la communauté qui travaille auprès de jeunes en conflit avec la loi (personne qui s'occupe d'un programme communautaire ou d'un programme de justice réparatrice, membre d'un organisme communautaire, gardien dans un lieu de détention pour mineurs, employé d'un tribunal pour jeunes, policier, juge, avocat, travailleur social, etc.).

- acquérir des connaissances grâce au témoignage du conférencier invité, qui leur donnera de l'information et qui partagera ses expériences avec eux;
- se rendre compte de tout ce qu'implique le fait d'avoir des démêlés avec la justice.

Les jeunes en conflit avec la loi

Description	Les élèves se penchent sur les jeunes en conflit avec la loi et sur les droits qui leur sont reconnus.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• se renseigner sur les jeunes en conflit avec la loi et sur les droits qui leur sont reconnus;• considérer les mesures judiciaires imposées aux jeunes qui ont des démêlés avec la justice;• se renseigner sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>En avril 2003, La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) est venue remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC), alors en vigueur. La LSJPA constitue la pierre angulaire de l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes, qui favorise l'imputabilité et la responsabilité et qui repose, notamment, sur le principe qu'un comportement criminel entraîne de graves conséquences. Sous le régime de la LSJPA, les jeunes qui ont commis un acte criminel sont incités à reconnaître et à réparer les dommages qu'ils ont causés à la victime et à la communauté. La Loi établit une nette distinction entre les infractions avec violence et les infractions sans violence afin d'assurer l'imposition de conséquences proportionnelles à la gravité de l'acte commis. Les changements introduits par la LSJPA devraient se traduire par une diminution du recours à l'incarcération et par un accent plus marqué sur la réadaptation et la réinsertion sociale du jeune. Du point de vue des droits de l'enfant, il s'agit d'un pas dans la bonne direction; cependant, certains aspects de la Loi posent problème : l'âge à partir duquel un jeune peut être condamné à une peine applicable aux adultes – dans les cas d'infractions graves – a été abaissé, les jeunes peuvent maintenant être jugés comme des adultes à l'intérieur même du système de justice pénale pour les adolescents, les victimes et les autorités bénéficient d'un accès élargi aux dossiers des délinquants juvéniles, entre autres. Ces nouvelles dispositions sont le résultat du tollé suscité par le nombre de crimes avec violence commis par des adolescents.</p> <p>Évaluez les connaissances des élèves sur le thème des jeunes en conflit avec la loi.</p> <p>Questionnaire :</p> <p>Q : La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) vise les jeunes de quel âge?</p> <p>R : La LSJPA s'applique aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, inclusivement. À partir de 18 ans, les jeunes sont considérés comme des adultes; par conséquent, la LSJPA ne les concerne plus.</p> <p>Q : Pourquoi la LSJPA ne vise-t-elle pas les enfants de moins de 12 ans?</p> <p>R : En règle générale, les jeunes de moins de 12 ans sont trop jeunes pour être pleinement conscients des conséquences de leurs actes; il serait donc injuste que la loi s'applique à eux dans toute sa rigueur. Les enfants de moins de 12 ans sont pris en charge par les services de protection de l'enfance. Un jeune</p>

de moins de 12 ans peut être placé dans un foyer de groupe ou dans une famille d'accueil si ses parents ne s'attaquent pas à son problème de comportement ou si son milieu familial est l'un des facteurs à l'origine de son comportement criminel.

Q : Vrai ou Faux. Le jeune en conflit avec la loi n'a le choix que de subir un procès ou de plaider coupable.

R : Faux. L'adolescent peut aussi, s'il le désire, participer à un programme de mesures extrajudiciaires, mesures axées sur les services à la communauté. Il ne sera alors pas envoyé en prison, bien que ce type de programme reconnaisse que le jeune est responsable de ses actes. Les programmes de mesures extrajudiciaires permettent à l'adolescent de s'expliquer sur ce qui s'est passé et d'avoir voix au chapitre, tout en l'encourageant à reconnaître et à réparer les dommages qu'il a causés à la victime et à la communauté. Les cercles de détermination de la peine, les cercles de guérison, les forums de justice communautaire, les conférences familiales, les programmes de formation en aptitudes sociales ou en gestion de la colère ainsi que les camps de pleine nature sont quelques-unes des mesures auxquelles on peut décider de recourir.

Q : Qui peut participer à un programme de mesures extrajudiciaires?

R : Bien que la LSJPA privilégie le recours aux mesures extrajudiciaires plutôt que l'incarcération, ces mesures sont plus souvent appliquées dans les cas de premières infractions et d'infractions mineures telles que les délits liés à la consommation d'alcool par les mineurs, le vol à l'étalage, le vol et le vandalisme. Le jeune doit, par ailleurs, reconnaître la responsabilité de l'infraction qu'il a commise pour être autorisé à participer à un programme de mesures extrajudiciaires.

Q : Vrai ou faux. Une fois que le jeune a commencé un programme de mesures extrajudiciaires, il ne peut plus être traduit devant les tribunaux.

R : Faux. L'adolescent doit signer un contrat par lequel il s'engage à respecter certaines conditions pour pouvoir bénéficier d'un programme de mesures extrajudiciaires. Il peut notamment être tenu de présenter des excuses à la victime ou de lui rendre des services, de faire du travail bénévole au profit de la communauté, de rembourser les dommages qu'il a causés, de verser un don à une œuvre de bienfaisance, de participer à des séances de counseling, de visiter une prison, etc. Si le jeune ne respecte pas les conditions qui lui ont été imposées, il subira un procès et se verra infliger la peine qui correspond à l'infraction qu'il a commise; les tribunaux risquent même de le juger plus sévèrement.

Q : Le délinquant juvénile est-il passible d'une peine de placement sous garde en milieu fermé (dans un établissement pour adolescents, par exemple)?

R : Oui. Tel sera le cas s'il a été jugé que le jeune devait être retiré de la société pendant un certain temps afin de protéger la communauté; ce type de peine est en effet appliqué dans les cas d'infractions graves avec violence. L'adolescent reconnu coupable d'une infraction de moindre gravité sera placé sous garde pour une période maximale de deux ans, mais celui qui a commis une infraction grave sera placé sous garde beaucoup plus longtemps (jusqu'à dix ans dans le cas d'un meurtre). Cependant, la LSJPA exige que toutes les solutions de rechange à l'incarcération, raisonnables dans les circonstances, soient dûment examinées.

Q : Qu'arrive-t-il aux jeunes qui sont placés sous garde en milieu fermé?

R : Ils vont à l'école, apprennent un métier, reçoivent une formation en dynamique de la vie, en soins de santé ou en gestion de la colère et bénéficient de services de counseling. Dans le but de faciliter la transition du jeune dans la société et de réduire ainsi les risques de récidive, la LSJPA prévoit que le tiers de la peine sera purgée dans la communauté, sous étroite surveillance.

Q : Les adolescents peuvent-ils être détenus avec les adultes?

R : Oui. Bien que la LSJPA indique que les jeunes qui sont incarcérés doivent être séparés des détenus adultes – conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU –, il arrive que cela ne soit pas le cas dans les faits. Le Canada a en effet pris une disposition qui stipule qu'un jeune peut être gardé avec des détenus adultes si aucun centre de détention pour mineurs n'est disponible ou n'est situé à une distance raisonnable de sa maison et de sa famille, ou encore si l'incarcération du jeune dans un établissement pour adolescents peut mettre en péril sa propre sécurité ou celle des autres. Par ailleurs, tout jeune âgé de 18 ans au moment où il reçoit sa sentence sera détenu dans un établissement pour adultes, et un jeune qui atteint 18 ans pendant son incarcération dans un établissement pour adolescents peut être transféré dans un établissement pour adultes.

Q : Les mineurs peuvent-ils être jugés comme des adultes?

R : Oui. Cependant, la LSJPA n'autorise plus le renvoi des mineurs devant un tribunal pour adultes : tous les jeunes sont traduits devant des tribunaux pour adolescents, qui peuvent maintenant imposer des peines applicables aux adultes aux délinquants juvéniles de 14 ans et plus, à moins que la province dans laquelle se déroule le procès n'ait décidé de fixer ce seuil à 15 ou à 16 ans. Les adolescents reconnus coupables de meurtre, de tentative de meurtre, d'homicide involontaire et d'agression sexuelle grave se verront infliger des peines applicables aux adultes.

Q : Un adolescent déclaré coupable d'une infraction aura-t-il un dossier judiciaire?

R : En vérité, il aura quatre dossiers : le dossier du tribunal pour adolescents, le dossier de police, le dossier du gouvernement et le dossier de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il est important de noter qu'un jeune peut avoir un ou plusieurs de ces dossiers même s'il n'a pas été déclaré coupable; en d'autres termes, le simple fait d'être inculpé d'une infraction peut entraîner l'ouverture d'un dossier. Cependant, tous ces dossiers sont temporaires; ils sont en effet conservés pour une période pouvant varier de un an à cinq ans à compter du moment où le jeune a été inculpé ou a terminé de purger sa peine. La durée de cette période dépend d'un certain nombre de facteurs.

Q : Le public a-t-il accès aux dossiers des délinquants juvéniles, et les noms de ces jeunes peuvent-ils être publiés?

R : La police, la GRC, les organismes qui s'occupent de l'application des mesures extrajudiciaires et les administrations scolaires ont accès à ces dossiers. Les noms de tous les jeunes condamnés à une peine applicable aux adultes peuvent être communiqués, tout comme les noms des adolescents de 14 à 17 ans qui sont reconnus coupables de meurtre, d'homicide involontaire, d'agression sexuelle grave ou d'infractions répétées avec violence. La LSJPA autorise également la publication du nom de tout jeune recherché par la police et considéré comme dangereux.

Questions de discussion :

- Pourquoi pensez-vous que la Convention stipule que les délinquants juvéniles doivent être séparés des contrevenants adultes?
- Les mesures extrajudiciaires sont-elles en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU? Relevez dans la Convention des articles spécifiques pour appuyer votre réponse.
- Considérez-vous que la LSJPA respecte la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU? Justifiez vos réponses.
- Vous pourriez étudier quelques-unes des mesures extrajudiciaires proposées dans la communauté ou bien travailler en équipe pour en inventer d'autres, puis expliquer au reste de la classe en quoi elles consistent, à qui elles s'adressent et comment elles pourraient aider les jeunes.

Simulation de procès

Description	Les élèves simulent un procès impliquant un adolescent.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• exercer leur droit d'exprimer leur opinion librement;• se rendre compte qu'ils ont le droit d'être traités avec équité et dignité;• améliorer leur compréhension du fonctionnement du système judiciaire.
Préparation	Préparez des photocopies du cas qui figure ci-après.
Déroulement	<p>Invitez les élèves à simuler un procès impliquant un adolescent, à partir du cas qui figure ci-après. Demandez-leur de prêter une attention particulière aux droits du contrevenant ainsi qu'à la façon dont se déroule un procès. Permettez aux jeunes de choisir eux-mêmes ceux qui interpréteront les rôles des avocats, du juge, du travailleur des services à l'enfance, des témoins et les autres personnages. Les élèves souhaiteront peut-être préparer leur rôle; vous pourriez les inviter à le faire en guise de travail à la maison.</p> <p>Note : La simulation de procès constitue l'une des expériences d'apprentissage les plus enrichissantes de la présente unité, mais il s'agit de l'activité qui prend le plus de temps à réaliser, soit de soixante à soixante-dix minutes; il est cependant possible de l'échelonner sur plusieurs périodes de cours.</p> <p>Cas :</p> <p>Un soir, Jonathan se rend à une fête avec un groupe d'amis. Un copain lui mentionne que son voisin est parti à l'extérieur pour la semaine et qu'il n'y a donc personne dans son logement. Les amis de Jonathan décident d'entrer par effraction dans la maison du voisin pour y commettre un vol et ils demandent à Jonathan de les accompagner.</p> <p>Peu après avoir pénétré dans la maison, Jonathan et ses deux amis sont très surpris d'entendre une voix leur dire, d'un ton autoritaire, de ne pas bouger et les avertir que la police a été appelée. Un des amis de Jonathan se retourne alors et fait feu sur le propriétaire de la maison, rentré chez lui plus tôt que prévu. Jonathan est stupéfait à la fois de voir son ami avec une arme et l'homme s'effondrer sur le sol. Les trois jeunes s'empressent de s'enfuir, en laissant derrière eux la victime, en sang, étendue sur le tapis du salon. Moins de trois jours plus tard, des policiers appréhendent les trois amis, et Jonathan se retrouve en détention.</p>

Le débat municipal

Description	Les élèves simulent un débat du conseil municipal.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• appliquer un large éventail de leurs droits à une situation particulière;• prendre conscience de l'importance d'agir de façon responsable dans leur communauté;• saisir l'importance d'écouter les autres et de prendre en considération leurs points de vue différents.
Préparation	<p>Écrivez au tableau la mise en situation qui figure ci-après.</p> <p>Note : Comme le débat met en jeu un large éventail de droits, il conviendrait d'inviter les élèves à consulter la Charte des droits de l'enfant.</p>
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de lire la mise en situation, puis distribuez-leur les rôles qu'ils devront jouer dans le débat. Allouez aux jeunes le temps nécessaire pour préparer leurs arguments.</p> <p>Mise en situation : En réponse aux plaintes des citoyens concernant les actes de vandalisme commis par des adolescents, certains conseillers municipaux réclament l'adoption d'un arrêté municipal instituant un couvre-feu pour les jeunes. Un tel arrêté rendrait illégal le fait pour un jeune de se trouver à l'extérieur passé une certaine heure (neuf heures pour les jeunes de 12 ans; dix heures pour ceux de 14 ans; onze heures pour ceux de 16 ans, par exemple) et prévoirait l'imposition d'amendes à tout adolescent qui contreviendrait au règlement. On tient aujourd'hui au conseil municipal une réunion à ce sujet : les groupes intéressés seront invités à faire valoir leur point de vue, tous les aspects de la question seront débattus, puis on passera au vote.</p> <p>Rôles :</p> <ul style="list-style-type: none">Le maire et l'adjoint au maire, qui présideront le débat;Un groupe de conseillers qui se prononceront pour le projet d'arrêté;Un groupe de conseillers qui se prononceront contre le projet d'arrêté;Un groupe de citoyens dont les demeures ont été vandalisées par des adolescents;Un groupe de conseillers auprès des jeunes qui militent en faveur des droits de l'enfant;Un groupe d'adolescents qui ont déjà été inculpés d'une infraction;Le chef de police et quelques agents. <p>Une fois que le débat sera terminé et que le maire aura procédé au vote, discutez avec les élèves des résultats du scrutin, ainsi que des façons dont on pourrait faire comprendre au public que la plupart des adolescents sont sympathiques et serviables et contribuer ainsi à combattre les stéréotypes négatifs dont ils font l'objet. Rappelez finalement aux élèves qu'un comportement irresponsable peut avoir pour effet de mettre en péril leur droit d'être traités avec dignité.</p>

Le forum de justice communautaire

Description	Les élèves simulent un forum de justice communautaire, programme de justice réparatrice.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• améliorer leur compréhension des mesures extrajudiciaires;• prendre conscience qu'un délit entraîne des conséquences à la fois pour le contrevenant, la victime, la famille et la communauté;• constater que les programmes de justice réparatrice, tels les forums de justice communautaire, permettent aux jeunes d'avoir voix au chapitre et de participer pleinement;• se rendre compte que les affaires criminelles ne doivent pas toujours être tranchées par les tribunaux.
Préparation	<p>Prévoyez une photocopie de l'étude de cas (page 82) qui sera utilisée lors du forum de justice communautaire pour chacun des élèves.</p> <p>Photocopiez les six fiches de jeu de rôles sur la justice communautaire (pages 83 à 88); vous les remettrez à six élèves, à qui vous demanderez de préparer leur rôle en guise de travail à la maison. (Les autres élèves représenteront des membres de la communauté où le délit a été commis.)</p> <p>Préparez également une photocopie de la formule d'entente (page 89) à l'intention de la personne qui jouera le rôle de l'animateur.</p> <p>Note : Les fiches de jeu de rôles contiennent de simples suggestions qui n'ont pas à être suivies à la lettre : les élèves sont libres de mettre de l'avant leurs propres idées et de formuler leurs propres déclarations.</p>
Déroulement	<p>La classe simule un forum de justice communautaire sur une affaire de vol à l'étalage. Comme la plupart des gens ne connaissent pas bien le processus de justice réparatrice, il a été ici divisé en six étapes faciles à suivre, de façon à contribuer à la bonne marche du forum.</p> <p>ÉTAPES :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les six chaises requises pour l'activité sont disposées en cercle. Les participants peuvent s'asseoir là où ils le désirent, à l'exception du jeune et de la victime, qui doivent se placer l'un en face de l'autre.2. L'animateur ouvre le forum en souhaitant la bienvenue à tous, puis lit l'affaire (l'étude de cas de la page 82) et présente les participants. Il convient de noter que l'animateur est aussi appelé à jouer un rôle de médiateur en cas de conflit entre les participants.3. L'animateur demande à chacun des participants (en commençant par le jeune) d'expliquer au groupe ce qui s'est passé, ce qu'il a ressenti et ce qu'il éprouve maintenant. L'animateur invite ensuite les membres de la communauté (c'est-à-dire le reste de la classe) à faire part de leurs impressions sur l'acte qui a été commis.4. Une fois que tous les participants ont exprimé ce qu'ils ressentent, l'animateur leur explique qu'ils doivent maintenant négocier une entente, puis demande à chacun d'entre eux (toujours en commençant par le jeune) de donner son avis sur les mesures qui devraient être prises pour réparer les dommages causés. Il aide ensuite les participants à trouver un consensus sur les conditions de l'entente. Il est important d'encourager le reste de la classe à participer et à proposer des idées.

5. Le forum se solde par la signature d'une entente (la formule d'entente sera utilisée). Les mesures sur lesquelles le groupe s'est entendu sont lues à haute voix, puis chacune des parties signe le document. L'animateur demande alors à l'assemblée si quelqu'un souhaite faire une observation, exprimer une préoccupation ou ajouter un commentaire avant de terminer.
6. L'animateur met fin au forum en souhaitant la meilleure des chances aux participants.

Note : En tant qu'enseignant ou enseignante, peut-être voudrez-vous jouer le rôle de l'animateur, ce qui faciliterait le déroulement de l'activité.

Variante :

Vous pourriez inviter des membres d'un organisme s'occupant de justice réparatrice et de forums de justice communautaire, s'il en existe un dans votre communauté, à venir en classe pour tenir un forum de justice réparatrice, donner de l'information aux élèves et répondre à leurs questions.

Tribune de justice communautaire : étude de cas

Christina, adolescente de 15 ans, se rend au centre commercial du coin avec un groupe d'amis. Tout le monde s'achète de beaux vêtements en prévision d'une danse qui aura lieu le soir même, sauf la jeune fille, qui n'a pas d'argent. Christina entre dans une boutique à la mode et, après s'être assurée que les employés ne la regardent pas, s'empresse d'enlever les protections antivol d'un chandail et le glisse dans son sac. Cependant, quand Christina sort du magasin avec ses amis, l'alarme de sécurité se déclenche. Prise de panique, elle se met à courir, mais elle a tôt fait d'être arrêtée par le gardien de sécurité, qui l'amène dans son bureau et se met à remplir des formulaires en attendant la venue du policier. L'agent Hardy, envoyé sur les lieux, accuse Christina de vol à l'étalage, mais il estime que l'affaire se prête bien à un forum de justice communautaire.

Fiches de jeu de rôles

Christina : la jeune contrevenante

Pourquoi as-tu volé le chandail?

- Tu ne voulais pas te sentir à part : tous tes amis allaient porter de beaux vêtements à la danse.
- Ton père ne te donne jamais d'argent.
- Tu as honte de tes vêtements.
- Tu t'es dit que la propriétaire du magasin était riche et qu'un chandail de plus ou de moins ne ferait aucune différence pour elle.

Comment te sens-tu?

- Tu te sens mal parce que tu as déçu ton père.
- Tu es gênée en présence de tes amis, car ils savent que tu as volé le chandail parce que tu ne pouvais pas te permettre de l'acheter.
- Tu t'en veux de ne pas avoir réfléchi aux conséquences.

Qu'est-ce qui permettrait de réparer les dommages causés?

- Tu désires rembourser la valeur du chandail au magasin.
- Tu souhaites te racheter auprès de ton père.
- Tu veux présenter tes excuses à la propriétaire du magasin.

Fiches de jeu de rôles

Monsieur P. : le père de Christina

Comment vous sentez-vous?

- Vous êtes déçu de Christina, elle qui a toujours été une bonne élève et qui ne vous a jamais causé de problèmes auparavant.
- Vous vous sentez responsable parce que vous êtes chef de famille monoparentale et ne pouvez pas donner beaucoup d'argent à Christina pour qu'elle s'achète des vêtements.
- Vous avez l'impression de ne plus pouvoir vous fier à Christina, qui devra regagner votre confiance.
- Vous avez enseigné à Christina à distinguer le bien du mal et vous savez qu'elle se rend compte qu'elle a fait quelque chose de mal.
- Depuis le vol, Christina se montre très serviable à la maison et elle a adopté une meilleure attitude.

Qu'est-ce qui permettrait de réparer les dommages causés?

- Vous voulez que Christina travaille afin de pouvoir rembourser le magasin.
- Vous désirez que Christina continue de vous aider dans les tâches ménagères.
- Vous avez l'intention de priver Christina de sortie pendant encore un mois.
- Vous trouvez que Christina manque de confiance en elle et vous vous demandez s'il existe un programme visant à amener les gens à accroître leur confiance en eux auquel elle pourrait participer.

Fiches de jeu de rôles

Madame Buchanan : la victime

Comment vous sentez-vous?

- Vous n'êtes pas une riche propriétaire de magasin comme Christina le croit. Soit, votre boutique va bien, mais vous devez payer les vêtements que vous commandez, verser un salaire à vos employés et dépenser de l'argent pour la publicité. De plus, comme les cas de vol se multiplient dans le centre commercial, vous avez dû engager votre propre agent de sécurité et acheter des caméras de surveillance fort coûteuses.
- Vous avez dû hausser vos prix pour compenser les frais supplémentaires, et cela vous fait perdre des clients.
- Vous êtes furieuse que des gens croient qu'ils peuvent venir dans votre magasin et y prendre des articles comme si de rien n'était.
- Vous avez dû travailler fort pour obtenir les choses que vous désiriez et vous vous attendez à ce que les autres fassent de même.
- Vous vous méfiez maintenant des jeunes qui entrent dans votre magasin.

Qu'est-ce qui permettrait de réparer les dommages causés?

- Vous souhaitez que l'on impose à Christina des services communautaires qui exigent des efforts physiques, comme la peinture, la tonte des gazons, le pelletage.
- Vous voulez que Christina paie une amende.
- Vous désirez que Christina mette sur pied un kiosque dans le centre commercial pour sensibiliser le public aux conséquences du vol à l'étalage.

Fiches de jeu de rôles

John Tremblay : représentant de la communauté

Comment vous sentez-vous?

- Vous connaissez Christina depuis des années et vous savez que c'est une jeune fille brillante.
- Vous avez l'impression que Christina a agi impulsivement et vous croyez qu'elle n'aurait pas volé le chandail si elle avait pensé aux conséquences.
- Cela vous met en colère de penser que les jeunes font preuve de plus de violence qu'auparavant; il vous arrive même de ne pas vous sentir en sécurité dans votre propre quartier.
- Vous êtes frustré de voir les prix augmenter dans les boutiques du centre commercial à cause des pertes occasionnées par le vol.
- Votre femme a perdu son emploi récemment parce qu'on a dû embaucher de nouveaux agents de sécurité dans le grand magasin où elle travaillait.

Qu'est-ce qui permettrait de réparer les dommages causés?

- Comme madame Buchanan, vous croyez que ce serait une bonne idée que Christina installe un kiosque et qu'elle y pose des affiches pour sensibiliser le public aux conséquences du vol à l'étalage.
- Vous souhaitez que Christina vienne travailler dans la banque alimentaire dont vous vous occupez; vous lui donneriez suffisamment d'argent pour qu'elle puisse rembourser madame Buchanan.
- Vous pensez que Christina devrait remercier le service de police de permettre aux jeunes de participer à des forums de justice communautaire plutôt que de les envoyer devant les tribunaux.

Fiches de jeu de rôles

Agent Hardy : policier chargé du dossier

Comment vous sentez-vous?

- Quand vous êtes arrivé sur les lieux, Christina était vraiment effrayée, plus encore quand vous avez téléphoné à son père pour qu'il vienne la chercher.
- Christina a immédiatement admis sa culpabilité et reconnu que ce qu'elle avait fait était mal.
- Le fait que Christina se soit montrée si coopérative vous a amené à croire qu'elle était une bonne candidate pour un forum de justice communautaire. Vous avez pensé que Christina pourrait tirer davantage profit d'une participation à un forum de justice communautaire que d'un passage devant les tribunaux.
- Vous aimez l'approche de la justice réparatrice, car elle permet à toutes les personnes impliquées de parler de ce qui s'est passé. Si l'affaire avait été jugée par un tribunal, Christina n'aurait pas eu la chance de s'expliquer : elle aurait seulement pu plaider coupable. Elle aurait eu un casier judiciaire, ce qui l'aurait empêchée de voyager, d'obtenir du travail et peut-être même d'aller à l'université.

Qu'est-ce qui permettrait de réparer les dommages causés?

- Vous voulez que Christina présente, par écrit, des excuses officielles à la propriétaire du magasin et à tous les employés.
- Vous souhaitez que l'on impose à Christina un certain nombre d'heures de travaux communautaires dans un magasin de vêtements d'occasion afin qu'elle puisse constater comment certaines personnes s'habillent parce qu'elles n'ont pas le choix.

Fiches de jeu de rôles

Animateur : membre d'un organisme de justice local

Vos tâches :

1. Lisez l'étude de cas à haute voix.
2. Présentez les participants.
3. Précisez l'objet de la réunion : « Nous sommes tous réunis aujourd'hui afin que Christina nous explique ce qui s'est passé et qu'elle prenne la responsabilité de son geste. Nous sommes également ici pour permettre à madame Buchanan, la victime, de parler des conséquences qu'elle a subies en raison de l'acte commis par Christina. Notre objectif est de nous entendre sur les mesures qui permettraient à Christina de réparer les dommages qu'elle a causés.
4. Invitez d'abord Christina (l'adolescente) à raconter ce qui s'est passé le jour du vol, à expliquer pourquoi elle a commis ce geste et à partager ce qu'elle ressent. Demandez ensuite à chacun des membres du groupe de parler de ce qu'il éprouve et de la façon dont l'acte commis par Christina l'a affecté.
5. Une fois que tous les participants auront eu la chance de s'exprimer, annoncez-leur qu'ils doivent négocier une entente en leur disant ceci : « Maintenant que nous connaissons les répercussions de l'acte commis par Christina sur chacun d'entre vous, le temps est venu de suggérer des moyens qui permettraient à Christina de se racheter. » Demandez d'abord à Christina de proposer ses idées, puis invitez chacun des membres du groupe à faire de même.
6. Une fois que tout le monde aura donné son avis, demandez au groupe de s'entendre sur cinq mesures. Inscrivez-les ensuite sur la formule d'entente, que chacun des participants devra signer.
7. Demandez à l'assemblée si quelqu'un désire ajouter un dernier commentaire, puis mettez fin au forum en souhaitant la meilleure des chances aux participants.

Formule d'entente

Nom du jeune : Christina P.

Parent/Tuteur : Monsieur P.

Numéro de référence : 00890

Numéro de dossier : 02-350-890

Infraction reprochée : Vol à l'étalage (valeur de moins de 5 000 \$)

Auteur de la demande : Agent Hardy

Date du forum de justice communautaire : _____

Heure : _____

Conditions de l'entente :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Je comprends que tout manquement aux conditions de la présente entente entraînera le renvoi automatique de mon dossier à la police ou au procureur de la Couronne.

(Signature du jeune ayant commis l'infraction)

Signatures de tous les participants du forum de justice communautaire :

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 4. _____ |
| 2. _____ | 5. _____ |
| 3. _____ | 6. _____ |

Scénarios

Scénario n° 1

Les parents d'un de tes amis sont partis pour la fin de semaine et ils ont laissé leur automobile à la maison. Tes copains veulent prendre la voiture pour aller faire un tour et ils te demandent de les accompagner. Cependant, ni toi ni tes amis ne possédez un permis de conduire.

Questions de discussion :

- Que pouvez-vous dire ou faire dans une pareille situation?
- Que pourrait-il se produire si vous décidiez d'aller avec eux?
- À votre avis, qu'arriverait-il si vous vous faisiez prendre?
- Si une telle situation survenait, comment croyez-vous que vous vous sentiriez?

Scénario n° 2

Julie organise une fête pour célébrer la fin de l'année scolaire, en l'absence de ses parents, partis en vacances. On découvre de la drogue pendant la fête. Julie est très surprise de se voir inculpée d'une infraction par les policiers appelés sur les lieux. La drogue ne lui appartient pas, mais on l'a trouvée dans la maison de ses parents... Les policiers, qui ont procédé à une fouille sans avoir obtenu de mandat, traitent Julie avec brutalité, sans lui expliquer les accusations portées contre elle.

Questions de discussion :

- Quels sont les droits qui ne sont pas respectés dans ce scénario?
- Julie est-elle la seule à voir ses droits violés dans cette situation? Si vous croyez que non, qui d'autre est victime d'une violation de ses droits?
- Dans une situation comme celle-ci, c'est-à-dire quand une infraction à la loi a manifestement été commise, les policiers ont-ils la responsabilité de respecter les droits de la personne accusée et de lui expliquer les motifs de son arrestation?
- Les policiers sont-ils en droit d'employer la force physique dans toutes les situations? S'ils ne le sont pas, dans quelles circonstances est-il justifié qu'ils y recourent?
- Recréez ce scénario de façon à ce que les droits de tous soient respectés et que le dénouement soit plus heureux.

Études de cas

Étude de cas n° 1

Marc ne vit plus à la maison. Ses parents l'ont mis à la porte quand il avait 15 ans. Incapable de se trouver un emploi, il en est venu à voler des CD et à les revendre afin d'obtenir assez d'argent pour manger. Les deux ans d'expérience de Marc ont fait de lui un voleur très habile. Cependant, un jour, il commet un impair, se fait arrêter et accuser de vol à l'étalage. C'est la première fois que Marc est inculpé d'une infraction. Comme si les choses n'étaient pas déjà assez difficiles pour lui, on lui fait partager une cellule de détention provisoire avec cinq détenus d'âge adulte, qui ont tôt fait de le brutaliser. Le surveillant de garde est témoin de la scène, mais il ne fait rien pour arrêter les hommes.

Questions de discussion :

- Quels droits de Marc ne sont pas respectés dans ce scénario? Pourquoi?
- Marc violait-il les droits de quelqu'un quand il commettait ses vols?
- Le service de police est-il en partie responsable des mauvais traitements qu'a subis Marc?
- Quels sont les choix qui s'offrent à Marc maintenant qu'il a été arrêté et mis en accusation?

Étude de cas n° 2

Les parents de Guillaume, garçon de 12 ans, sont sur le point de se séparer. Tous deux essaient de convaincre le juge du tribunal de la famille de leur confier la garde de Guillaume. Ils refusent que leur fils les accompagne au tribunal, car ils veulent éviter qu'il soit mêlé au conflit. Mais Guillaume, lui, voudrait participer.

Questions de discussion :

- Quels sont les droits de Guillaume dans une situation comme celle-ci?
- Quels facteurs le juge devrait-il considérer en prenant sa décision?
- Devrait-on prendre en considération l'opinion de Guillaume? Si vous croyez que oui, dans quelle mesure devrait-on lui accorder de l'importance?

Étude de cas n° 3

Des adolescents viennent de fonder un nouveau groupe rock appelé « Pouvoir Blanc ». Le message véhiculé par ces jeunes est raciste et haineux; on qualifie même leur musique de « rock haineux ». Sur scène, les musiciens ne portent qu'un jean afin d'exhiber leurs poitrines tatouées de symboles nazis et d'autres messages racistes. Un soir, le groupe est particulièrement agressif, et le guitariste soliste, Thor, saute dans la foule pour s'en prendre à un jeune spectateur qui n'est pas de race blanche. Thor est arrêté.

Questions de discussion :

- Comment les autorités policières devraient-elles agir pour faire en sorte que les droits de Thor soient respectés?
- Si Thor n'a pas d'antécédents judiciaires, devrait-on lui permettre de participer à un programme de mesures extrajudiciaires? Si vous pensez que oui, quel type de programme recommanderiez-vous?
- Aurait-on dû arrêter tous les membres du groupe?
- Selon la Convention, quels droits de l'enfant viole-t-on en permettant au groupe de se produire sur scène?
- Violerait-on les droits des membres du groupe si on leur interdisait de donner leur spectacle?

La violence et l'exploitation

Objectifs d'apprentissage :

- Les élèves seront amenés à...**
- comprendre plus clairement ce qu'est la violence envers les enfants;
 - étudier les différentes formes de violence envers les enfants;
 - examiner les droits qui leur sont reconnus dans les situations de violence.

Quand vous êtes en colère, comptez jusqu'à dix avant de parler; très en colère, comptez jusqu'à cent.

– Thomas Jefferson

Articles pertinents de la Convention

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Articles 19

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation, notamment contre les châtiments corporels, l'exploitation sexuelle, la négligence et la violence verbale.

Article 23

Tu as le droit de recevoir des soins spéciaux et de l'aide si tu as un handicap, quel qu'il soit. Tu as également le droit de vivre dans la dignité et de te voir donner toutes les occasions possibles de développer ton autonomie et de t'intégrer dans la société.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle.

Article 35

Tu as le droit d'être protégé contre la vente, la traite et l'enlèvement d'enfants.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation.

Article 37

Tu as le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être protégé contre toute forme de torture et contre la peine capitale ou l'emprisonnement à vie.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Au sujet de la violence

Les élèves se renseignent au sujet de la violence envers les enfants et discutent des différentes formes qu'elle peut prendre ainsi que des moyens de la combattre.

- comprendre plus clairement ce qu'est la violence envers les enfants;
- discuter des différentes formes de violence envers les enfants.

Je me sens bien ma peau

Les élèves réfléchissent aux choses que les gens peuvent faire pour se sentir bien dans leur peau, puis s'inspirent des idées qu'ils ont trouvées pour créer des affiches.

- discuter des façons dont ils pourraient aider les autres à se sentir bien dans leur peau;
- mettre en pratique les idées qu'ils ont trouvées afin de se sentir bien dans leur peau et d'amener les autres à se sentir bien dans leur peau.

Un esprit positif

Les élèves pigent le nom d'un camarade et écrivent deux choses positives à son sujet.

- apprendre à voir les bons côtés des gens;
- se sentir bien dans leur peau.

L'estime de soi

Les élèves discutent de la signification de l'estime de soi, décrivent les caractéristiques d'une personne qui a une haute estime d'elle-même et celles d'une personne qui a une faible estime d'elle-même, puis réfléchissent au comportement qu'elles seraient respectivement susceptibles d'adopter dans diverses situations.

- comprendre en quoi le niveau d'estime de soi d'une personne peut avoir des répercussions sur son comportement, sur ses relations interpersonnelles et sur le respect qu'elle témoigne aux autres;
- prendre conscience du caractère unique de chaque personne;
- se rendre compte de la relation qui peut exister entre l'estime de soi et le fait d'être ou non victime de violence.

Au sujet de la violence

Description	Les élèves apprennent qu'ils ont le droit d'être protégés contre toutes les formes de violence et discutent des différents aspects que peut prendre la violence ainsi que des moyens de la combattre.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre plus clairement ce qu'est la violence envers les enfants et prendre conscience de leur droit d'en être protégés;• discuter des différentes formes de violence envers les enfants.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Passez d'abord en revue les différentes acceptions de la notion de violence avec les élèves.</p> <p>La violence envers les enfants peut prendre les formes suivantes : violence physique, violence psychologique, violence sexuelle et négligence.</p> <p>La violence physique se définit comme tout acte ou omission (omettre de prendre des mesures de sécurité, par exemple) qui entraîne une blessure non accidentelle chez un enfant et qui est imputable aux parents, ou parents-substitués, de l'enfant ou à toute autre personne qui a autorité sur lui.</p> <p>La violence psychologique qualifie toute attaque persistante (critiques, menaces, attitudes, etc.) qui a pour effet de miner le sentiment de valeur personnelle de l'enfant, de la part de ses parents, ou parents-substitués.</p> <p>La violence sexuelle caractérise tout contact sexuel non désiré.</p> <p>La négligence désigne le défaut de la part des parents, ou parents-substitués, de l'enfant de satisfaire les besoins fondamentaux de l'enfant – alimentation appropriée, vêtements, sommeil, sécurité, surveillance, traitements médicaux, etc.</p> <p>Toute personne est tenue par la loi d'avertir les autorités si elle soupçonne qu'un enfant est victime de violence ou de négligence.</p> <p>Demandez maintenant aux élèves de former des équipes de trois ou de quatre, puis de discuter des questions qui figurent ci-dessous. Chacun des groupes partagera ensuite le fruit de ses réflexions avec le reste de la classe.</p> <p>Questions de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposez quelques exemples pour illustrer chacune des formes de violence.• Donnez quelques exemples de négligence.• Pour chacun des exemples proposés, identifiez les droits qui ne sont pas respectés.• Comment pourrait-on protéger plus efficacement les enfants contre la violence et la négligence? <p>Activité parallèle :</p> <p>Les élèves pourraient écrire et jouer une pièce de théâtre mettant en scène une mère qui se retrouve au tribunal après avoir fait preuve de violence physique envers sa fille. La mère prétend qu'elle a agi de façon légitime, car elle estime avoir le droit de faire ce qu'elle veut avec sa fille. Elle affirme qu'elle ne faisait qu'éduquer son enfant. Avec l'aide de son travailleur social, la jeune fille essaie</p>

quant à elle de convaincre le juge que ses droits ont été violés, en se servant de la Convention pour soutenir son argumentation. Plusieurs personnages pourraient faire partie de la pièce : agents de police, fonctionnaires de la cour, avocat de la défense, procureur de la Couronne, juge et jurés, etc.

Je me sens bien dans ma peau

Description	Les élèves réfléchissent aux choses que les gens peuvent faire pour se sentir bien dans leur peau, puis s'inspirent des idées qu'ils ont trouvées pour créer une affiche.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• partager leurs idées sur les moyens de se sentir bien dans leur peau;• trouver des façons d'aider les autres à se sentir bien dans leur peau;• se rendre compte à quel point la violence envers les enfants peut miner la confiance en soi et le sentiment de valeur personnelle de ceux qui en sont victimes.
Préparation	Prévoyez du bristol et des marqueurs.
Déroulement	Demandez aux élèves de former des équipes d'environ quatre personnes, puis accordez-leur cinq minutes pour réfléchir aux façons dont les jeunes peuvent accroître leur confiance en eux et leur sentiment de valeur personnelle. Les jeunes pourraient ensuite s'inspirer des idées qu'ils ont trouvées pour créer des affiches illustrant les différentes choses qu'ils peuvent faire pour se sentir bien dans leur peau. Il conviendrait d'exposer ces affiches dans le corridor afin que les autres élèves de l'école puissent également en profiter. Tous les enfants ont le droit de sentir – et d'être conscients – qu'ils sont importants et dignes d'estime. Invitez les élèves à mettre en pratique dans leur vie quotidienne les moyens qu'ils ont trouvés pour les aider à se sentir bien dans leur peau.

Un esprit positif

Description	Les élèves pigent le nom d'un camarade et écrivent deux choses positives à son sujet.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• apprendre à voir les bons côtés des gens;• se sentir bien dans leur peau.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	Demandez aux jeunes d'écrire leur nom sur un bout de papier, puis de le déposer dans un chapeau. Chacun des élèves choisira ensuite un nom au hasard et écrira, de façon anonyme, deux choses positives au sujet de la personne dont il a pigé le nom. Les jeunes se verront alors remettre les commentaires qui leur sont destinés et devront ajouter une chose positive sur eux-mêmes. Cette activité doit faire l'objet d'une étroite supervision dans les classes où les élèves pourraient ne pas la prendre au sérieux; l'enseignant ou l'enseignante pourrait alors se charger d'écrire une chose positive sur chacun des élèves.

L'estime de soi

Description	Les élèves discutent de la signification de l'estime de soi, décrivent les caractéristiques d'une personne qui a une haute estime d'elle-même et celles d'une personne qui a une faible estime d'elle-même, puis réfléchissent au comportement qu'elles seraient respectivement susceptibles d'adopter dans diverses situations.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre en quoi le niveau d'estime de soi d'une personne peut avoir des répercussions sur son comportement, sur ses relations interpersonnelles et sur le respect qu'elle témoigne aux autres;• prendre conscience du caractère unique de chaque personne;• se rendre compte de la relation qui peut exister entre l'estime de soi et le fait d'être ou non victime de violence.
Préparation	Préparez une photocopie de la définition d' <i>estime de soi</i> – telle qu'elle apparaît dans le dictionnaire – pour chacun des élèves. Prévoyez également des feuilles de papier de grande dimension et des marqueurs.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de proposer leur propre définition du terme <i>estime de soi</i> avant de leur donner la définition du dictionnaire. Divisez ensuite la classe en deux groupes et remettez une feuille de papier, un marqueur, un stylo, etc., à chacun d'entre eux. Un groupe sera chargé de décrire les caractéristiques d'une personne qui a une haute estime d'elle-même; l'autre groupe, celles d'une personne qui a une faible estime d'elle-même. Une fois cette tâche terminée, demandez aux deux groupes de comparer les caractéristiques qu'ils ont relevées et de réfléchir à la façon dont agirait une personne qui a une haute estime d'elle-même dans telle ou telle situation, par rapport à celle qui a une faible estime d'elle-même. Par exemple, lors d'un différend avec quelqu'un, une personne qui a une haute estime d'elle-même aura peut-être tendance à manifester son désaccord, de façon appropriée, tandis qu'une personne qui a une faible estime d'elle-même sera sans doute plus portée à garder le silence. Cependant, il peut également arriver qu'une personne qui a une faible estime d'elle-même réagisse de manière excessive et ne respecte pas le droit de l'autre à la liberté d'opinion et d'expression.</p> <p>Soulignez aux élèves qu'une personne qui a une haute estime d'elle-même est moins susceptible d'être victime de violence ou d'exploitation, car elle est consciente de sa valeur et possède suffisamment de confiance en elle pour défendre ses droits.</p>

Scénarios

Scénario n° 1

Laurie et Samuel sortent ensemble depuis six mois. Au début, tout était merveilleux. Samuel faisait preuve de beaucoup de gentillesse et de douceur, et le couple allait presque toujours là où Laurie souhaitait aller. Les choses se sont cependant mises à changer peu à peu. Samuel a commencé à se montrer de plus en plus impatient avec Laurie. Il lui reproche plein de choses maintenant : il lui dit qu'elle est idiote, qu'elle n'est pas assez mince, etc. Il lui demande aussi de s'habiller et de se coiffer de telle ou telle façon.

Scénario n° 2

Jessica se fait parfois garder chez son oncle quand ses parents ne sont pas à la maison. Un soir, son oncle a commencé à la chatouiller. Ce n'était pas la première fois qu'il le faisait, et cela plaisait beaucoup à Jessica. Mais ce jour-là, c'était différent : les chatouilles s'étaient transformées en caresses. L'oncle s'était mis à toucher Jessica à des endroits que personne n'avait jamais touchés auparavant. Jessica était terrifiée, figée sur place. Puis elle s'est mise à pleurer et à supplier son oncle d'arrêter. Mais son oncle n'a pas arrêté : il lui a plutôt demandé de se taire, en lui disant qu'ils ne faisaient rien de mal et que ce serait leur petit secret à tous les deux.

Scénario n° 3

Le mois dernier, le père de Brian a été congédié de l'usine de pneus où il travaillait. Pour gagner un peu d'argent, la mère de Brian fait du ménage dans un immeuble de bureaux quelques soirs par semaine, mais elle ne peut pas travailler beaucoup plus parce qu'elle souffre du syndrome de fatigue chronique. Les parents de Brian se querellent souvent depuis un certain temps et ils sont tous deux à bout de nerfs. La semaine passée, quand Brian a accidentellement laissé tomber sa boisson gazeuse sur le tapis du salon, sa mère l'a giflé. Puis hier soir, Brian est rentré de la réunion de son groupe jeunesse avec sept minutes de retard. Sa mère l'attendait dans l'embrasure de la porte; elle l'a saisi à la gorge et l'a secoué furieusement. Elle hurlait, criait après Brian, en lui reprochant de lui avoir désobéi, puis elle lui a donné des coups de pied au derrière jusqu'à ce qu'il soit rendu dans sa chambre à l'étage.

Scénario n° 4

Jane déteste aller à l'école. Mais ce n'est pas le travail scolaire qui lui déplaît : c'est plutôt la récréation et l'heure du lunch qu'elle ne peut pas supporter. Pendant un mois, Jane a refilé ses devoirs à Marie, car ses menaces lui faisaient peur. Puis elle s'est dit qu'elle en avait assez des menaces de Marie et elle a décidé de ne plus lui donner ses travaux désormais. Marie ne menace plus Jane : elle l'attend maintenant après l'école pour la battre, sans jamais dire un mot. Évidemment, Jane n'aime pas être battue, mais l'idée de refiler à quelqu'un les travaux qui lui ont coûté beaucoup d'efforts ne lui plaît pas non plus. Depuis quelque temps, Jane ne va même plus à l'école. Elle se rend plutôt dans un café du coin et elle y traîne toute la journée.

Questions de discussion :

- Quels sont les droits qui ne sont pas respectés dans ces scénarios?
- Selon vous, les victimes ont-elles quelque chose à se reprocher, ou du moins l'une d'entre elles?
- Sous quelles formes se manifeste la violence dans ces scénarios?
- Avez-vous déjà fait l'objet d'intimidation? Comment avez-vous résolu le problème? Que feriez-vous si une telle situation se produisait?

Étude de cas

Étude de cas n° 1

Martin, adolescent de 14 ans, a confié à son conseiller d'orientation qu'on l'enfermait toujours à clé dans sa chambre dès son arrivée de l'école jusqu'à ce qu'il y retourne le lendemain. Plusieurs années auparavant, le jeune avait été placé dans une famille d'accueil, car une voisine avait rapporté qu'on l'enfermait dans le sous-sol de la maison familiale. Cependant, au bout de six mois, Martin avait été retourné dans sa famille, sans son accord. La période de surveillance terminée, il s'était de nouveau retrouvé enfermé dans sa chambre.

Les policiers chargés de l'enquête n'ont trouvé dans la chambre de Martin qu'un mince tapis de mousse déposé sur le dur plancher de bois franc, une couverture, une commode et un seau en guise de toilette. Martin a dû être retiré de la garde de ses parents et placé dans un foyer d'accueil de dépannage une nouvelle fois.

Questions de discussion :

- Quels droits de Martin ne sont pas respectés dans ce scénario?
- Selon vous, pourquoi les parents de Martin font-ils une chose pareille?
- Pourquoi pensez-vous que Martin a attendu si longtemps avant de raconter ce qui se passait à quelqu'un?
- À votre avis, aurait-on dû retourner Martin dans sa famille après l'avoir retiré une première fois de la garde de ses parents?
- Croyez-vous que la Société d'aide à l'enfance a bien fait de retirer Martin de la garde de ses parents cette fois-ci? Pensez-vous qu'on devrait le renvoyer dans sa famille?

Étude de cas n° 2

Xavier a 13 ans. Élève moyen, il aime les sports et la musique. Bref, il est comme les autres élèves de son école, à l'exception qu'il est en chaise roulante. Xavier doit parfois demander à ses professeurs de lui ouvrir la porte ou de l'aider à placer son pupitre, ce qui déplaît à certains élèves. Ceux-ci lancent des injures à Xavier et se moquent de lui. Cela dérange beaucoup Xavier, tellement qu'il lui arrive parfois d'être incapable de manger, de faire ses devoirs ou de dormir.

Questions de discussion :

- Quels droits de Xavier ne sont pas respectés dans cette situation?
- Que devrait faire Xavier pour que les jeunes qui le harcèlent cessent de s'en prendre à lui? Que devraient faire les autres élèves?
- Que devrait-on faire pour prévenir les cas de violence verbale, notamment les cas semblables à celui-ci?

Étude de cas n° 3

En 1998, des enfants originaires du Honduras étaient utilisés dans le trafic de drogue dans les rues de Vancouver. Un jour, des agents de police se sont approchés d'un groupe de revendeurs dont un petit garçon de 10 ans faisait partie. L'enfant, en voyant les policiers, s'est empressé d'avaler plusieurs « roches » de crack (dérivé de la cocaïne se présentant sous forme de cristaux de différentes tailles). Il a été transporté à l'hôpital, ce qui a permis aux adultes, qui s'étaient déjà dispersés, de prendre le large. La mère du garçon, dont on soupçonnait l'implication dans le trafic de drogues illicites, était récemment partie à San Francisco, en laissant son enfant aux soins de quelques adultes. Le garçon a fini par recracher dix-huit « roches » de crack; dix autres roches ont été expulsées de son estomac par lavage gastrique. Les policiers, qui avaient dû recourir aux services d'un interprète espagnol comme le garçon ne parlait pas anglais, était d'avis que l'utilisation du jeune hondurien était caractéristique des procédés d'un nouveau réseau de drogue, mis en place après que plusieurs trafiquants originaires du Honduras eurent été chassés hors de San Francisco, puis de Portland, en Oregon. Les enfants enrôlés dans le réseau étaient âgés de 10 à 13 ans pour la plupart et étaient donc trop jeunes pour être accusés de trafic de drogue. C'est pourquoi ils étaient utilisés pour transporter le crack; d'autres personnes se chargeaient de revendre la drogue. Les conditions de vie de ces jeunes étaient misérables : on entassait pas moins de vingt enfants dans des appartements de une ou de deux pièces infestés de vermine. Le réseau s'occupait de faire entrer clandestinement les enfants et les jeunes adultes d'abord au Mexique, puis aux États-Unis et, enfin, au Canada.

Questions de discussion :

- Énumérez les droits qui sont violés dans cette situation et indiquez à quelle catégorie appartient chacun d'entre eux.
- Devrait-on permettre aux parents de « donner » leur enfant à une autre personne?
- Qui est responsable, ou devrait l'être, des enfants abandonnés par leurs parents?
- Comment peut-on aider les enfants que l'on a fait entrer clandestinement au Canada?

Les droits et la sexualité

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à...

- partager leurs idées et leurs points de vue sur la sexualité et approfondir leurs connaissances à ce sujet;
- se renseigner sur leurs droits en ce qui a trait à la violence sexuelle;
- prendre conscience qu'ils ont droit au libre choix en matière d'intimité physique.

Articles pertinents de la Convention

Article 13

Tu as le droit de t'exprimer ainsi que de recevoir et de transmettre de l'information, sous forme écrite, imprimée, artistique ou orale, ou par tout autre moyen de ton choix. En revanche, tu as la responsabilité de t'exprimer dans le respect des droits et de la réputation des autres.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substituts.

Article 15

Tu as le droit de te réunir avec d'autres personnes et d'adhérer à une association ou d'en fonder une. En revanche, tu as la responsabilité d'exercer ce droit dans le respect des droits et de la sécurité des autres.

Article 16

Tu as le droit d'être protégé contre toute intrusion dans ta vie privée, dans celle de ta famille ou dans ta correspondance.

Article 17

Tu as le droit d'avoir accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, tant nationales qu'internationales; le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tu jouisses de ce droit, en particulier lorsqu'il s'agit de la promotion de ta santé et de ton bien-être.

Article 28

Tu as le droit de recevoir une éducation; le gouvernement a la responsabilité d'assurer un enseignement primaire obligatoire et gratuit ainsi que l'égalité des chances d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur et de veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée dans le respect de ta dignité d'être humain.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Éducation sexuelle

Les élèves conçoivent et mènent un sondage sur les sujets qui devraient être abordés dans le cadre des cours d'éducation sexuelle et discutent des raisons qui motivent les jeunes à dire « oui » ou à dire « non » aux relations sexuelles.

- se pencher sur leurs besoins et sur leurs droits en matière d'éducation sexuelle;
- discuter des raisons pour lesquelles les adolescents décident d'avoir ou non des relations sexuelles;
- réfléchir à l'influence qu'exerce le groupe en ce qui a trait à la sexualité ainsi qu'au droit de toute personne de dire « non » aux relations sexuelles.

Partenaires et rites des fréquentations

Les élèves examinent les rites des fréquentations, anciens et modernes, et évaluent si les gens témoignent aujourd'hui autant, moins ou davantage de respect à leur partenaire que par le passé.

- découvrir par l'entremise de leurs parents, ou parents-substituts, les pratiques qui existaient dans le passé en matière de fréquentations;
- discuter de la façon dont les rites des fréquentations ont évolué d'hier à aujourd'hui;
- comparer les rites des fréquentations anciens et modernes afin de constater si les choses ont changé tant en matière de responsabilités qu'en termes de respect des droits de l'autre au fil des ans.

Le « viol sur rendez-vous » : mythes et réalités

Les élèves en apprennent davantage au sujet du « viol sur rendez-vous » en explorant certains des mythes et des réalités qui y sont associés.

- examiner divers mythes entourant le « viol sur rendez-vous »;
- découvrir les faits sur le « viol sur rendez-vous »;
- se rendre compte des préjudices qu'entraînent le « viol sur rendez-vous » et le non-respect des droits des autres.

Les chansons à connotation sexuelle

Les élèves étudient diverses chansons d'« amour » à connotation sexuelle, se penchent sur la vision de l'amour et de la sexualité et sur les stéréotypes sexuels qui y sont véhiculés et discutent de leurs propres attitudes en matière d'amour et de sexualité.

- apprendre à décoder les messages dissimulés dans les chansons;
- se pencher sur la vision de l'amour et de la sexualité ainsi que sur les stéréotypes sexuels véhiculés dans diverses chansons à connotation sexuelle;
- discuter de leurs propres attitudes en matière d'amour et de sexualité.

Le débat sur les condoms

Les élèves se joignent au débat entourant l'accès à des condoms gratuits et discutent de « sexe responsable » ainsi que de l'importance de respecter les droits et les choix de son partenaire.

- discuter de « sexe responsable » et de l'obligation de respecter le droit de dire « non » de son partenaire;
- réfléchir à l'importance d'utiliser un condom;
- débattre de la question de l'accès à des condoms gratuits.

Éducation sexuelle

Description	Les élèves conçoivent et mènent un sondage sur les sujets qui devraient être abordés dans le cadre des cours d'éducation sexuelle et discutent des raisons qui motivent les jeunes à dire « oui » ou à dire « non » aux relations sexuelles.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• se pencher sur leurs besoins et sur leurs droits en matière d'éducation sexuelle;• discuter des raisons pour lesquelles les adolescents décident d'avoir ou non des relations sexuelles;• réfléchir à l'influence qu'exerce le groupe en ce qui a trait à la sexualité ainsi qu'au droit de toute personne de dire « non » aux relations sexuelles.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Invitez les élèves à concevoir et à mener un sondage visant à découvrir l'opinion de leurs parents, de leurs amis et de leurs camarades sur les sujets qui devraient être abordés dans le cadre des cours d'éducation sexuelle ainsi que sur les meilleures sources d'information sur le sexe et la sexualité. Compilez ensuite les résultats et mettez-les sous forme de tableau. Voyez ensuite avec les élèves en quoi les opinions des parents sont comparables aux leurs et évaluez avec eux si le contenu des cours d'éducation sexuelle correspond aux besoins qui ont été exprimés.</p> <p>En guise de conclusion, discutez avec les élèves des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• En règle générale, les adolescents réussissent-ils à obtenir l'information à laquelle ils ont droit selon la Convention?• Où peut-on trouver de l'information de qualité sur le sexe et la sexualité?• Qu'est-ce qui motive les adolescents à avoir des relations sexuelles?• Qu'est-ce qui motive les adolescents à ne pas avoir de relations sexuelles?• Pourriez-vous donner de bonnes raisons de dire « oui » aux relations sexuelles?• Pourriez-vous donner de bonnes raisons de dire « non » aux relations sexuelles?

Partenaires et rites des fréquentations

Description	Les élèves examinent les rites des fréquentations, anciens et modernes, et évaluent si les gens témoignent aujourd'hui autant, moins ou davantage de respect à leur partenaire que par le passé.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• découvrir par l'entremise de leurs parents, ou parents-substituts, les pratiques qui existaient dans le passé en matière de fréquentations;• discuter de la façon dont les rites des fréquentations ont évolué d'hier à aujourd'hui;• comparer les rites des fréquentations anciens et modernes afin de constater si les choses ont changé tant en matière de responsabilités qu'en termes de respect des droits de l'autre au fil des ans.
Préparation	Invitez les élèves à demander à leurs parents, ou parents-substituts, de leur parler : 1) des qualités qu'ils recherchaient chez un partenaire quand ils étaient jeunes puis de celles qui leur semblent les plus désirables aujourd'hui et 2) de leurs pratiques en matière de fréquentations quand ils avaient leur âge.
Déroulement	<p>Une fois qu'ils auront interrogé leurs parents, invitez les élèves à dresser une liste des qualités qu'ils considèrent les plus importantes et qu'ils recherchent chez un partenaire, puis de comparer leurs choix avec ceux de leurs parents. Demandez-leur s'ils observent des différences et invitez-les à expliquer en quoi les choix des jeunes filles et des jeunes garçons d'aujourd'hui diffèrent de ceux des femmes et des hommes de l'âge de leurs parents.</p> <p>Mettez ensuite en parallèle les rites des fréquentations des élèves et ceux de leurs parents, puis demandez aux jeunes s'ils notent des différences majeures et s'ils considèrent que les gens témoignent aujourd'hui autant, moins ou davantage de respect à leur partenaire que par le passé.</p> <p>Activité parallèle :</p> <p>Les élèves pourraient étudier et comparer les rites des fréquentations, ou pratiques, des jeunes du même groupe d'âge qu'eux qui vivent dans d'autres pays. Les correspondants à l'étranger de certains élèves pourraient se révéler une mine d'information. Vous pourriez présenter aux jeunes l'exemple qui suit.</p> <p>En Corée du Sud, un groupe de filles et de garçons qui ne se connaissent pas se rassemblent dans un endroit déterminé à l'avance. Tandis que les filles regardent ailleurs, les garçons déposent tous un effet personnel – un crayon ou un peigne, par exemple – au milieu du groupe; chacune des filles choisit ensuite un objet et formera un couple, l'espace d'une soirée, avec le garçon à qui appartient cet objet. Les filles et les garçons passeront la soirée avec leurs partenaires respectifs, mais feront néanmoins une sortie de groupe. Il s'agit d'un moyen intéressant de rencontrer des gens et de faire connaissance avec eux, sans avoir à vivre la gêne que toute personne ressent lors d'une première sortie avec quelqu'un.</p>

Le « viol sur rendez-vous » : mythes et réalités

Description	Les élèves en apprennent davantage au sujet du « viol sur rendez-vous » en explorant certains des mythes et des réalités qui y sont associés.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• examiner divers mythes entourant le « viol sur rendez-vous »;• découvrir les faits sur le « viol sur rendez-vous »;• se rendre compte des préjugés qu'entraînent le « viol sur rendez-vous » et le non-respect des droits des autres.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de lire à tour de rôle les mythes et les réalités sur le « viol sur rendez-vous » qui figurent ci-après. Avec les élèves, examinez les mythes un à un, en prenant soin de souligner les préjudices que chacun d'entre eux peut entraîner en transgressant les droits d'une personne. Assurez-vous que les élèves sont conscients que les garçons aussi peuvent être victimes de viol.</p> <p>Mythe : Ce n'est pas grave s'il s'agit d'une personne que l'on connaît. Réalité : C'est tout aussi traumatisant, menaçant et dangereux pour la victime qui connaît son agresseur. En vérité, les répercussions émotionnelles et psychologiques peuvent même être plus durables et profondes pour cette personne, car on l'a manipulée et on a abusé de sa confiance.</p> <p>Mythe : Si la personne ne s'est pas débattue, ce n'est pas un viol. Réalité : La victime peut être incapable de se défendre pour plusieurs raisons : elle peut être paralysée par la surprise, elle peut avoir peur d'être blessée ou d'être tuée et elle peut craindre de faire mal à son agresseur puisqu'il s'agit d'une connaissance.</p> <p>Mythe : Quand une personne dit « non », cela veut souvent dire « oui » ou « peut-être » en réalité. Réalité : « Non », c'est « non ». Ce mythe repose sur une attitude sociale qui non seulement banalise le « viol sur rendez-vous », mais qui l'encourage même. Il est particulièrement important de dire « oui » quand c'est « oui » et « non » quand c'est « non ». Jouer de petits jeux risque seulement de blesser tous les gens impliqués. Il importe aussi de prendre conscience que les garçons ont également le droit de « non » : il faut détruire le mythe selon lequel les garçons devraient toujours être prêts à avoir des relations sexuelles et toujours dire « oui » quand l'occasion se présente.</p> <p>Mythe : Il est normal que la personne qui a payé pour le restaurant et le spectacle s'attende à recevoir quelque chose en retour. Réalité : Les stéréotypes sexuels rigides qui existent encore aujourd'hui en matière de relations amoureuses imposent des règles de comportement aux hommes comme aux femmes, en plus d'exercer sur eux une pression indue. Rien ne peut excuser le fait de contraindre une personne à avoir des rapports sexuels : les relations sexuelles ne devraient jamais être considérées comme une « chose due » à quelqu'un.</p>

Mythe : Ce n'est pas un viol si la personne a trop bu pour être capable de donner son consentement.

Réalité : Tout contact sexuel avec une personne trop ivre pour être en mesure de donner son approbation constitue un acte criminel. En effet, la définition juridique du viol s'appuie sur la notion de **consentement**.

Les chansons à connotation sexuelle

Description	Les élèves étudient diverses chansons d'« amour » à connotation sexuelle, se penchent sur la vision de l'amour et de la sexualité et sur les stéréotypes sexuels qui y sont véhiculés et discutent de leurs propres attitudes en matière d'amour et de sexualité.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• apprendre à décoder les messages dissimulés dans les chansons;• se pencher sur la vision de l'amour et de la sexualité ainsi que sur les stéréotypes sexuels véhiculés dans diverses chansons à connotation sexuelle;• discuter de leurs propres attitudes en matière d'amour et de sexualité.
Préparation	Demandez aux élèves d'apporter en classe des chansons traitant d'amour, de sexualité, de fréquentations amoureuses, etc., qui véhiculent des stéréotypes sexuels. Prévoyez une photocopie de chacune des chansons pour tous les élèves, ainsi qu'un lecteur de cassettes ou de disques compacts.
Déroulement	<p>Une fois que les élèves auront lu et écouté les chansons, invitez-les à identifier les droits qui y sont ignorés ou violés. Profitez-en pour souligner de nouveau l'importance de respecter les droits de son partenaire, dont celui de dire « non » aux relations sexuelles. Demandez aux élèves s'ils croient qu'une personne qui aime véritablement son partenaire devrait nécessairement accepter d'avoir des relations sexuelles et s'ils voient une différence entre l'amour et le sexe, puis invitez-les à échanger leurs idées à ce sujet.</p> <p>Suscitez ensuite une discussion sur le thème des stéréotypes sexuels souvent véhiculés par les chansons qui parlent d'amour et de sexualité en posant à la classe les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment la femme est-elle représentée dans la chanson que vous avez apportée, dans les chansons de vos camarades ou dans ce genre de chansons en général?• À votre avis, cette image correspond-elle à la réalité?• Pensez-vous que les chansons qui véhiculent le stéréotype de la femme séduisante, soumise au désir des hommes, cherchant à plaire à tout prix, etc., peuvent avoir des répercussions négatives sur la façon dont les garçons perçoivent les filles?• Croyez-vous que l'homme aussi est souvent victime d'une image stéréotypée dans ce genre de chansons? Si oui, comment y est-il représenté (stéréotype de l'homme viril, sûr de lui, toujours prêt à avoir des relations sexuelles, etc.)?• Quels rôles sont attribués à l'homme et à la femme dans la chanson que vous avez choisie, dans les chansons de vos camarades ou dans ce genre de chansons en général? L'homme et la femme ont-ils un statut égalitaire? Qui de l'homme ou de la femme semble être en position de force?• Selon vous, les stéréotypes sexuels peuvent-ils avoir des effets négatifs sur les relations de couple?• Considérez-vous que la relation qui est dépeinte dans votre chanson, ou dans les chansons de vos camarades, est saine? Pourquoi pensez-vous qu'elle l'est ou pourquoi pensez-vous qu'elle ne l'est pas? Comment définiriez-vous une relation saine?

- Croyez-vous que l'on trouve davantage de stéréotypes sexuels dans les chansons que dans la réalité ou croyez-vous que les chansons reflètent les stéréotypes de la société?
- Que pourriez-vous faire pour combattre ces stéréotypes? Considérez-vous qu'il est important de le faire?

Activités parallèles :

Vous pourriez inviter les élèves à réfléchir aux stratégies utilisées pour faire la promotion des vedettes de la musique. Diffèrent-elles selon que l'artiste est un homme ou une femme? Quelle place occupe la séduction dans la promotion des vedettes féminines? Joue-t-elle un rôle aussi important lorsqu'il s'agit de la promotion de vedettes masculines?

Vous pourriez également demander aux élèves de trouver des chansons dénonçant des stéréotypes sexistes ou mettant en scène des hommes sensibles et des femmes fortes et indépendantes, ou encore leur proposer de composer leurs propres chansons sur le thème de l'amour, de la sexualité, des fréquentations amoureuses ou des relations de couple, par exemple, puis de les interpréter devant la classe.

Le débat sur les condoms

Description	Les élèves se joignent au débat entourant l'accès à des condoms gratuits et discutent de « sexe responsable » ainsi que de l'importance de respecter les droits et les choix de son partenaire.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• discuter de « sexe responsable » et de l'obligation de respecter le droit de dire « non » de son partenaire;• réfléchir à l'importance d'utiliser un condom;• débattre de la question de l'accès à des condoms gratuits.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>La question de mettre ou non des condoms gratuits à la disposition des élèves des écoles secondaires, tant de premier que de deuxième cycle, a maintes fois été soulevée. Grâce à cette activité, les élèves pourront se joindre au débat, en envisageant la question sous l'angle des droits.</p> <p>Discutez avec les élèves des bonnes raisons et des mauvaises raisons d'avoir accès à des condoms gratuits. Demandez-leur ensuite comment la Convention pourrait servir à soutenir une argumentation en faveur de l'accessibilité aux condoms et faites-leur comprendre que l'utilisation du condom constitue une preuve de respect envers les droits de son partenaire. Vous pourriez également parler avec les élèves des endroits où ils peuvent se procurer des condoms et de la façon de les obtenir; profitez-en pour vous attaquer au tabou social associé à l'achat de condoms, dont les effets pervers touchent même les adultes.</p> <p>Peut-être pourriez-vous inviter les élèves à effectuer quelques recherches sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle est la proportion d'adultes et de jeunes qui recourent à des méthodes contraceptives? Quelles formes de contraception utilisent-ils?• Quel est le taux de MTS et le taux de grossesse dans votre région et au Canada?• Qu'arrive-t-il aux jeunes mères chefs de famille monoparentale ainsi qu'à leurs enfants? <p>Demandez aux jeunes d'envisager ces questions sous l'angle des droits et du respect.</p>

Scénarios

Scénario n° 1

Mélanie et Tarik, tous deux âgés de 15 ans, sortent ensemble depuis quelques mois. Tarik aime beaucoup Mélanie, qui ressent la même chose pour lui. Il leur arrive parfois de s'embrasser et de se toucher un peu, mais Mélanie est devenue plus entreprenante dernièrement : elle veut aller plus loin. Un jour, elle annonce à Tarik que ses parents seront absents toute la soirée et qu'elle aimerait qu'il vienne à la maison. Tarik voudrait bien y aller, mais il est inquiet, car il craint que Mélanie ne veuille aller jusqu'au bout. L'idée l'excite mais, en même temps, il se sent confus et effrayé. Comme il aime beaucoup Mélanie, il ne veut pas lui faire de peine; cependant, il ne sait pas non plus s'il est prêt à avoir des relations sexuelles.

Questions de discussion :

- Tarik est excité, confus et effrayé tout à la fois. Sa réaction est-elle normale compte tenu de la situation?
- Tarik devrait-il aller chez Mélanie? S'il décidait de s'y rendre, jusqu'où lui et Mélanie devraient-ils aller?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles Tarik pourrait décider d'avoir des relations sexuelles?
- Pour quelles raisons pourrait-il refuser d'en avoir?
- Comment pensez-vous que Tarik se sentirait s'il décidait d'avoir des relations sexuelles alors qu'il n'est pas prêt?
- Qu'arriverait-il si les amis de Tarik venaient à apprendre que leur copain a laissé passer l'occasion d'avoir des relations sexuelles? (Cette question devrait susciter une discussion sur les idées préconçues en ce qui concerne le comportement sexuel auquel on s'attend de la part des filles et des garçons – par exemple, l'idée selon laquelle un garçon est toujours prêt à avoir des relations sexuelles et qu'un vrai homme saisit toutes les occasions d'en avoir – tout comme sur les rôles qui sont assignés à chacun des sexes.)
- Que pourrait faire Tarik pour améliorer sa situation? (Il est essentiel que Tarik établisse une bonne communication avec Mélanie.)

Scénario n° 2

Noémie se regarde dans le miroir; elle examine tout particulièrement sa région abdominale. Elle se demande quand cela commencera à paraître et comment elle pourra le cacher à ses parents et à ses amis. Elle n'a dit à personne qu'elle était enceinte. Si ses parents l'apprenaient, ils la tueraient, ou du moins la mettraient à la porte. Si les jeunes de l'école le savaient, ils parleraient derrière son dos, lui lanceraient des insultes, la traiteraient de « pute »... Elle en est certaine parce que c'est ce qui est arrivé à Kathleen quand elle est tombée enceinte. Elle-même traitait Kathleen de ce genre de noms. Noémie se met à pleurer : elle ne sait absolument pas quoi faire. Elle a l'impression que sa vie est finie.

Questions de discussion :

- Si l'une de vos amies se trouvait dans la situation de Noémie, que lui conseilleriez-vous?
- Faites quelques recherches pour découvrir s'il existe, dans votre communauté, des organisations et des groupes qui pourraient lui venir en aide, par exemple des services d'intervention téléphonique auprès des jeunes ou des services de santé destinés aux adolescents. Des programmes d'aide aux jeunes mères célibataires sont également offerts dans de nombreuses régions.

Études de cas

Étude de cas n° 1

À 14 ans, Mélissa est enceinte de jumeaux. Comme la plupart des adolescentes qui tombent enceintes, elle n'a pas encore fini de se développer, ce qui pourrait lui causer des problèmes de grossesse. De plus, Mélissa se demande si elle pourra retourner à l'école, si ses parents accepteraient qu'elle demeure à la maison et comment elle fera pour élever ses jumeaux. Mélissa sait qu'elle s'ennuiera beaucoup des sorties avec ses amis – aller au centre d'achats, se rendre dans des fêtes, etc. –, mais elle se dit qu'elle n'aura peut-être qu'à emmener ses bébés avec elle.

Questions de discussion :

- Quels droits de Mélissa et quels droits des jumeaux sont menacés?
- Si vous gardez à l'esprit que Mélissa elle-même est toujours considérée comme une enfant, croyez-vous que les parents de Mélissa violeraient les droits de leur fille s'ils la mettaient à la porte?
- Quel droit de Mélissa ne serait pas respecté si elle était incapable de poursuivre ses études?
- À votre avis, que devrait-on faire pour prévenir les grossesses chez les adolescentes et, du même coup, les problèmes qu'elles entraînent?

Étude de cas n° 2

Karine n'en peut plus de vivre avec ses parents et de subir leurs règlements. Elle souhaiterait avoir sa place à elle, un endroit où elle pourrait enfin faire ce qu'elle veut. Elle trouve ses parents ennuyeux et bornés. Quand elle sort, ils l'obligent à rentrer à la maison plus tôt qu'elle ne le voudrait. De plus, ils sont toujours en train de la harceler pour qu'elle fasse ses devoirs et qu'elle range sa chambre. Karine désire partir de la maison, mais elle n'a pas d'argent.

Un soir, après s'être disputée avec ses parents, Karine part en claquant la porte pour aller se réfugier chez son petit ami. Il est seul à la maison. Karine essaie de le convaincre d'avoir des relations sexuelles avec elle : elle s'imagine que le gouvernement lui donnera de l'argent pour s'occuper de son bébé si elle tombe enceinte et qu'elle pourra ainsi se louer un logement, loin de ses parents.

Questions de discussion :

- Karine prend-elle une bonne décision?
- Son plan représente-t-il la meilleure façon d'agir?
- Karine a-t-elle envisagé toutes les possibilités et considéré toutes les conséquences?
- Quelle serait la meilleure chose à faire pour elle?
- À votre avis, si Karine tombait enceinte et avait un enfant, à quel genre de vie celui-ci aurait-il droit?
- Karine violerait-elle les droits de quelqu'un si elle choisissait de mettre son plan à exécution?

Étude de cas n° 3

Roxanne, qui a 15 ans, sort depuis quelques mois avec un garçon de 17 ans, Rawinder, élève de deuxième cycle dans une école secondaire du quartier. Roxanne aime beaucoup se tenir avec Rawinder, aller aux fêtes organisées dans son école et faire des balades dans sa voiture. Mais il y a un hic : les parents de Roxanne ne veulent pas que leur fille fréquente Rawinder parce qu'il appartient à un groupe ethnoculturel différent. Roxanne soutient qu'elle a le droit de sortir avec qui elle veut.

Questions de discussion :

- Quels droits de Roxanne ne sont pas respectés dans ce scénario?
- Les droits de Rawinder sont-ils violés?

Le travail des enfants et l'éducation

Objectifs d'apprentissage :

- Les élèves seront amenés à...**
- se rendre compte de l'importance de poursuivre ses études;
 - comprendre ce qu'est l'exploitation économique;
 - prendre conscience des risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur milieu de travail et s'en préoccuper davantage;

Articles pertinents de la Convention

Article 3

Toutes les décisions qui te concernent doivent tenir compte de tes intérêts en premier lieu. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les institutions respectent les normes établies afin tu reçoives toujours la protection et les soins nécessaires à ton bien-être.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 13

Tu as le droit de penser et de t'exprimer ainsi que de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de ton choix.

Article 17

Tu as le droit d'avoir accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, tant nationales qu'internationales; le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tu jouisses de ce droit, en particulier lorsqu'il s'agit de la promotion de ta santé et de ton bien-être.

Article 28

Tu as le droit de recevoir une éducation gratuite dans les établissements d'enseignement public financés par l'État.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de l'environnement, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 31

Tu as le droit de te reposer, de jouer et de participer à des activités récréatives.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Le travail des enfants

Les élèves constatent que les questions relatives aux droits, notamment celles qui concernent le travail des enfants, peuvent être envisagées différemment et s'intéressent aux façons de résoudre des conflits de droits.

- constater que des personnes différentes peuvent envisager différemment les questions relatives aux droits;
- discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.

Création d'une bande dessinée

Les élèves travaillent en équipe pour concevoir une bande dessinée sur les avantages de poursuivre ses études.

- discuter des raisons de poursuivre ses études;
- considérer les avantages d'une bonne éducation.

L'« anti-diplôme »

Les élèves réfléchissent à ce que l'avenir peut réserver aux jeunes qui abandonnent leurs études, créent des diplômes à l'intention des décrocheurs et se renseignent sur les carrières qui les intéressent.

- réfléchir aux possibilités d'avenir des décrocheurs;
- saisir plus clairement l'importance de poursuivre ses études;
- se rendre compte de l'étroite relation qui existe entre études et perspectives d'avenir.

Décrocher de la vie

Les élèves considèrent les raisons qui peuvent amener un jeune à abandonner ses études et jettent un coup d'œil sur la vie d'un décrocheur.

- prendre davantage conscience des avantages de poursuivre ses études;
- constater qu'une personne peut voir sa vie détruite parce qu'elle a abandonné ses études.

Bande dessinée des droits en conflit

Les élèves réfléchissent à la nécessité de trouver un juste équilibre entre la revendication de leurs droits et le respect de leurs parents et créent une bande dessinée.

- se pencher sur les façons de négocier des compromis avec leurs parents;
- se rendre compte que leur droit aux loisirs ne les soustrait pas à leur responsabilité d'aider leurs parents dans les tâches ménagères.

Les droits et la sécurité des travailleurs

Les élèves se sensibilisent à la question de la sécurité au travail ainsi qu'à leurs droits et à leurs responsabilités comme travailleurs.

- comprendre leurs droits et leurs responsabilités comme travailleurs;
- prendre conscience que la sécurité en milieu de travail est d'une importance capitale et qu'il s'agit d'un droit.

Le travail des enfants

Description	Les élèves constatent que les questions relatives aux droits, notamment celles qui concernent le travail des enfants, peuvent être envisagées différemment et s'intéressent aux façons de résoudre des conflits de droits.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• constater que des personnes différentes peuvent envisager différemment les questions relatives aux droits;• discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.
Préparation	Photocopiez les fiches de jeu de rôles sur le travail des enfants, qui figurent aux pages suivantes; prévoyez une fiche par élève.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de former des groupes de quatre. Les quatre élèves recevront chacun une fiche de jeu de rôles différente (A, B, C ou D), qu'ils devront lire en silence et éviter de montrer à leurs coéquipiers. Les groupes se diviseront ensuite en deux équipes : la première sera composée par les élèves qui ont reçu la fiche A et la fiche B; la deuxième, par ceux qui ont reçu la fiche C et la fiche D. Chaque élève disposera alors de trois à cinq minutes pour faire connaître à son partenaire son point de vue sur la situation du jeune faisant l'objet du jeu de rôles.</p> <p>Les rôles seront ensuite inversés : chaque élève se verra alloué de trois à cinq minutes pour résumer l'opinion de son partenaire.</p> <p>Une fois cet échange terminé, chaque duo prendra quelques minutes pour discuter de la question et essayer de parvenir à un compromis, puis les jeunes reformeront les groupes de quatre du début. Les élèves A et B expliqueront le compromis qu'ils ont trouvé, puis les élèves C et D feront de même. Les groupes tenteront alors d'en arriver à un compromis afin d'adopter une position commune et se choisiront un porte-parole, qui présentera le point de vue de son équipe à la classe. En guise de conclusion, invitez les élèves à discuter des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Votre groupe est-il parvenu à un compromis? A-t-il été facile ou difficile d'y arriver?• Est-il toujours possible de trouver un compromis qui permette de satisfaire les besoins de chacune des parties?• Claude affirme qu'il préfère travailler plutôt que d'aller à l'école. Il ne mentionne pas que ses amis lui manquent. Croyez-vous que Claude grandit trop vite parce que son droit au jeu et aux loisirs n'est pas respecté? Pourquoi le travailleur social est-il le seul à soulever ce point?• Claude a le droit de rester à l'école; ses parents ont quant à eux la responsabilité de faire en sorte qu'il y demeure. Un parent assume cette responsabilité; l'autre s'y soustrait. Pourquoi pensez-vous que ce dernier ne respecte pas le droit de Claude à l'éducation? Serait-ce parce que ce parent est lui-même peu instruit? Comment pourriez-vous l'amener à comprendre l'importance du droit de Claude à l'éducation?

Fiches de jeu de rôles sur le travail des enfants

Rôle A : Le parent n° 1

L'année dernière, un de mes enfants, Claude, qui a maintenant 15 ans, a commencé à cueillir des fruits dans une ferme après l'école, pendant quelques heures tous les jours. Cette année, Claude a abandonné l'école pour travailler à la ferme à plein temps. Le travail à temps complet de Claude a fait une grande différence pour notre famille. Les emplois se font rares dans notre ville. Comme je n'ai jamais fréquenté l'école ni reçu de formation spéciale, je touche toujours un salaire peu élevé. Il nous était difficile de gagner suffisamment d'argent pour nourrir nos quatre enfants, même avec deux parents qui travaillaient dès qu'ils en avaient l'occasion. Aujourd'hui, grâce à l'argent que Claude rapporte tous les jours à la maison, nous pouvons acheter un peu plus de nourriture, des vêtements neufs ou des médicaments quand un des enfants tombe malade.

Claude est aussi solide que n'importe quel adulte et est parfaitement capable de travailler une journée complète. Par ailleurs, je considère que les enfants devraient contribuer à subvenir aux besoins de leur famille, comme cela s'est toujours fait dans mon pays. J'éprouve une grande fierté de voir Claude si responsable et j'espère que tous mes enfants deviendront aussi fiables et travailleurs.

Rôle B : Le travailleur social

Je suis très inquiet au sujet de Claude qui, dès l'âge de 14 ans, a commencé à cueillir des fruits à temps partiel dans une ferme. Aujourd'hui, à l'âge de 15 ans, Claude a abandonné l'école et travaille à plein temps. Son travail est éreintant. La fatigue se lit sur son visage, et une de ses épaules est très douloureuse. Je souhaiterais qu'un médecin évalue les conséquences que pourrait entraîner à long terme le travail de Claude sur sa santé.

Je pense vraiment que cet enfant devrait se trouver sur les bancs d'école, en compagnie d'autres jeunes de son âge. Claude ne dispose pas de temps libre pour se reposer, jouer, se joindre à un groupe jeunesse ou participer aux activités offertes aux jeunes dans notre ville. Les activités de ce genre sont importantes pour que les enfants grandissent en santé et apprennent à s'entendre avec les autres. Nul enfant de l'âge de Claude ne devrait travailler toute la journée, entouré d'adultes. De plus, de nombreux travailleurs agricoles fument et boivent de l'alcool; certains consomment peut-être même de la drogue. Claude est trop jeune pour qu'une exposition constante à ce genre de choses ne soit pas dommageable.

Rôle C : L'enfant

Je m'appelle Claude. J'ai commencé l'école à l'âge de 6 ans. À 14 ans, j'ai eu mon premier emploi : je cueillais des fruits dans une ferme, dès la fin de la journée scolaire jusqu'à la tombée de la nuit. Je le faisais parce que mes parents avaient besoin de plus d'argent pour acheter de la nourriture pour notre famille. Aujourd'hui, j'ai 15 ans et j'ai abandonné l'école. Je travaille à temps plein à la ferme. J'aime mieux travailler qu'aller à l'école. Je m'ennuyais à l'école. Je n'ai jamais compris pourquoi nous devons apprendre les choses qu'on nous enseignait. Je ne voyais pas comment ces choses pouvaient m'aider à trouver un travail. Je voulais avoir un emploi et travailler dans le monde réel, pas rester assis à l'école toute la journée.

J'aime bien les gens avec qui je travaille à la ferme, même s'ils sont plus vieux que moi. J'apprends plein de choses en parlant avec eux. Je commence à travailler à six heures du matin, je prends une pause à l'heure du lunch, puis je me remets au travail. Ma journée se termine au coucher du soleil; j'apporte alors tous les fruits que j'ai cueillis et je les fais peser. On me paie au kilo : plus je cueille de fruits, plus je gagne d'argent. Ensuite, je rentre à la maison, je remets ma paie à mes parents, je mange, puis je vais directement au lit afin d'être en forme le lendemain.

Rôle D : Le parent n° 2

L'année dernière, un de mes enfants, Claude, qui a maintenant 15 ans, a commencé à cueillir des fruits dans une ferme après l'école, pendant quelques heures tous les jours. Cette année, Claude a abandonné l'école pour travailler dans la ferme à temps plein. Je ne veux pas que Claude travaille à temps complet. Cela serait à notre avantage à tous si Claude recevait une éducation. Tout le monde sait que les enfants qui terminent l'école occupent de meilleurs emplois et gagnent plus d'argent. Si Claude poursuivait ses études et se trouvait un bon emploi, la famille aurait plus d'argent, et tout le monde s'en porterait mieux.

Claude a obtenu d'excellentes notes durant ses premières années d'école et, même si elles ont été moins bonnes l'année dernière, les professeurs ont toujours dit que Claude pourrait faire partie des meilleurs élèves et peut-être même aller à l'université. J'aurais espéré que Claude donne l'exemple à ses jeunes frères et sœurs en travaillant fort et en poursuivant ses études. Je ne veux pas que mes enfants plus jeunes imitent Claude et abandonnent l'école pour aller cueillir des fruits ou pour occuper un autre emploi. J'aime mes enfants : je veux que Claude, je veux que tous mes enfants aient droit au meilleur avenir possible.

Création d'une bande dessinée

Description	Les élèves travaillent en équipe pour concevoir une bande dessinée sur les avantages de poursuivre ses études.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• discuter des raisons de poursuivre ses études;• considérer les avantages d'une bonne éducation.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Invitez d'abord les jeunes à se pencher sur les raisons de rester à l'école, puis demandez-leur de former des équipes d'environ quatre élèves pour concevoir une bande dessinée sur les avantages de poursuivre ses études.</p> <p>Une fois les bandes dessinées terminées, invitez les élèves à échanger leurs points de vue sur les meilleures raisons de ne pas abandonner l'école.</p> <p>Au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, un programme intitulé « Les études : un choix économique » (« <i>The Economics of Staying in School</i> ») est offert aux élèves de neuvième année. Il vise à faire comprendre aux jeunes à quel point il est rentable de poursuivre ses études, au moyen de discussions et d'activités animées par des gens d'affaires de la communauté. Si les jeunes de votre région ne bénéficient pas d'un tel programme, peut-être voudrez-vous en mettre un sur pied.</p>

L'« anti-diplôme »

Description	Les élèves réfléchissent à ce que l'avenir peut réserver aux jeunes qui abandonnent leurs études, créent des diplômes à l'intention des décrocheurs et se renseignent sur les carrières qui les intéressent.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• réfléchir aux possibilités d'avenir des décrocheurs;• se rendre compte de l'étroite relation qui existe entre études et perspectives d'avenir.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Lisez d'abord aux jeunes les propos de Colin et de Breanna, qui figurent ci-dessous, puis demandez-leur s'ils estiment que ces deux élèves de septième année ont soulevé un point important.</p> <p>« Beaucoup de jeunes n'aiment pas l'école mais, si tu ne restes pas à l'école, tu pourrais te retrouver à vivre dans une boîte de carton, à quêter de l'argent, de la nourriture et des cigarettes dans une grande ville. » – Colin S., septième année</p> <p>« Avez-vous déjà entendu quelqu'un se réjouir d'avoir abandonné l'école? » – Breanna L., septième année</p> <p>Demandez à la classe de réfléchir à ce qui peut arriver aux jeunes qui décident d'abandonner leurs études – en considérant tout particulièrement les répercussions de cette décision sur leur avenir. Invitez ensuite les élèves à commenter la liste qu'ils ont dressée et à identifier les hypothèses qui leur semblent les plus probables, puis à se placer en équipe pour créer un « anti-diplôme », c'est-à-dire un diplôme destiné aux décrocheurs. La teneur et l'aspect visuel de l'« anti-diplôme » sont laissés au choix des jeunes, qui doivent néanmoins s'assurer d'y inclure plusieurs des éléments figurant sur la liste.</p> <p>Invitez ensuite les élèves à réfléchir aux raisons qui peuvent amener un jeune à abandonner ses études, puis à proposer des moyens de lutter contre le décrochage, en se basant sur chacune des raisons invoquées.</p> <p>En vertu de la loi, une personne a le droit d'abandonner l'école dès l'âge de 16 ans si elle le désire (l'âge peut varier selon les provinces). Cependant, on investit beaucoup d'efforts et d'argent dans des programmes visant à inciter les élèves qui présentent un risque de décrochage à poursuivre leurs études ou à ramener les décrocheurs sur les bancs d'école.</p> <ul style="list-style-type: none">• À votre avis, pourquoi insiste-t-on autant pour que les jeunes poursuivent leurs études alors que la loi leur permet d'abandonner l'école dès l'âge de 16 ans s'ils le désirent?• Pourriez-vous expliquer en quoi la société dans son ensemble peut bénéficier du fait qu'un jeune poursuive ses études? <p>En guise de travail à la maison, invitez les élèves à faire un travail de recherche sur différentes professions qui correspondent à leurs intérêts et à leurs aptitudes</p>

et qu'ils aimeraient exercer. (Imposez une limite : de deux à trois carrières par élève.). Les jeunes devront se renseigner sur les tâches qui sont associées à chacun des métiers qu'ils ont choisis, sur les études qui sont nécessaires et sur la façon de décrocher un emploi dans le domaine. Pour recueillir l'information dont ils ont besoin, les élèves pourraient notamment réaliser des entrevues et effectuer des recherches à la bibliothèque et dans le Web.

Décrocher de la vie

Description	Les élèves considèrent les raisons qui peuvent amener un jeune à abandonner ses études et jettent un coup d'œil sur la vie d'un décrocheur.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre davantage conscience des avantages de poursuivre ses études;• constater qu'une personne peut voir sa vie détruite parce qu'elle a abandonné ses études.

Préparation Aucune préparation n'est requise.

Déroulement Lisez d'abord aux élèves les propos de Ronald Sanford :

« De nombreux jeunes ne voient pas très bien où l'école va les mener. Mais s'ils obtiennent leur diplôme, s'ils ne décrochent pas, il y a toujours une chance qu'ils puissent aller à l'université et peut-être même obtenir une bourse d'études. Quand tu décroches de l'école, c'est un peu comme si tu décrochais de la vie. »

– Ronald Sanford

Effectuez ensuite un sondage à main levée pour découvrir combien d'élèves pensent que Ronald Sanford est un décrocheur et combien pensent qu'il ne l'est pas, puis informez la classe que Ronald Sanford est bel et bien un décrocheur, lui qui a abandonné l'école à l'âge de 15 ans. Posez alors aux élèves les questions qui figurent ci-dessous et demandez-leur de justifier leurs réponses.

Questions de discussion :

- Pourquoi croyez-vous que Ronald Sanford a abandonné ses études?
- À quoi pouvait ressembler sa vie familiale, selon vous?
- À votre avis, comment réussissait-il à l'école?
- Que pensez-vous qu'il lui soit arrivé après avoir abandonné l'école?
- Que fait-il aujourd'hui, selon vous? (Précisez aux élèves que Ronald Sanford est maintenant âgé de 25 ans.).

Après avoir commenté les réponses des jeunes, invitez un élève à lire l'histoire de Ronald Sanford.

L'histoire de Ronald Sanford

Ronald Sanford a abandonné l'école à l'âge de 15 ans : il en avait assez, disait-il. Il vivait à l'époque avec sa mère, qui était alcoolique, et sa sœur aînée. C'est cette dernière qui l'a élevé, car la mère de Ronald, quand elle ne se trouvait pas au travail, passait la majeure partie de ses journées à dormir et divaguait le reste du temps. À l'école, Ronald étudiait dans un programme spécial pour enfants doués et il avait de bonnes notes. Mais il n'aimait pas l'école. Après avoir décroché, il a perpétré quelques vols avec un de ses amis, ce qui l'a amené à passer du temps dans l'engrenage du système de justice pour les jeunes. Il a plus tard commis une introduction par effraction, et un homme et une femme ont été tués. Ronald a été condamné à cent soixante-dix ans de réclusion et ne sera pas admissible à une libération conditionnelle avant 2073.

Activité parallèle :

Vous pourriez demander aux élèves d'imaginer comment la vie de Ronald aurait pu être différente si ses droits n'avaient pas été violés pendant son enfance, puis d'écrire une histoire à ce sujet. Une fois que les jeunes auront lu leurs histoires à voix haute, vous pourriez les inviter à discuter en quoi le fait de voir ses droits respectés pendant son enfance peut éviter des problèmes à l'âge adulte.

Bande dessinée des droits en conflit

Description	Les élèves se penchent sur le fait que le droit aux loisirs n'est pas absolu et créent une bande dessinée.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience de leur responsabilité de respecter leurs parents, ou parents-substitués;• discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.
Préparation	Prévoyez pour chaque équipe de quatre élèves une bande dessinée vierge – que vous aurez reproduite sur une feuille de papier de grande dimension – et une photocopie des dialogues du début de la bande dessinée, qui figurent à la page suivante.
Déroulement	<p>Rappelez aux élèves que leur droit aux loisirs ne les soustrait pas à leur responsabilité de respecter leurs parents, ou parents-substitués, ainsi que leur autorité.</p> <p>Demandez à la classe de former des équipes de quatre, puis remettez à chacune d'entre elles deux bandes dessinées vierges ainsi que les dialogues destinés à figurer dans les premières cases, dialogues qu'elles seront libres d'adapter à leur guise. Allouez-leur quelques minutes pour étudier la situation et réfléchir aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment le conflit pourrait-il être résolu?• Quelles solutions vous semblent préférables?• À votre avis, qu'est-ce qui est le plus susceptible d'arriver? <p>Les équipes travailleront ensuite ensemble pour compléter les dialogues de façon à traduire la solution – réaliste et applicable – qu'elles estiment la meilleure, puis illustreront la bande dessinée. Les bandes dessinées terminées seront exposées aux quatre coins de la classe, et les jeunes disposeront du temps nécessaire pour les regarder une à une.</p> <p>Demandez finalement aux élèves s'ils estiment que le père dans l'histoire viole les droits de sa fille et s'ils croient qu'il existe des circonstances dans lesquelles la jeune fille devrait refuser d'aider son père.</p>

Bande dessinée des droits en conflit

Mise en situation

Après une dure journée à l'école, Maude rentre à la maison, où son père l'attend.

Premiers dialogues

Maude : Enfin de retour à la maison! Je vais pouvoir jouer à l'ordinateur.

Le père : Maude, c'est à ton tour de m'aider à faire la vaisselle. Éteins l'ordinateur et viens m'aider.

Maude : Mais papa... Je viens tout juste d'arriver et j'ai travaillé fort toute la journée. Tu ne trouves pas que je mérite de m'amuser un peu?

Le père : Ma fille, j'ai moi aussi travaillé dur toute la journée, mais je te ferai remarquer que la vaisselle ne se lavera pas toute seule.

Les droits et la sécurité des travailleurs

Description	Les élèves se sensibilisent à la question de la sécurité au travail ainsi qu'à leurs droits et à leurs responsabilités comme travailleurs.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre leurs droits et leurs responsabilités comme travailleurs;• prendre conscience que la sécurité en milieu de travail est d'une importance capitale et qu'il s'agit d'un droit.
Préparation	Photocopiez la liste des droits et des responsabilités en milieu de travail (voir ci-après) et affichez-la dans un endroit bien en vue.
Déroulement	<p>De nombreux jeunes ignorent qu'ils ont des droits et des responsabilités comme travailleurs. Lisez aux élèves la liste de leurs droits et de leurs responsabilités en milieu de travail, qui figure ci-dessous.</p> <p>En matière de santé et de sécurité au travail, vous avez les droits fondamentaux suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. <i>Le droit de savoir</i> : Vous avez le droit de savoir si de la machinerie ou des matières dangereuses sont utilisées dans votre milieu de travail. Vous avez le droit d'être renseignés sur tout ce qui est susceptible d'entraîner une maladie professionnelle ou un accident de travail. N'hésitez pas à poser des questions, même au cours de l'entrevue d'embauche.2. <i>Le droit de participer</i> : Vous avez le droit de participer aux inspections dans votre milieu de travail ainsi que de présenter des recommandations à votre employeur, que ce soit par l'entremise de votre délégué à la santé et à la sécurité au travail ou de votre comité mixte de santé et de sécurité. Vous avez aussi le droit d'assister aux séances de formation en santé et en sécurité au travail.3. <i>Le droit de refuser un travail dangereux</i> : Si vous estimez que la tâche que vous exécutez ou que l'équipement que vous utilisez est dangereux, vous pouvez mettre fin à ce travail ou arrêter d'utiliser cet équipement. Personne ne pourra vous suspendre, vous imposer une amende ou effectuer une retenue sur votre salaire, car vous avez le droit de refuser un travail dangereux. C'est la loi. <p>Vous avez aussi un rôle à jouer en matière de santé et de sécurité au travail.</p> <p>En matière de santé et de sécurité au travail, vous avez les responsabilités suivantes :</p> <p><i>Travailler de façon sensée, travailler en toute sécurité</i> : Pensez sécurité d'abord, encore et toujours. N'agissez pas en écervelés au travail : non seulement commettriez-vous une infraction à la loi, mais vous pourriez également vous blesser ou blesser un autre travailleur.</p> <p><i>Signaler toutes les situations dangereuses</i> : Si vous remarquez quoi que ce soit qui vous semble suspect, avertissez-en votre patron sans délai. N'attendez pas que quelqu'un trébuche sur un fil trop lâche, glisse sur une surface huileuse ou se fasse frapper par une caisse mal entreposée.</p>

Vous habiller comme un travailleur responsable : Si des vêtements et de l'équipement de protection sont requis pour exercer votre travail, portez-les! Assurez-vous qu'ils sont à votre taille et demandez que l'on vous montre comment les utiliser et les entretenir. Ils ne sont peut-être pas confortables et ils n'ont peut-être pas l'air cool, mais ils protègent votre santé et pourraient même vous sauver la vie.

Vous familiariser avec les mesures d'urgence : Assurez-vous de connaître l'emplacement des avertisseurs d'incendie, des extincteurs et des sorties. Veillez à ce qu'ils soient accessibles et à ce que rien n'en gêne jamais l'accès. Demandez à votre employeur si d'autres mesures d'urgence s'appliquent spécifiquement à votre milieu de travail.

Signaler toutes les blessures : Si vous êtes blessé, obtenez les premiers soins, puis signalez l'accident à votre superviseur ou à votre patron.

Les accidents de travail sont souvent le fruit de l'ignorance, résultat d'une mauvaise utilisation de l'équipement ou de la non-observance des mesures de précaution appropriées. De nombreuses personnes travaillent dans des conditions dangereuses parce qu'elles ne savent pas qu'elles ont le droit de refuser de le faire et qu'elles ont peur d'être congédiées. Constatez-le en prenant connaissance des deux expériences vécues suivantes :

« J'ai été pris dans les câbles servant à amarrer le bateau à la terre ferme quand le cabestan de la turbine s'est mis en marche. On a dû m'amputer la jambe droite. On ne m'avait jamais parlé de mon droit de refuser un travail dangereux. J'avais toujours cru qu'on me congédierait si je refusais d'exécuter une tâche. »
– Rick Germain, St. Catharines

« J'étais en train de nettoyer un agitateur de peinture, et une de mes mains se trouvait à l'intérieur du tambour. J'ai voulu attraper la barre, mais je l'ai manquée et j'ai accroché en passant le bouton qui fait démarrer la machine. J'ai été soulevé et j'ai tourné quinze ou vingt fois. Quand la machine s'est arrêtée, je me suis retrouvé d'un côté; et ma main, de l'autre. »
– David Bakharia, Scarborough

Demandez aux élèves quelles sont les cinq causes les plus importantes de blessures ainsi que les cinq blessures les plus fréquentes chez les jeunes travailleurs, d'après eux. Une fois qu'ils se seront mis d'accord sur deux listes, comparez-les avec celles qui figurent ci-dessous.

Les cinq causes les plus importantes de blessures chez les jeunes travailleurs :

1. Chutes et glissades
2. Surmenage
3. Se faire frapper par un objet ou se cogner contre un objet
4. Réactions de l'organisme (effets toxiques de produits chimiques)
5. Brûlures

Les cinq blessures les plus fréquentes chez les jeunes travailleurs :

1. Entorses et foulures (dont les blessures au dos)
2. Blessures des tissus mous
3. Fractures
4. Inflammation des articulations
5. Brûlures (dont celles causées par l'eau bouillante)

Note : Veuillez noter que l'information qui précède est tirée du site Web du Young Worker Awareness Program (Programme Sensibilisation des jeunes au travail).

<http://www.youngworker.ca>

C'est un fait : Environ 80 % des adolescents ont déjà occupé un emploi au moment où ils terminent leurs études secondaires. Si le travail comporte des avantages, il présente aussi des risques : près de 200 000 adolescents se blessent au travail tous les ans.

Activité :

Presque tous les emplois présentent des risques pour l'employé qui n'a pas reçu la formation appropriée. Dressez avec la classe une liste des emplois à temps partiel qu'occupent souvent les jeunes. Invitez ensuite les élèves à réfléchir aux risques que présente chacun d'entre eux, puis discutez avec eux de l'importance de recevoir une formation adéquate pour éviter les accidents.

En guise d'exemple :

Emploi : préposé de station-service

Risques : fuites d'essence, chutes (notamment en raison de surfaces huileuses ou graisseuses), blessures au pied causées par la chute d'outils lourds.

Formation appropriée et mesures à respecter : formation sur la façon d'utiliser les pompes à essence, interdiction de fumer sur les lieux, entretien adéquat du garage, port de bottes à embout d'acier, exigences vestimentaires.

Les élèves auront peut-être envie d'entreprendre des projets artistiques pour illustrer ce qu'ils viennent d'apprendre.

Effectuez un sondage parmi les élèves pour découvrir lesquels occupent un emploi et en quoi consiste leur travail. Demandez aux jeunes qui travaillent d'identifier les risques auxquels ils sont exposés dans leur milieu de travail. La classe pourrait ensuite étudier ensemble les risques que peuvent présenter les autres emplois qu'exercent souvent les jeunes de leur âge.

Invitez finalement les élèves à discuter en quoi les droits et les responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail étudiés précédemment s'inscrivent dans l'esprit de la Convention.

Questions de discussion :

- Combien d'entre vous considèrent qu'il est important d'avoir un emploi à temps partiel? Pourquoi pensez-vous que ce l'est ou pourquoi pensez-vous que ce ne l'est pas?
- Quels sont les « pour » et les « contre » du travail à temps partiel pendant les études?

- Comment un élève peut-il arriver à conjuguer avec succès ses études à temps plein et son travail à temps partiel?

Note : Essayez d'orienter la discussion sur le thème de la gestion du temps et sur l'importance de pas travailler trop d'heures et d'accorder la priorité à ses études.

Scénarios

Scénario n° 1

Rocky a 16 ans. Il avait toujours aimé l'école et bien réussi en classe mais, depuis quelques années, les choses ont changé. En effet, Rocky a perdu tout intérêt pour l'école, et ses notes ne sont plus aussi bonnes qu'elles étaient. Il souhaite abandonner ses études pour travailler à temps plein dans une entreprise de construction des environs. Grâce à cet emploi qui lui rapporterait beaucoup d'argent, Rocky pourrait s'acheter toutes les choses qu'il désire et aider sa famille financièrement.

Questions de discussion :

- Quelle serait la meilleure chose à faire pour Rocky?
- À votre avis, si Rocky abandonnait l'école pour travailler dans l'entreprise de construction, à quoi pourrait ressembler son avenir?
- Si Rocky décrochait, que diraient ses parents, selon vous?
- Que ferait Rocky si, après avoir abandonné ses études, il était congédié par l'entreprise de construction?
- Rocky a-t-il le droit d'abandonner ses études?
- Y aurait-il moyen de changer certaines choses à l'école de façon à ce que des jeunes comme Rocky aient envie d'y rester (proposer des programmes de formation professionnelle et technique, par exemple)?

Scénario n° 2

Catherine a décroché un emploi d'été dans une entreprise d'entretien des pelouses. C'est sa première journée de travail. Son patron lui demande de prendre un des camions de l'entreprise et d'aller traiter la pelouse du palais de justice municipal contre les mauvaises herbes et les punaises. Tous les produits chimiques dont elle a besoin se trouvent déjà dans le camion. Catherine devra les mélanger elle-même, puis en vaporiser la pelouse.

Question de discussion :

Il y a plusieurs choses que Catherine devrait faire avant d'aller exécuter la tâche qu'on lui a assignée. Trouvez-en le plus possible, puis expliquez-les. La classe dressera ensuite une liste commune, qui sera discutée.

Note : Veuillez consulter la liste des droits et des responsabilités en milieu de travail (pages 132 et 133).

Étude de cas

Étude de cas n° 1

Jacques s'est trouvé un emploi d'été dans une entreprise privée de pavage. On demande à son équipe de faire le revêtement du terrain de stationnement d'un nouveau centre d'achats. Les règlements de sécurité de l'entreprise indiquent que tous les employés doivent porter une lourde combinaison de travail, des gants de protection, des bottes à embout d'acier et un casque de sécurité quand ils se trouvent sur le chantier. Cependant, bon nombre d'employés travaillent en jean et en tee-shirt plutôt qu'en combinaison de travail à cause de la chaleur des jours d'été. Jacques décide de les imiter. Il remarque que le chantier de construction est très désorganisé. Le matériel et l'outillage inutilisés ne sont pas entreposés comme ils le devraient. Jacques a tôt fait de trébucher sur une pelle abandonnée au beau milieu du chantier et il se brûle le bras sur l'asphalte brûlant. Le contremaître de l'équipe lui dit d'asperger sa brûlure d'eau froide et de se remettre au travail, en soulignant qu'il ne rapportera pas l'accident à son patron parce que la blessure n'est pas sérieuse.

Questions de discussion :

- Plusieurs droits et responsabilités en milieu de travail ne sont pas respectés dans cette étude de cas. Essayez d'identifier les droits et les responsabilités qui n'ont pas été respectés dans le cas de Jacques, de l'équipe et du contremaître.
- Qu'aurait pu faire Jacques pour prévenir cet accident?

Étude de cas n° 2

Sean vient de commencer à travailler à temps partiel pour le père d'un ami dans un petit entrepôt situé à Brampton, en Ontario. Lors de sa troisième journée de travail, on lui demande de transvider dans de petits récipients le contenu d'un cylindre d'une capacité de 45 gallons. Le cylindre n'est ni attaché, ni retenu au sol, ni étiqueté. Il n'est pas remisé dans un local ventilé et n'est pas tenu éloigné des six sources d'inflammation qui se trouvent à proximité. Personne n'a informé Sean qu'il manipulait un produit chimique inflammable et dangereux. Le garçon devrait porter des bottes de travail et non pas des chaussures de sport à semelle en caoutchouc.

Sean n'a rempli que quelques petits bidons quand une étincelle d'électricité statique enflamme les vapeurs qui s'étaient déjà accumulées au sol. Le cylindre explose, et Sean se retrouve entouré d'un mur de flammes. Il sort de l'entrepôt en courant, se laisse tomber et se roule par terre. Quelques minutes plus tard, Sean se retrouve dans le véhicule d'urgence; il est brûlé au troisième degré sur plus de 95 % de son corps. En voyant ses mains et ses bras brûlés, il demande calmement au médecin s'il va mourir. Il décédera le lendemain, le 19 novembre 1994.

Questions de discussion :

- Quels droits de Sean ne sont pas respectés dans ce scénario?
- Que pouvez-vous faire pour vous protéger contre les risques professionnels dans votre milieu de travail?
- Quels sont certains des avantages de travailler dans un milieu sécuritaire?

ANNEXE A

Suggestions d'activités à réaliser au cours de l'année

- Activité n°1 :** Vous pourriez demander aux élèves de créer un bulletin sur les droits de l'enfant en vue de le distribuer dans l'école. Le bulletin pourrait notamment inclure des articles visant à renseigner les lecteurs sur l'état des droits de l'enfant dans leur province, sur différentes questions relatives aux droits de l'enfant ou sur les bienfaits qui découlent de l'application de ces droits, de l'information sur les organismes qui viennent en aide aux jeunes et même des mots croisés sur les droits de l'enfant. Les élèves devraient avoir toute liberté dans l'élaboration de la publication et le choix de son contenu, en autant qu'ils respectent son objectif premier, soit de permettre à tous les élèves de leur école de mieux connaître les droits de l'enfant.
- Activité n°2 :** Vous pourriez proposer aux élèves d'installer dans le corridor attenant à leur classe ou dans un endroit passant de l'école un babillard d'information sur les droits de l'enfant. Les élèves pourraient y afficher les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, des textes ou des reportages – tirés de journaux ou de magazines – faisant état de situations dans lesquelles les droits de l'enfant sont respectés ou violés, y suggérer des idées sur la façon de contribuer à la promotion des droits de l'enfant, etc.
- Activité n°3 :** Vous pourriez suggérer aux élèves de concevoir une page Web sur les droits de l'enfant en vue de l'inclure dans le site Internet de l'école ou, si les ressources le permettent, de créer chacun leur page personnelle. La mise en ligne d'une page Web contenant de l'information sur les droits de l'enfant permettrait aux jeunes de partager leurs connaissances non seulement avec les élèves d'autres écoles impliquées dans la promotion des droits de l'enfant, mais aussi avec la vaste population des utilisateurs d'Internet.
- Activité n°4 :** Vous pourriez encourager les élèves à effectuer quelques recherches pour trouver des organisations vouées à la promotion des droits de l'enfant qui sont dirigées par des jeunes, puis de se renseigner à leur sujet. Dans la mesure du possible, incitez les élèves à prendre contact avec ces organisations; certains d'entre eux auront peut-être même la chance de se faire de nouveaux correspondants.
- Activité n°5 :** Vous pourriez inviter les élèves à élaborer graduellement, à mesure qu'ils en apprennent davantage sur leurs droits, un ou plusieurs jeux de table (du style de Quelques Arpents de Pièges) exploitant le thème les droits de l'enfant.

ANNEXE B

Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU

Résumé non officiel des articles

AVANT-PROPOS : Le texte qui suit est un résumé du contenu des 54 articles figurant dans Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU. Il a une valeur de guide pour les personnes qui souhaiteraient étudier ou retrouver certains passages du texte officiel ou qui chercheraient à obtenir une idée générale du contenu de la Convention de l'ONU sans avoir à lire chacun des articles dans sa forme originale. Le résumé comporte, par le fait même, de nombreuses omissions, et les formulations utilisées diffèrent de celles de la version française officielle. Par conséquent, il ne doit pas être considéré comme une version abrégée de la Convention. Le texte est la version française d'une adaptation autorisée de publications rédigées par Defense for Children International – USA.

Article 1 – Définition de l'enfant

Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, à moins que la loi nationale n'accorde la majorité plus tôt.

Article 2 – Protection contre la discrimination

Les droits qui sont énoncés dans la Convention concernent tous les enfants sans exception. L'État s'engage à protéger l'enfant contre toute forme de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités ou les convictions de sa famille.

Article 3 – Intérêt supérieur de l'enfant

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions judiciaires ou administratives qui concernent un enfant. L'État s'engage à établir des normes institutionnelles afin d'assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être.

Article 4 – Mise en œuvre des droits

L'État s'engage à mettre en œuvre les droits énumérés dans la Convention.

Article 5 – Respect de la responsabilité des parents

L'État s'engage à respecter le droit des parents, ou tuteurs, de donner à l'enfant, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités, l'orientation et les conseils appropriés à l'exercice des droits qui lui sont reconnus par la Convention.

Article 6 – Survie et développement

L'enfant a droit à la vie; l'État a la responsabilité d'assurer la survie et le développement optimal de l'enfant.

Article 7 – Nom et nationalité

L'enfant a le droit de recevoir un nom et d'acquérir une nationalité. Il a également le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Article 8 – Préservation de l'identité

L'enfant a le droit de préserver ou de rétablir son identité (nom, nationalité et relations familiales).

Article 9 – Soins parentaux et non-séparation d'avec les parents

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents, à moins que ce ne soit jugé contraire à son intérêt supérieur, et il a le droit d'entretenir des relations avec ses deux parents. L'État doit fournir des renseignements sur demande lorsque la séparation d'avec les parents est le résultat de mesures qu'il a prises.

Article 10 – Réunification familiale

L'enfant a le droit de quitter tout pays et d'entrer dans tout autre pays à des fins de réunification familiale ou pour exercer son droit de demeurer en relation avec ses deux parents.

Article 11 – Déplacements et non-retours illicites

L'État s'engage à prendre des mesures pour lutter contre les déplacements et les non-retours illicites d'enfants à l'étranger.

Article 12 – Liberté d'opinion

L'enfant a le droit d'exprimer son opinion sur toute question qui le concerne et de voir son opinion dûment prise en considération.

Article 13 – Liberté d'expression

L'enfant a le droit de rechercher, de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de son choix.

Article 14 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

L'enfant a le droit d'avoir ses propres convictions et de les exprimer librement. L'État s'engage à respecter le droit des parents, ou tuteurs, de guider l'enfant dans l'exercice de ce droit, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

Article 15 – Liberté d'association

L'enfant a droit à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

Article 16 – Protection de la vie privée

L'enfant est protégé par la loi contre les immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance et contre les atteintes à son honneur ou à sa réputation.

Article 17 – Médias et information

L'État s'engage à s'assurer que l'enfant ait accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, nationales et internationales.

Article 18 – Responsabilité des parents

L'État reconnaît le principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant; l'État s'engage à assister les parents, ou tuteurs, dans l'exercice de cette responsabilité et à s'assurer que des services de garde de qualité soient offerts aux parents qui travaillent et qui y sont admissibles.

Article 19 – Violence et négligence

L'État s'engage à protéger l'enfant contre toute forme de violence ou d'atteinte physique ou psychologique, de négligence et d'exploitation de la part de ses parents ou d'autres personnes et à mettre en place des programmes de prévention et de traitement à cette fin.

Article 20 – Enfants sans famille

L'enfant privé de son milieu familial a droit à une protection et à une aide spéciales; l'État doit veiller à ce que l'enfant privé de son milieu familial bénéficie d'une protection de remplacement, qui peut avoir la forme du placement dans une famille, de la kafalah de droit islamique, de l'adoption ou du placement dans un établissement pour enfants.

Article 21 – Adoption

L'État s'engage à réglementer la procédure d'adoption (y compris l'adoption à l'étranger), dans les pays où l'adoption est autorisée.

Article 22 – Enfants réfugiés

L'État s'engage à assurer une protection et une aide spéciales à l'enfant réfugié, ou qui cherche à obtenir le statut de réfugié, et à collaborer avec les organisations compétentes ayant pour mandat de protéger et d'aider les enfants qui se trouvent dans une telle situation, notamment en les assistant dans la recherche de membres de leur famille.

Article 23 – Enfants handicapés

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux et d'une formation favorisant le développement de son autonomie ainsi que sa participation pleine et active dans la société. L'État encourage la coopération internationale en matière d'échange et de diffusion d'information sur les soins de santé préventifs, le traitement des enfants handicapés et les méthodes de rééducation.

Article 24 – Soins de santé

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux. L'État s'engage à prendre des mesures pour réduire la mortalité parmi les nourrissons et les enfants, à lutter contre la maladie et la malnutrition, à assurer des soins médicaux aux femmes enceintes, à garantir l'accès à l'information sur la santé, notamment sur les avantages de l'allaitement au sein, à mettre en place des soins de santé préventifs, à abolir les pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants et à favoriser la coopération internationale afin d'assurer la pleine réalisation de ce droit.

Article 25 – Examen périodique du placement

L'enfant qui a été placé par l'État pour recevoir des soins, une protection ou un traitement a droit à un examen périodique de son placement et de toutes les circonstances relatives à ce placement.

Article 26 – Sécurité sociale

L'enfant a le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris l'assurance sociale, s'il y a lieu.

Article 27 – Niveau de vie

L'enfant a droit à un niveau de vie suffisant; l'État s'engage à aider les parents qui ne sont pas en mesure d'assumer cette responsabilité et à prendre les mesures appropriées en vue d'assurer le recouvrement de la pension alimentaire de l'enfant auprès des personnes ayant une responsabilité financière à son égard, que ce soit sur son territoire ou à l'étranger.

Article 28 – Éducation

L'enfant a droit à l'éducation. L'État s'engage à assurer un enseignement primaire obligatoire et gratuit ainsi que l'égalité des chances d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur et à veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée dans le respect de la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

Article 29 – Objectifs de l'éducation

L'État reconnaît que l'éducation doit favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement optimal de ses dons, préparer l'enfant à une vie adulte active et lui inculquer le respect de ses parents, des droits fondamentaux de la personne, de l'environnement, des valeurs culturelles et nationales de son pays et de celles des autres civilisations.

Article 30 – Enfants issus de minorités

L'enfant appartenant à une communauté minoritaire ou à une population autochtone a le droit de jouir de sa propre culture, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.

Article 31 – Repos et loisirs

L'enfant a droit au repos, aux loisirs et au jeu et il a le droit de participer à des activités culturelles et artistiques.

Article 32 – Travail des enfants

L'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et contre tout travail susceptible de compromettre sa santé, son éducation et son développement. L'État s'engage à fixer un âge minimal d'admission à l'emploi, à réglementer les conditions d'emploi et à prévoir des sanctions appropriées pour assurer l'application effective de la présente disposition.

Article 33 – Drogue

L'État s'engage à protéger l'enfant contre la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes illicites et à empêcher qu'il soit utilisé dans la production et le trafic de ces substances.

Article 34 – Exploitation sexuelle

L'État s'engage à protéger l'enfant contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle, notamment contre la prostitution et la participation à toute production pornographique.

Article 35 – Vente et traite

L'État s'engage à empêcher la vente, la traite et l'enlèvement d'enfants.

Article 36 – Autres formes d'exploitation

L'État s'engage à protéger l'enfant contre toutes les autres formes d'exploitation.

Article 37 – Torture, peine capitale et privation de liberté

L'État s'engage à protéger l'enfant contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à s'assurer que ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie ne soient prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans et que nul enfant ne soit privé de liberté de façon illégale ou arbitraire. Tout enfant privé de liberté a le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être séparé des détenus adultes, de demeurer en relation avec les membres de sa famille et d'avoir rapidement accès à l'assistance juridique.

Article 38 – Conflits armés

L'État s'engage à respecter le droit humanitaire international, à s'assurer que tout enfant touché par un conflit armé bénéficie d'une protection et de soins, à veiller à ce qu'aucun enfant de moins de 15 ans ne participe directement aux hostilités et à s'abstenir d'enrôler tout enfant de moins de 15 ans.

Article 39 – Soins de réadaptation

L'État s'engage à faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de l'enfant victime de violence, d'abandon ou de négligence, d'exploitation, de torture ou d'un conflit armé.

Article 40 – Justice pour mineurs

L'enfant accusé d'avoir enfreint la loi a le droit d'être traité avec dignité. L'État s'engage à veiller à ce que nul enfant ne soit accusé d'infraction à la loi en raison d'actions ou d'omissions qui n'étaient pas interdites par le droit national ou international au moment où elles ont été commises; l'État s'engage à s'assurer que l'enfant soit informé rapidement des accusations portées contre lui, qu'il soit présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable, tenu dans les plus brefs délais, qu'il bénéficie d'une assistance juridique et qu'il ne soit pas contraint de témoigner ou de s'avouer coupable; l'État s'engage à offrir des solutions de remplacement à la garde en institution.

Article 41 – Suprématie des dispositions les plus propices

Aucune des dispositions de la Convention ne porte atteinte aux dispositions plus propices à la réalisation des droits de l'enfant qui peuvent figurer dans la législation d'un État partie ou dans le droit international en vigueur.

Article 42 – Diffusion du texte de la Convention

L'État s'engage à faire largement connaître les droits énumérés dans la Convention, tant aux adultes qu'aux enfants.

Article 43 – Comité des droits de l'enfant

Un Comité des droits de l'enfant est élu afin d'examiner les progrès accomplis par les États parties dans l'exécution des obligations qu'ils ont contractées en adhérant à la Convention et d'établir des règles de procédure.

Article 44 – Rapports des États parties

Les États parties s'engagent à soumettre au Comité des rapports sur les mesures qu'ils auront adoptées pour donner effet aux droits reconnus dans la Convention et sur les progrès réalisés dans la jouissance de ces droits ainsi qu'à assurer à leurs rapports une large diffusion dans leur pays.

Article 45 – Application

Les institutions spécialisées et l'UNICEF ont le droit d'être représentés aux réunions du Comité. Le Comité peut inviter tout organisme compétent à donner son avis d'expert et demander au Secrétaire général de procéder à des études ou de formuler des recommandations.

Article 46 – Signature

La Convention est ouverte à la signature de tous les États.

Article 47 – Ratification

La Convention est sujette à ratification

Article 48 – Adhésion

La Convention restera ouverte à l'adhésion de tout État.

Article 49 – Entrée en vigueur

La Convention entrera en vigueur le trentième jour qui suivra la date du dépôt auprès du Secrétaire général de l'ONU du vingtième instrument de ratification ou d'adhésion.

Article 50 – Amendements

Tout amendement à la Convention, approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU et accepté par une majorité des deux tiers des États parties, a force obligatoire pour les États parties qui l'ont accepté.

Article 51 – Réserves

Les États parties peuvent présenter des réserves, à condition qu'elles ne soient pas incompatibles avec l'objet et le but de la Convention.

Article 52 – Dénonciation

Tout État partie peut dénoncer la Convention; la dénonciation prend effet un an après la date à laquelle elle a été reçue.

Article 53 – Dépositaire

Le Secrétaire général de l'ONU est désigné comme dépositaire de la Convention.

Article 54 – Textes faisant foi

Les versions officielles de la Convention en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol font foi.